

L'ÉCONOMIE POLITIQUE DU NÉOLIBÉRALISME

Le cas de la France et de l'Italie

collection du

C E P R E M A P

CENTRE POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SES APPLICATIONS

L'ÉCONOMIE POLITIQUE DU NÉOLIBÉRALISME
Le cas de la France et de l'Italie

**BRUNO AMABLE,
ELVIRE GUILLAUD,
STEFANO PALOMBARINI**

ÉDITIONS RUED'ULM

© Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 2012
45, rue d'Ulm – 75230 Paris cedex 05
www.pressens.fr
ISBN 978-2-7288-0475-7
ISSN 1951-7637

Le Cepremap est, depuis le 1^{er} janvier 2005, le Centre Pour la Recherche EconoMique et ses APplications. Il est placé sous la tutelle du ministère de la Recherche. La mission prévue dans ses statuts est d'assurer *une interface entre le monde académique et les décideurs publics et privés.*

Ses priorités sont définies en collaboration avec ses partenaires institutionnels : la Banque de France, le CNRS, le Centre d'analyse stratégique, la direction générale du Trésor et de la Politique économique, l'École normale supérieure, l'INSEE, l'Agence française du développement, le Conseil d'analyse économique, le ministère chargé du Travail (DARES), le ministère chargé de l'Équipement (DRAST), le ministère chargé de la Santé (DREES) et la direction de la recherche du ministère de la Recherche.

Les activités du Cepremap sont réparties en *cinq programmes scientifiques* coordonnés par sa direction : Politique macro-économique en économie ouverte ; Travail et emploi ; Économie publique et redistribution ; Marchés, firmes et politique de la concurrence ; Commerce international et développement.

Chaque programme est animé par un comité de pilotage constitué de trois chercheurs reconnus. Participent à ces programmes une centaine de chercheurs, cooptés par les animateurs des programmes de recherche, notamment au sein de l'École d'économie de Paris.

La coordination de l'ensemble des programmes est assurée par *Philippe Askenazy*. Les priorités des programmes sont définies pour deux ans.

L'affichage sur Internet des documents de travail réalisés par les chercheurs dans le cadre de leur collaboration au sein du Cepremap tout comme cette série d'opuscules visent à rendre accessible à tous une question de politique économique.

Daniel COHEN
Directeur du Cepremap

Sommaire

Introduction	11
1. Équilibre politique et bloc social dominant	27
<i>Équilibre politique, crise politique et crise systémique</i>	27
<i>Les alliances sociales en Italie et en France avant la crise</i>	31
2. La rupture des blocs sociaux dominants	39
<i>La rupture du bloc social italien</i>	39
<i>Les divisions au sein des deux blocs sociaux en France.</i>	43
3. Les difficultés rencontrées par les stratégies de gauche	57
<i>L'échec du « pacte entre producteurs »</i>	57
<i>La fracture à propos de l'intégration européenne</i>	67
4. Les réformes néolibérales, une stratégie visant la formation d'un nouveau bloc social dominant.	77
<i>Berlusconi : un nouveau compromis entre rente et profit</i>	77
<i>La crise économique : un problème pour la stratégie de Sarkozy</i>	89
5. La poursuite de la voie néolibérale	99
<i>La fin des expériences de rupture en Italie et en France</i>	99
<i>L'émergence d'un « bloc bourgeois » en France et en Italie</i>	106
Conclusion.	119

Annexes	125
<i>Chronologie</i>	125
<i>Probabilités de vote</i>	127
<i>Les réformes structurelles en France et en Italie</i>	127
<i>Analyses en classes latentes</i>	132
Bibliographie	157

EN BREF

Il existe de nombreuses similitudes entre les situations politiques et économiques actuelles de la France et de l'Italie. L'opinion a prévalu dans ces deux pays qu'une stratégie « néolibérale » pourrait, au moins en partie, résoudre les problèmes économiques de ces deux variantes du modèle de capitalisme européen¹. Mais les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces stratégies par N. Sarkozy et S. Berlusconi portent à croire que le succès ou l'échec du néolibéralisme a moins à voir avec ses résultats économiques réels ou supposés qu'avec la stabilité des alliances sociopolitiques qui le soutiennent. À cet égard, la France et l'Italie sont nettement différentes. Si le « noyau dur » du bloc social préconisant une politique néolibérale est similaire dans les deux pays, il constitue une minorité de l'électorat ; une stratégie néolibérale doit donc s'appuyer sur une coalition sociale élargie, qui pourrait ne pas être semblable d'un pays à l'autre. La crise économique a révélé une partie des caractéristiques structurelles qui distinguent les deux pays. Ce livre veut montrer que l'examen des différentes alliances sociopolitiques dans chaque pays peut aider à comprendre comment l'Italie et la France ont suivi des trajectoires économiques différentes².

Bruno Amable est professeur de sciences économiques à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne et membre de l'Institut universitaire de France. Ses travaux portent sur l'économie politique comparée des modèles de capitalisme et sur le changement institutionnel. Il est l'auteur des Cinq capitalismes (Le Seuil, 2005) et, avec S. Palombarini, de L'Économie politique n'est pas une science morale (Raisons d'Agir, 2005).

Elvire Guillaud est maître de conférences à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne. Ses recherches portent sur l'économie politique de la redistribution et des inégalités.

Stefano Palombarini est maître de conférences à l'université Paris 8. Ses recherches portent sur l'économie politique du changement institutionnel et sur la crise italienne. Il a publié *La Rupture du compromis social italien* (éditions du CNRS, 2001) et, avec B. Amable, *L'Économie politique n'est pas une science morale* (Raisons d'Agir, 2005).

1. Pour une définition du terme « néolibéral », voir l'encadré p. 23.
2. Cette recherche a été financée par le septième programme cadre R&D de la Communauté européenne (FP7/2007-2010), contrat n° 225349 (projet ICaTSEM).

Introduction

La France et l'Italie sont deux cas particulièrement intéressants pour l'analyse du changement institutionnel. Les deux pays sont proches l'un de l'autre sous de nombreux aspects. Sur le plan politique, ce sont deux États d'Europe de l'Ouest où les partis communistes respectifs, qui avaient joué un rôle de premier plan dans la résistance et représentaient une force politique considérable à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, ont connu des scores électoraux très importants jusque dans les années 1970 pour le Parti communiste français (PCF) et les années 1980 pour le Parti communiste italien (PCI)¹. Dans un contexte de guerre froide, ces deux partis ont très vite été exclus des coalitions politiques dominantes après la guerre. Ils ont néanmoins influencé certains choix importants faits dans l'immédiat après-guerre et c'est une alliance sociale interclasses² qui a soutenu la mise en place d'un modèle de capitalisme possédant, sous des formes affaiblies, certaines des caractéristiques du modèle social-démocrate, notamment la protection sociale, combinée à une politique macro-économique d'inspiration keynésienne cherchant à réguler le cycle économique et à favoriser la croissance. Les modèles économiques des deux pays ont donc longtemps été proches et on peut les considérer comme des variétés du capitalisme européen³, la France étant plus proche du modèle continental, l'Italie du modèle méditerranéen. Le rôle structurant de l'État a aussi été pendant longtemps une caractéristique commune de la France et de l'Italie, avec un large secteur public et de grandes firmes industrielles nationalisées, à tel point qu'on a pu parler d'un modèle de capitalisme étatique pour caractériser ces deux pays⁴.

1. Le PCI a obtenu 34 % des voix aux élections législatives de 1976 et le PCF 21 % des voix à celles de 1978.

2. Tout au moins jusqu'en 1958 pour la France.

3. Voir B. Amable, *The Diversity of Modern Capitalism*.

4. Voir V. Schmidt, *The Futures of European Capitalism*.

Une autre caractéristique commune est l'existence de ce qui sera défini plus loin comme une crise politique¹. La crise a éclaté en Italie en 1992 avec une longue série d'enquêtes judiciaires qui ont conduit à la disparition des principaux partis de gouvernement de cette époque. En France, les manifestations de la crise politique furent la montée du Front national (FN) au cours des années 1980 et la présence de son candidat au second tour de l'élection présidentielle de 2002, ou encore la victoire du « non » au référendum sur le traité constitutionnel européen en 2005, alors que les « partis de gouvernement » s'étaient majoritairement prononcés pour le « oui ».

Les analyses les plus courantes des crises politiques françaises et italiennes ont souligné le rôle des facteurs non économiques : la corruption politique ou la chute du mur de Berlin pour l'Italie, l'insécurité et les questions d'immigration pour la France. Une autre interprétation fait intervenir des facteurs économiques comme des contraintes inéluctables auxquelles les acteurs politiques ou les populations auraient des difficultés à s'adapter. L'évolution de l'économie (mondialisation, intégration européenne, nouvelles technologies...) imposerait aux deux pays des *réformes indispensables*. De fait, de nombreuses réformes ont été entreprises à partir des années 1980 : dans le secteur financier, les marchés de biens et services, le marché du travail, le système de protection sociale, etc. Toutefois, ces réformes seraient mal acceptées par une majorité d'électeurs, ce qui conduirait les responsables politiques à les retarder ou les édulcorer, et cela expliquerait pourquoi les changements institutionnels déjà mis en œuvre n'auraient pas encore conduit à l'émergence de modèles de capitalisme cohérents et efficaces.

Cette interprétation est largement présente dans la presse économique. Par exemple, l'hebdomadaire *The Economist*, analysant l'action du gouvernement de centre-gauche italien en février 2007, fait remarquer que

1. Voir S. Palombarini, « La France et l'Italie dans la tempête ».

« l'Italie a fortement besoin de moins de réglementation et de plus de concurrence », et cite Emma Bonino, ministre des Affaires européennes, expliquant pourquoi les réformes n'ont pas été mises en œuvre plus rapidement :

Si nous étions un gouvernement à la Milton Friedman, nous en ferions plus. Mais nous ne le sommes pas. C'est un gouvernement qui cherche des compromis¹.

Un an plus tard, *The Economist* évalue dans les termes suivants les perspectives du troisième gouvernement Berlusconi :

Étant donné les tendances populistes de l'alliance du Premier ministre et la probabilité que les divisions de la coalition viennent au premier plan, les espoirs d'un changement radical dans la politique économique qui améliorerait considérablement les performances de croissance en Italie et la solidité des finances publiques vont probablement se révéler infondés².

Un diagnostic de même nature a été établi pour la France. Là, les obstacles à des réformes structurelles seraient principalement « le pouvoir redoutable de la rue³ ». *The Economist* a mis de grands espoirs en 2007 dans les plans ambitieux de réformes structurelles de Nicolas Sarkozy :

Il a promis de remettre la France au travail, de se débarrasser des privilèges exorbitants du secteur public, de réduire les impôts et de libérer un marché du travail étranglé. [...]. M. Sarkozy a été admirablement clair sur ses intentions, et il a obtenu un mandat tout aussi clair en mai.

Suite à cela, le conseil donné par *The Economist* à N. Sarkozy fut : « Ne cédez pas. » Cependant, parce que « M. Sarkozy est par nature un

1. « Italy's reform programme : two steps forward », *The Economist*, 1^{er} février 2007 (nous traduisons).

2. « Reforms in Italy », *The Economist*, 29 mai 2008 (nous traduisons).

3. « France : Sarkozy's Thatcher moment », *The Economist*, 15 novembre 2007 (nous traduisons).

deal-maker, un homme toujours disposé à chercher un compromis », la crainte était que « dans la confrontation à laquelle il fait maintenant face », il cède sur les réformes promises.

La vision d'un processus de réforme rendu indispensable par les contraintes économiques internationales, mais qui affronte des obstacles dans la sphère politique nationale, est non seulement présente dans les médias, mais domine aussi dans la recherche académique. Par exemple, pour A. Simonazzi *et alii*, « L'Italie doit encore faire les ajustements macro-économiques rendus nécessaires par la participation à l'UEM (Union économique monétaire) et le défi de la mondialisation », mais « le progrès dans les réformes [...] a été entravé par le manque de consensus au sein de coalitions politiquement faibles et soumises au pouvoir de veto des intérêts divers¹ ». De même, pour V. Della Sala, « L'Italie fournit une étude de cas intéressante pour aborder la discussion sur la persistance, l'adaptabilité ou la transformation des modèles nationaux de capitalisme *faisant face à des pressions externes*². » Cependant, plus qu'une véritable transformation du capitalisme italien, on aurait affaire à un « processus continu d'adaptation constante qui n'affecte pas les structures fondamentales de la gouvernance de l'économie italienne³ », un « processus de changement sans transformation⁴ ». Le résultat de ce processus de réforme ne serait pas un modèle efficace et cohérent de capitalisme : « les réformes n'ont pas concerné les faiblesses structurelles du modèle italien, à savoir son modèle

1. A. Simonazzi *et alii*, « Continuity and change in the Italian model : Italy's laborious convergence towards the European social model ».

2. V. Della Sala, « The Italian model of capitalism : on the road between globalization and Europeanization ? », p. 1042, (nous traduisons et nous soulignons).

3. *Ibid.*, p. 1046.

4. *Ibid.*, p. 1049.

de spécialisation, la fracture Nord-Sud, et le dualisme dans la protection sociale¹ », « l'Italie reste une forme de capitalisme d'État dysfonctionnel² ».

La situation de la France est généralement considérée de façon un peu moins pessimiste. Depuis au moins le début des années 2000, il est largement admis que la France n'est plus une « économie étatiste³ ». L'accroissement de la concurrence entraîné par les transformations de l'environnement international (développement des entreprises à l'échelle mondiale, intégration économique européenne, etc.) aurait rendu nécessaire l'abandon du « modèle dirigiste » centré sur la nation : « En réponse à une économie européenne plus ouverte, la France a rendu ses marchés plus concurrentiels et a augmenté son niveau de protection sociale au même moment⁴. » Mais cette nouvelle configuration n'est pas sans créer des problèmes. « La France a besoin de deux séries de réformes, une première série de réformes pour se débarrasser du *dirigisme dysfonctionnel* et une deuxième série de réformes visant à résoudre certains des problèmes découlant de la première série de réformes, les mesures d'*anesthésie sociale*⁵. » La France peut bien être devenue une économie productive, mais le taux de croissance est resté faible et le chômage élevé. Une nouvelle série de réformes serait nécessaire pour « dépasser le modèle d'anesthésie sociale », mais les efforts dans cette direction « ont souvent échoué face à la résistance

1. A. Simonazzi *et alii*, « Continuity and change in the Italian model : Italy's laborious convergence towards the European social model », p. 2.

2. V. Della Sala, « The Italian model of capitalism : on the road between globalization and Europeanization ? », p. 1054.

3. P. D. Culpepper, « Capitalism, coordination, and economic change : the French political economy since 1985 ».

4. P. Hall, « The evolution of varieties of capitalism in Europe », p. 56 (nous traduisons).

5. J. D. Levy, « From the dirigiste state to the social anaesthesia state : French economic policy in the *longue durée* », p. 429-430 (nous traduisons et nous soulignons).

populaire » d'après J. D. Levy¹. L'optimisme devrait cependant l'emporter si on prend en compte les évolutions des six dernières décennies :

Les ajustements ont été tout sauf faciles et ont été accompagnés de protestations et conflits considérables, mais d'une façon ou d'une autre, les Français ont toujours réussi à accomplir les changements nécessaires².

Une autre raison d'être optimiste est le président Sarkozy et les conditions entourant son élection en 2007, sur la promesse d'une « rupture » s'il est élu. Cependant,

Il n'est pas du tout évident que Sarkozy soit l'homme susceptible de transformer la France. [...] Le président semble être hésitant entre un véritable effort pour moderniser la France et des cadeaux, aux motivations électorales pour les électeurs conservateurs, qui affaiblissent l'économie et entraînent l'hostilité des syndicats. [Mais] tôt ou tard, les dirigeants français, que ce soit Sarkozy ou un successeur éventuel, vont se résigner et faire les *changements nécessaires* pour restaurer la vitalité économique du pays, tout *pénibles et impopulaires* qu'ils sont³.

Dans ces analyses, la crise politique est interprétée comme le résultat des difficultés causées par des réformes tenues pour indispensables : la mise en œuvre même partielle de ces réformes aurait engendré la chute du soutien aux gouvernants. Mais s'il est en effet essentiel de lier la crise politique aux réformes économiques menées ou envisagées par les gouvernements des deux pays, l'interprétation de la relation entre les dynamiques économique et politique esquissée ci-dessus n'est pas satisfaisante pour deux raisons au moins. Premièrement parce que l'ouverture progressive des économies italienne et française, et encore plus l'implication des deux pays dans l'intégration européenne – qui sont à

1. *Ibid.*, p. 430.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, p. 432 (nous soulignons).

l'origine de la prétendue « nécessité » des réformes –, sont en grande partie la conséquence de choix politiques délibérés : ils ne peuvent guère être considérés comme des facteurs purement exogènes qui déstabiliseraient des équilibres politiques préexistants. Deuxièmement parce que les programmes explicitement néolibéraux qui ont connu un succès électoral dans les deux pays au milieu des années 2000 sont apparus *après* le déclenchement de la crise politique. On ne peut donc pas réduire la crise politique à l'orientation néolibérale des programmes politiques des années 2000.

Au contraire, on peut considérer que les programmes de « rupture » néolibérale comme ceux de Sarkozy en 2007 et de Berlusconi en 2008 ont été conçus pour répondre aux crises politiques respectives des deux pays. La crise politique est la conséquence de la rupture des alliances sociales qui structuraient la vie politique en France et en Italie : ce qu'il faut d'abord comprendre et analyser, ce sont les facteurs qui ont déstabilisé les anciens équilibres politiques et conduit à concevoir la « rupture néolibérale » comme une issue possible à la crise. Une fois les anciennes alliances sociales brisées, la nécessité de reconstituer un bloc social dominant a dicté l'agenda politique : en l'absence d'une alliance sociale solide, constituée par les intérêts que les politiques publiques protègent et capable en retour de valider politiquement la stratégie de médiation choisie par les gouvernements, l'instabilité politique persistera dans les deux pays. Une instabilité qui ne se traduit pas simplement par la difficulté des gouvernements sortants à être reconduits, mais aussi par les hésitations et les changements dans la stratégie de politique économique et de réforme institutionnelle à suivre. La crise politique persistera donc jusqu'à ce qu'une stratégie politiquement validée de médiation entre les attentes sociales soit trouvée. La stratégie néolibérale de « rupture » doit alors être analysée comme une tentative de reconstruire une alliance sociale dominante, plutôt que comme l'expression politique de la difficulté à s'adapter aux contraintes économiques exogènes.

Les tentatives de rupture néolibérale ont rencontré des difficultés et des échecs tant politiques qu'économiques aussi bien en France qu'en Italie. Le « noyau dur » néolibéral est à peu près identique dans les deux pays : les indépendants, les commerçants, les artisans et petits entrepreneurs ainsi qu'une partie des cadres du secteur privé. Cependant, ce noyau constitue une minorité de l'électorat ; une stratégie néolibérale doit donc s'appuyer sur une coalition sociale plus large. En France, le programme de « rupture » néolibérale de Sarkozy a été conçu comme une médiation entre, d'une part, les attentes du « noyau dur » et, d'autre part, celles de la majeure partie des salariés du secteur privé. En Italie, la stratégie de Berlusconi a été de former une alliance entre le « noyau dur » et les classes précaires et assistées.

En dépit de discours presque identiques, les stratégies néolibérales française et italienne sont différentes. De même, les raisons expliquant les difficultés de l'agenda néolibéral et les formes particulières qu'il prend dans les deux pays se distinguent. Dans le programme politique de Nicolas Sarkozy, la médiation entre les principaux groupes qui doivent former le nouveau bloc dominant consistait en la mise en œuvre d'une flexicurité à la française conçue pour apaiser les craintes des salariés du secteur privé vis-à-vis de la flexibilité du marché du travail. En Italie, l'engagement fondamental de Berlusconi vis-à-vis des classes précaires et assistées dépendait de la capacité des réformes néolibérales à produire de la croissance et de l'emploi. Dans les deux cas, ces programmes ont échoué : le chômage est resté élevé et la croissance faible, et le soutien politique s'est rapidement affaibli.

La crise économique de 2008 a posé des problèmes majeurs pour la poursuite de la stratégie néolibérale dans chacun de ces pays mais elle a aussi fourni de nouvelles opportunités. En France, la présence simultanée d'un chômage élevé et la nécessité de contrôler la dette publique ont été un obstacle à la viabilité d'un système de « flexicurité ». Ce projet semble (temporairement ?) abandonné par la coalition de droite et Sarkozy a

été forcé de choisir entre une stratégie stricte de réforme néolibérale correspondant aux attentes des entrepreneurs indépendants et des petites entreprises, et le rejet des réformes néolibérales radicales du marché du travail ou de la protection sociale susceptibles d'alimenter les inquiétudes des salariés du secteur privé. Après une longue période d'hésitation, la deuxième option a été privilégiée. Cela explique à la fois l'absence de réformes de rupture pour le marché du travail et, au moins en partie, la remontée du Front national, dont le noyau dur électoral se trouve essentiellement parmi les indépendants¹.

En Italie, la crise a aussi posé des problèmes car, en freinant la croissance et en alimentant la hausse du chômage, elle a éloigné les classes précaires de Berlusconi. Cependant, si le rythme des réformes néolibérales a été considérablement réduit, Silvio Berlusconi n'a pas changé ses priorités : entre les attentes des travailleurs indépendants et celles de la classe assistée et des précaires, ce sont les premières qui ont été privilégiées².

Ces choix stratégiques différents dépendent en partie du positionnement des partis de gauche dans chaque pays. En France, la gauche proposait jusqu'à présent un programme ne remettant pas trop en cause un certain niveau de protection pour les salariés du secteur privé, lesquels pourraient sinon reporter leurs voix ailleurs ou s'abstenir si la gauche choisissait une voie néolibérale trop affirmée. En Italie, la gauche n'a rien trouvé de mieux

1. Aux élections cantonales de mars 2011, le FN a obtenu 15,2 % des voix et l'UMP 17 %. D'après un sondage d'OpinionWay, le score du FN parmi les indépendants aurait été de 37 % contre 25 % pour l'UMP. Cependant, l'UMP aurait obtenu 33 % des voix des employés du secteur privé, contre 11 % pour le FN (sondage OpinionWay-Fiducial pour LCI : profil des abstentionnistes et des électeurs et motivations du vote, 20 mars 2011).

2. Cela permet aussi d'expliquer l'extrême modestie du plan antirécession de 2009-2010 en Italie.

à proposer aux classes précaires que la promesse d'une croissance reposant sur une politique d'offre néolibérale. L'absence de réelle proposition politique alternative rend la déception de classes précaires politiquement moins coûteuse pour la droite.

Toutefois, la phase de la crise économique qui voit la question des finances publiques dominer l'agenda politique offre de nouvelles possibilités pour la poursuite de la réforme néolibérale des modèles de capitalisme italien et français. Les questions de finances publiques, de compétitivité extérieure et de chômage remettent au premier plan les préoccupations relatives au marché du travail et à la protection sociale. Mais plutôt que de favoriser une version radicale de la réforme néolibérale, s'appuyant sur des alliances sociales semblables à celles qui avaient favorisé la « révolution conservatrice » dans les pays anglo-saxons au début des années 1980, elles en promeuvent une version en apparence édulcorée, s'adossant à une entente sociale autour des classes moyennes et portée par une alliance politique centriste qui émerge. Cette alliance centriste est rendue possible en Italie par la disparition de la gauche et en France par l'évolution du Parti socialiste (PS) qui semble pouvoir s'imposer, appuyée par les transformations institutionnelles se déroulant à l'échelle européenne qui visent à contrôler les politiques budgétaires des états membres de l'Union¹.

La mise en œuvre effective de réformes néolibérales, notamment sur le marché du travail et dans les systèmes de protection sociale, peut bénéficier des difficultés extrêmes à réorganiser un bloc social susceptible de

1. Par exemple le traité intergouvernemental sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'union économique et monétaire (TSCG) imposera une « règle d'or » budgétaire renforcée qui s'appliquera aux États de l'Union européenne et sera « de préférence » inscrite dans les constitutions. Cela signifiera entre autre un « déficit structurel » limité à 0,5 % du PIB.

soutenir une stratégie de réformes social-démocrates¹ couplées à une politique macro-économique d'inspiration keynésienne. Faute de pouvoir accomplir la transformation néolibérale sous la forme d'une « rupture » conservatrice, il existe une autre option pour les forces sociales favorables au néolibéralisme : faire exister une alliance avec une partie des groupes sociaux originellement attaché au centre-gauche sur des compromis « modernisateurs » autour de l'« activation » de la protection sociale, la réduction de la générosité des prestations sociales, l'accroissement de la concurrence sur les marchés de biens et services, la préservation de l'ouverture au commerce international et la poursuite de l'intégration européenne.

Cette stratégie demande qu'émerge un bloc social dominant dont le principal fondement serait les classes moyennes qualifiées. Les contraintes sont quelque peu différentes dans les deux pays considérés. C'est en France que la structuration de la concurrence politique autour d'un axe gauche-droite encore relativement bien identifié rend la nouvelle stratégie plus difficile, tout au moins en ce qui concerne les alliances électorales.

Nous exposons dans ce qui suit le contexte économique et politique des trois dernières décennies, avec la relative stabilité sociopolitique des alliances sociales avant les années 1980 en France et en Italie, en utilisant le concept de bloc social dominant que nous explicitons. Les facteurs qui ont conduit à l'éclatement de ces alliances sont ensuite analysés. Les difficultés rencontrées par la gauche pour proposer une stratégie se différenciant du néolibéralisme en France et en Italie sont alors comparées. Les options néolibérales respectives pour l'Italie et la France sont enfin examinées, avec les difficultés de la rupture et les opportunités qu'offre la constitution d'un

1. Au sens premier de ce terme et non dans le sens dévoyé de social-libéral.

« bloc bourgeois¹ ». La conclusion met en perspective les ressemblances et les différences réelles entre les deux pays et le rôle que joue l'intégration européenne dans leur transformation néolibérale.

1. On appellera « bloc bourgeois » l'alliance sociale centrée autour des classes moyennes et supérieures qualifiées. La dénomination de type socio-économique est préférable à la dénomination politique adoptée pour d'autres blocs considérés dans le texte. Parler d'un « bloc centriste », par exemple, aurait été insatisfaisant pour au moins deux raisons : (i) pour l'Italie, la dénomination « centriste » renvoie à la démocratie chrétienne et donc à l'ancienne alliance sociale, sociologiquement différente, plus vaste, que celle du « bloc bourgeois » susceptible de soutenir la politique de Monti ; (ii) les politiques soutenues par le « bloc bourgeois » ne sont pas toutes « centristes » ou « modérées » : en matière d'intégration européenne par exemple. L'expression « bloc bourgeois » est utilisée dans la littérature politique dans un sens quelque peu différent de celui qui est adopté ici. Elle désigne, pour la Suisse ou l'Allemagne de la république de Weimar, une coalition de partis de droite opposés aux politiques socialistes. Les alliances sociales sous-jacentes à ces coalitions politiques sont autres. Le bloc de droite traditionnel est en général idéologiquement plus conservateur que les alliances sociales que nous considérons sous la dénomination de « bloc bourgeois ». De plus, le bloc de droite exclut souvent les salariés du secteur public (dont les catégories moyennes et hautes sont en revanche susceptibles d'intégrer les alliances sociales que nous appelons « bloc bourgeois ») et il inclut une fraction des classes populaires dont les intérêts ne sont pas pris en compte par la stratégie de médiation politique des alliances appelées « bloc bourgeois » dans cet ouvrage.

Le néolibéralisme

Le néolibéralisme recouvre un large espace politique et idéologique. Malgré la très grande diffusion du terme dans les débats publics, ou peut-être à cause d'elle, il est très souvent utilisé de façon imprécise voire inexacte. C'est particulièrement le cas lorsque le mot est employé pratiquement comme synonyme de laisser-faire^a, assimilé au concept flou de « fondamentalisme de marché » ou désigne même parfois les idées libertariennes. Malgré la grande diversité des pensées et des orientations politiques que l'on peut rattacher au néolibéralisme et des divergences entre les différentes tendances de ce courant, il existe un certain nombre d'éléments communs ou, au moins, saillants.

Une série de travaux récents a souligné les différences entre le néolibéralisme et le libéralisme classique^b. L'inaptitude de la pensée libérale à rendre compte des évolutions économiques et sociales vers la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle – comme l'écrivait Rüstow, la responsabilité du déclin du libéralisme est à rechercher dans le libéralisme même – ainsi que l'incapacité de la doctrine du

a. J. Stiglitz, « The end of neo-liberalism ? ».

b. M. Foucault, *Naissance de la biopolitique* ; F. Denord, « Aux origines du néolibéralisme en France. Louis Rougier et le Colloque Walter Lippmann de 1938 » ; *Néolibéralisme version française. Histoire d'une idéologie politique* ; « French neoliberalism and its divisions. From the Colloque Walter Lippmann to the 5th Republic » ; C. Laval, *L'Homme économique. Essai sur les racines du néolibéralisme* ; P. Dardot et C. Laval, *La Nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale* ; D. Plewe et B. Walpen, « Wissenschaftliche und wissenschaftspolitische Produktionsweisen im Neoliberalismus » ; B. Walpen, « Von Igel und Hasen oder : Ein Blick auf den Neoliberalismus » ; R. Ptak, « Ordoliberalismus – Zur Entwicklung des Neoliberalismus in Deutschland » ; H. Schui et S. Blankenburg, *Neo-liberalismus : Theorie, Gegner, Praxis*.

laisser-faire à contrer la « menace » d'une révolution socialiste^c, ont conduit à un réexamen de la pensée libérale et à l'émergence de ce que certains comme le philosophe français Louis Rougier qualifieront de néolibéralisme. Une métaphore utilisée par Rougier (en 1938) éclaire les écarts entre les différentes doctrines : là où le laisser-faire autoriserait les automobilistes à circuler dans tous les sens selon leur bon plaisir et où le socialisme planificateur fixerait à chaque voiture son heure de sortie et son itinéraire, le néolibéralisme se contenterait d'imposer un code de la route^d.

Pour le néolibéralisme, l'ordre de marché concurrentiel n'est pas un ordre naturel mais un ordre construit, ce qui laisse entrevoir la possibilité d'un programme politique visant à l'établir et à le préserver contre des menaces récurrentes. Dans cette optique, l'État n'est ni minimal ni résiduel, mais joue un rôle de créateur et de protecteur de l'ordre concurrentiel. L'État néolibéral doit agir pour que « la conquête du bénéfice soit l'issue de la victoire des plus aptes dans une loyale compétition^e ». La concurrence est en effet le principe central du néolibéralisme, supposé d'une part conduire à l'efficacité économique et conçue d'autre part comme une éthique. La concurrence est donc considérée comme bénéfique pour l'individu, l'économie et la société. Tout frein à la concurrence, toute position protégée, tout « privilège » obtenu et maintenu en se préservant des rigueurs de la concurrence est donc dans une perspective néolibérale non seulement économiquement inefficace mais aussi moralement condamnable^f.

c.. I. Fisher; « Why has the doctrine of laisser-faire been abandoned ».

d. L. Rougier; *Les Mystiques économiques. Comment l'on passe des démocraties libérales aux états totalitaire*.

e. *Ibid.*, p. 84.

f. Voir W. Lippman, *La Cité libre*.

Les inégalités dues à des « privilèges » sont ainsi réprouvées alors que celles qui résultent de « supériorités intrinsèques » pourront être au fondement d'un ordre social stable. Lippman utilise la métaphore sportive banale de la course de vitesse : pour le néolibéralisme, il ne s'agit pas que tous les concurrents finissent la course sur la même ligne, mais que personne ne soit avantagé au départ ou n'ait le droit de pousser du coude ses concurrents^g. Ainsi la course récompensera le meilleur coureur. Ce que promet la société néolibérale n'est pas l'égalité des richesses ou des conditions mais la promesse que les « inégalités extrinsèques » imposées par des privilèges et prérogatives seront diminuées pour que s'affirment les « supériorités intrinsèques ». Un élitisme certain amène d'ailleurs les néolibéraux à concevoir des limites à la souveraineté populaire et la démocratie, suspectes de chercher à imposer des protections contre les rigueurs de la concurrence.

On peut donc définir une politique néolibérale comme ayant pour objectif central d'établir et de maintenir la concurrence entre les agents dans les conditions qui viennent d'être exposées. Dans le domaine de la protection sociale, il est de la responsabilité de l'individu de trouver ses moyens de subsistance en s'insérant sur le marché du travail. Dans une perspective minimale^h, l'état social devra se réduire à des interventions auprès des nécessiteux sans objectif de redistribution. Dans une perspective plus volontariste, il s'agira de rétablir les conditions d'égalité *ex-ante* des compétiteurs (égalité des chances), ce qui peut impliquer une redistribution significative et contribue à différencier un néolibéralisme de droite d'un néolibéralisme de « gauche ». Le marché du travail se devra d'avoir

g. Voir B. Amable, « Morals and politics in the ideology of neoliberalism ».

h. Voir F. A. Hayek, *The Constitution of Liberty*.

des règles qui ne protègent pas les individus de la concurrence, à charge pour eux de se rendre employables. La position des néolibéraux vis-à-vis des syndicats va de la méfiance hostile (par exemple Hayek) à l'appréciation positive. Dans ce dernier cas de figure, l'estime va aux syndicats qui montrent de la compréhension pour les bienfaits de la « société libre » et œuvrent pour une communauté d'intérêts entre employeurs et employés promouvant la « paix sociale » et la « modération salariale ». Dans le premier cas de figure, en revanche, l'insistance est mise sur les dangers que peut représenter une coalition d'intérêt pour l'efficacité du marché concurrentiel. Si syndicats il doit malgré tout y avoir, il est nécessaire que ceux-ci soient de la plus petite taille possible afin de limiter autant que faire se peut le pouvoir anticoncurrentiel qu'ils sont susceptibles d'exercer. La diminution des protections légales de l'emploi et l'individualisation du contrat de travail sont donc des mesures néolibérales. La recherche d'un ordre de marché concurrentiel s'applique aussi aux biens et services et demande la mise en œuvre d'une politique de libéralisation afin de lever les obstacles à l'activité privée (barrières à l'entrée, restrictions légales...) et en limitant ou éliminant la présence d'entreprises publiques. L'État peut intervenir dans l'économie à la condition que s'appliquent à lui les mêmes règles que celles que doivent respecter les agents privés. Est aussi concerné par ces règles ce qui est communément considéré comme relevant des services publics (santé, éducation...).

1. Équilibre politique et bloc social dominant

ÉQUILIBRE POLITIQUE, CRISE POLITIQUE ET CRISE SYSTÉMIQUE

Une situation de crise politique sera définie ici en référence à un équilibre politique. Dans l'approche d'économie politique développée par S. Palombarini en 2001, B. Amable en 2003 et B. Amable et S. Palombarini en 2005 et 2009¹, la viabilité d'un modèle socio-économique repose sur sa capacité à réguler un conflit social dont les racines se trouvent dans la différenciation socio-économique des intérêts des agents individuels et collectifs, et l'hétérogénéité des attentes sociales qui découle de cette différenciation.

La régulation du conflit ne correspond pas à sa solution ou à son dépassement. En règle générale, la variété des intérêts socio-économiques correspondant à des systèmes sociaux hautement différenciés et la rareté des ressources que les politiques publiques sont en mesure de mobiliser feront obstacle à la satisfaction de l'ensemble des attentes sociales. La régulation du conflit social ne présuppose pas une réponse à la totalité des demandes qui proviennent des agents économiques. Les politiques publiques opèrent nécessairement une sélection parmi les attentes sociales en présence. Une situation dans laquelle le conflit social est régulé est définie comme un équilibre politique, c'est-à-dire que la contestation découlant des groupes sociaux dont les demandes ont été ignorées par les dirigeants politiques est limitée à une position minoritaire de l'espace de représentation politique ou réprimée avec l'aide de la violence légitime. Les groupes sociaux dominants, c'est-à-dire ceux dont les demandes sont prises en compte dans la définition des politiques publiques, constituent, dans une telle situation, un *bloc social dominant* (BSD). Par conséquent, le

1. Voir S. Palombarini, *La Rupture du compromis social italien* ; B. Amable, *The Diversity of Modern Capitalism* ; B. Amable et S. Palombarini, *L'Économie politique n'est pas une science morale* et « A neorealist approach to institutional change and the diversity of capitalism ».

conflit social est régulé et un équilibre politique apparaît lorsqu'existe un BSD stable composé de différents groupes sociaux qui soutiennent la stratégie de médiation mise en œuvre par le pouvoir politique.

Le rôle du pouvoir est de sélectionner les demandes sociales qui seront satisfaites et celles qui seront sacrifiées. Plusieurs paramètres influencent cette décision : la disponibilité des ressources et le contexte macro-économique, le contenu précis des demandes, leur compatibilité réciproque... Mais le principal critère que les acteurs politiques doivent prendre en compte est la capacité des différents groupes sociaux à fournir un soutien électoral ou plus généralement politique en échange de la satisfaction de leurs revendications. Les acteurs politiques, par exemple les partis, ont besoin de soutien afin de renforcer leur position dans le champ concurrentiel de la représentation partisane. Le conflit social est régulé lorsque la stratégie du parti ou de la coalition au pouvoir permet d'obtenir le soutien nécessaire pour la validation politique, c'est-à-dire lorsque la contestation sociale et politique n'est pas suffisante pour déstabiliser le leadership politique ou le forcer à changer de cap.

En tant que règles sociales, les institutions spécifiques à un modèle donné de capitalisme jouent un rôle majeur dans la régulation possible du conflit social. En effet, les institutions (i) contribuent à la structuration des relations socio-économiques et donc des intérêts sociaux en présence, (ii) organisent l'espace de représentation politique, c'est-à-dire l'espace dans lequel les différentes offres politiques sont en concurrence, (iii) délimitent, à travers les contraintes qu'elles définissent, l'espace possible pour les stratégies des acteurs politiques recherchant une médiation réussie, (iv) conditionnent l'impact des politiques publiques sur la dynamique économique et, par conséquent, sur les demandes sociales.

Une *crise politique* est une situation où il n'y a plus d'espace pour une médiation politique entre les demandes des groupes sociaux appartenant au BSD au sein d'une structure institutionnelle donnée. La crise politique correspond donc à l'impossibilité de renouveler le compromis dominant,

une impossibilité qui peut découler d'un changement exogène au système social concerné, mais aussi être la conséquence endogène des politiques auparavant nécessaires à la viabilité du bloc dominant.

La structure institutionnelle existante peut se révéler incompatible non seulement avec le renouvellement de l'ancien BSD, mais aussi avec l'émergence de tout nouveau bloc dominant. Il faut ainsi faire la distinction entre une situation de crise politique, qui correspond à la rupture d'un bloc dominant donné, et une situation de *crise systémique*. En situation de crise systémique, les acteurs politiques qui visent le renouveau de l'ancien compromis dominant ne sont plus en mesure d'identifier une stratégie de médiation efficace ; mais les acteurs politiques concurrents ne sont pas non plus en mesure de proposer une stratégie de médiation différente capable de conduire à la formation d'une nouvelle alliance dominante. Une telle situation est marquée par un degré élevé d'instabilité, car aucune stratégie politique ne peut engendrer le soutien nécessaire à stabiliser un pouvoir politique donné.

Dans une situation de *crise systémique*, les stratégies visant à reconstruire ou à stabiliser l'ancien BSD et celles qui se donnent pour objectif la formation d'un nouveau BSD doivent ainsi nécessairement inclure certains changements institutionnels : c'est en fonction de leur projet politique (c'est-à-dire du profil du bloc social qu'ils essaient de construire) que les décideurs politiques identifieront les institutions à modifier en priorité ainsi que le contenu concret de ce changement. Dans une situation de crise systémique, les programmes politiques se différencieront ainsi en fonction du type de modification institutionnelle qu'ils proposent.

Si on considère que les institutions sont elles-mêmes le résultat de compromis sociaux spécifiques, cela revient à remettre en question des compromis passés et à rouvrir certains conflits sociaux qui avaient été précédemment neutralisés. En situation de crise systémique, le conflit politique ne porte donc plus simplement sur le contenu des politiques publiques « ordinaires », mais aussi sur l'architecture institutionnelle : la politique

économique élargit son domaine jusqu'à inclure le changement des règles du jeu qui, avant la crise, étaient considérées comme à l'abri de la décision politique discrétionnaire. C'est une période durant laquelle le pouvoir politique est forcé d'intervenir plus directement dans des domaines qui fonctionnaient auparavant selon des « règles » largement acceptées, afin de trouver un moyen d'agréger suffisamment de groupes dans un nouveau bloc. Cette intervention peut évidemment conduire à une aggravation de la situation de certains groupes voire menacer leur existence. Un groupe social se définit par l'attente sociale homogène qu'il exprime : si le changement institutionnel implique une intensification de la divergence d'intérêts au sein d'un ou de plusieurs groupes, ceux-ci peuvent se dissoudre et se réagréger dans des formes nouvelles en donnant lieu à une restructuration de la demande politique.

Cette position théorique conduit à reconsidérer les notions de *complémentarité* et de *hiérarchie* des institutions. Du point de vue d'un groupe social, deux institutions sont complémentaires lorsque leur présence conjointe favorise la protection des intérêts qui définissent le groupe. Du point de vue d'une stratégie politique donnée, la complémentarité est définie en référence à la formation d'un bloc social spécifique. La présence conjointe des institutions devrait permettre d'élargir l'espace pour la médiation politique entre les groupes susceptibles de former le BSD. Ces deux types de complémentarité ne sont pas nécessairement associés à la même configuration des institutions.

La *hiérarchie* entre les institutions peut être définie par rapport à l'importance que l'institution a pour un certain groupe social ou à la contribution à la stabilité d'un compromis politique. Pour un groupe sociopolitique, les institutions hiérarchiquement supérieures sont celles qui comptent le plus pour les intérêts du groupe. Du point de vue de la médiation politique, la hiérarchie renvoie à la question de la formation d'alliances sociales et la création d'un bloc social dominant. Dans un équilibre politique, une institution est d'autant plus importante que

sa remise en cause ou sa modification impliquerait des difficultés pour l'existence du compromis dominant. À l'équilibre, le compromis dominant et les institutions hiérarchiquement supérieures se valident réciproquement, les institutions jouant un rôle déterminant dans l'établissement du compromis et, en retour, les groupes dominants validant politiquement ces institutions.

Pour comprendre l'intensité du débat sur des changements institutionnels souvent présentés comme « nécessaires » aussi bien en France qu'en Italie, il est donc utile d'analyser la trajectoire qui a conduit à l'explosion d'une crise politique dans ces deux pays, puis à la dégradation de la crise politique en crise systémique. Il est essentiel, pour cela, de mettre en rapport :

- les attentes sociales dans leur articulation avec la structure socio-économique propre à chacun des deux pays ;
- les politiques publiques examinées comme stratégies de médiation entre les différentes attentes, médiation par nature sélective entre les intérêts sociaux à protéger et les intérêts à sacrifier ;
- les conséquences économiques des politiques publiques analysées à la fois dans leur dimension de court terme comme réponses plus ou moins satisfaisantes aux différentes attentes sociales et par rapport à leurs effets de moyen et long terme sur la structure sociale et donc sur l'évolution des attentes auxquelles les décideurs politiques font face.

Dans cette perspective, l'étude des stratégies qui caractérisent aujourd'hui le panorama politique français et italien doit commencer par l'analyse des racines de la crise politique dans ces deux pays.

LES ALLIANCES SOCIALES EN ITALIE ET EN FRANCE AVANT LA CRISE

Les alliances sociopolitiques en Italie et en France avant la crise sont présentées brièvement ci-dessous et leurs principales caractéristiques résumées dans les tableaux 1 et 2.

En Italie, on doit considérer l'existence d'au moins cinq groupes différents¹. Le premier de ces groupes est constitué des grandes entreprises privées, traditionnellement établies dans le triangle Gênes-Milan-Turin. La demande politique de ces grandes entreprises peut se résumer en trois éléments : une configuration macro-économique qui assure la compétitivité internationale de leur production ; un modèle de relations industrielles fonctionnel à leurs objectifs ; une intervention publique en termes de soutien direct à la demande effective et de transferts divers.

Le deuxième groupe comprend les employés de ces grandes entreprises. Suite à la définition du sociologue Arnaldo Bagnasco, ils forment la classe ouvrière « centrale », qui est syndiquée et, jusqu'à la fin des années 1980, représentée politiquement par le Parti communiste italien. Les intérêts partagés par les membres du groupe sont la préservation (ou la croissance) des salaires réels et des retraites, la lutte contre le chômage et la protection des garanties spécifiées dans le statut des travailleurs.

Les petits entrepreneurs et leurs employés peuvent être considérés comme faisant partie d'un seul et même groupe. Les petites et moyennes entreprises ont bâti leur succès sur la capacité à surmonter les limites de l'organisation taylorienne qui prévaut dans les grandes entreprises industrielles. Ils combinent la flexibilité typique des petites entreprises avec l'exploitation des économies d'échelle dans le secteur industriel. Ces caractéristiques et le faible taux de syndicalisation des travailleurs dans le nord-est de l'Italie expliquent pourquoi la demande politique des ouvriers

1. Voir S. Palombarini, *La Rupture du compromis social italien*. Pour donner une idée de l'importance relative des groupes, on peut mentionner qu'en 2001 les entreprises privées représentaient 59 % des emplois (24 % pour les firmes de moins de 15 salariés comme pour celles de 16 à 100 salariés et 11 % pour celles de plus de 100 salariés) ; l'emploi public représentait 15 % des emplois, les travailleurs indépendants 16 %, les professions libérales 4 % (source : Istat).

de cette partie du pays est résumée par la viabilité concurrentielle des entreprises qui les emploient.

Les intérêts des petites et moyennes entreprises sont en partie complémentaires à ceux des grandes entreprises. L'intégration entre les cycles de production des deux secteurs reste considérable. Mais, par rapport aux anciennes industries fordistes, les petites et moyennes entreprises sont davantage tournées vers l'exportation. Par ailleurs, la demande du secteur public leur est rarement adressée. Enfin, elles ont moins besoin d'une médiation de l'État dans leur gestion des relations du travail. Les revendications politiques du groupe sont donc plus liées à des facteurs déterminant la compétitivité des exportations (coût du travail, taux d'intérêt, taux de change, etc.), et moins aux ressources publiques mises en jeu par la politique budgétaire. La réponse aux attentes des classes sociales issues de la bureaucratie, de l'administration ou des entreprises publiques (qui forment le quatrième groupe), surtout présentes dans les régions du sud du pays, est *a contrario* liée à la politique budgétaire et aux ressources publiques qui garantissent le soutien de leurs revenus.

La dernière demande politique à prendre en compte est liée à la diffusion de la rente financière impulsée par un rapport entre dette publique et PIB qui a doublé au cours de la période 1980-1994. Jusqu'au milieu des années 1990, la dette publique était financée à 90 % par l'épargne des résidents. La hausse des taux d'intérêt, pour partie provoquée par celle de la dette, a incité les ménages italiens à placer de plus en plus leur richesse financière dans les obligations publiques et privées (figure 1).

La hausse de la dette et celle des taux d'intérêt réels (dont le niveau a dépassé 8 % en 1992) ont engendré un transfert de richesse considérable vers les classes épargnantes. En 1992, 8 % du revenu disponible italien provenait des intérêts sur la dette publique. Ce transfert s'est fait principalement vers les classes les plus aisées et vers les territoires les plus riches du pays : ainsi, la part du revenu disponible engendrée par les intérêts sur la dette n'atteignait pas 3 % dans les régions du Sud, alors

qu'elle dépassait 10 % dans plusieurs régions du Nord (avec un pic de 14 % en Lombardie)¹.

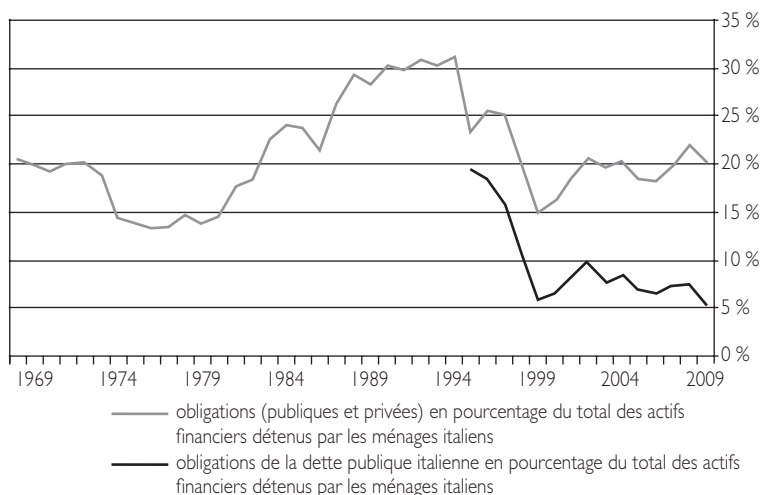


Figure 1 – Part des obligations dans les actifs financiers des ménages italiens.

Source des données : Banca d'Italia.

Pour résumer, le bloc social dominant en Italie dans les années 1980 était une alliance entre grandes et petites entreprises, classes dépendant des transferts et secteur public². La stabilité de cette alliance a été rendue possible par la croissance de la dette publique, un élément qui finira par se révéler déstabilisant. Les employés des petites entreprises, ayant leurs intérêts alignés sur ceux de leurs employeurs, ont été inclus dans le

1. Source : Istat, Conti economici territoriali.

2. Voir S. Palombarini, *La Rupture du compromis social italien et Dalla crisi politica alla crisi sistemica*.

bloc dominant. Les employés des grandes entreprises, en revanche, ont été exclus de ce bloc et voyaient leur vote en partie « figé » sur le PCI.

Tableau 1. – Les groupes sociopolitiques en Italie dans les années 1980.

	Groupe sociopolitique	Localisation principale	Attentes
Bloc social dominant	Grandes entreprises industrielles	Milan-Turin-Gênes	<ul style="list-style-type: none"> • Politique macro-économique favorable à la compétitivité • Intervention publique dans les négociations salariales • Intervention publique pour soutenir la demande effective et transferts divers (Cassa integrazione, mesures fiscales, etc.)
	Petites entreprises et leurs employés	Nord-Est et Centre	<ul style="list-style-type: none"> • Politique macro-économique favorable à la compétitivité
	Classes assistées, fonction publique et firmes publiques	Centre et Sud	<ul style="list-style-type: none"> • Transferts publics
	Classes liées à la rente et au secteur financier	Nord	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'intérêt élevés • Offre abondante de titres publics • Développement de la bourse et des marchés financiers
Exclus du bloc dominant	Employés des grandes entreprises	Milan-Turin-Gênes	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse du salaire réel • Lutte contre le chômage • Protection et extension des droits sociaux

En France, la situation est très différentes¹. Les employés et surtout les catégories intermédiaires du secteur privé ont été des groupes clés dans un contexte où deux blocs ont alternativement dominé la vie politique

1. Voir E. Guillaud et S. Palombarini, « Évolution des attentes sociales et comportement électoral : France, 1978-2002 ».

depuis le début des années 1980. Le paysage sociopolitique de la France de la fin des années 1970 et du début des années 1980 était, par rapport à celui d'aujourd'hui, relativement simple : deux alliances sociales aux attentes différenciées représentées par des organisations politiques bien identifiées. La figure 2 montre ainsi que la probabilité de voter pour un candidat de l'union de la gauche (alliance politique autour du programme commun de gouvernement rassemblant le Parti socialiste, le Parti communiste et le Mouvement des radicaux de gauche) est assez nettement différenciée selon la catégorie socio-professionnelle de l'électeur.

Le bloc de gauche, qui rassemblait la majorité des employés du secteur public et la classe ouvrière, était représenté par le Parti socialiste et les autres partis de gauche, en particulier le Parti communiste, qui étaient alliés dans la perspective de gouverner au sein de la même coalition (programme commun, union de la gauche). Les attentes au sein de ce bloc étaient une intervention plus grande de l'État dans l'économie, plus de réglementations de la relation d'emploi et une augmentation du niveau de vie des catégories salariées les plus pauvres. L'alliance de droite réunissait les cadres du secteur privé (cadres et professions intermédiaires), les professions libérales, les indépendants (commerçants et artisans) ainsi que la majeure partie du monde agricole. Elle était représentée par le parti gaulliste et ses alliés libéraux. Les attentes concernaient l'intervention de l'État pour une stratégie industrielle protégeant les intérêts nationaux, à savoir les entreprises françaises. Ce bloc était opposé à plus de nationalisations, ce qui était un point essentiel du programme de gouvernement de la gauche. La différenciation du bloc de droite avec l'alliance de gauche concernait également l'action redistributrice de l'État ; l'alliance de gauche désirait diminuer les disparités de revenus en augmentant les impôts, tandis que l'alliance de droite préférait une baisse d'impôts, quitte à voir les inégalités augmenter.

Si on se fonde sur l'enquête Emploi de l'Insee, les ouvriers et les employés représentaient respectivement 25 et 30 % des emplois en 1982.

Les indépendants formaient 8 % des emplois, les cadres moyens et supérieurs 28 % et les agriculteurs 6 %. Compte tenu des propensions à voter à gauche ou à droite de chacun de ces groupes, estimées d'après l'enquête post-électorale de 1978, on retrouve bien deux blocs d'importance numérique à peu près équivalente.

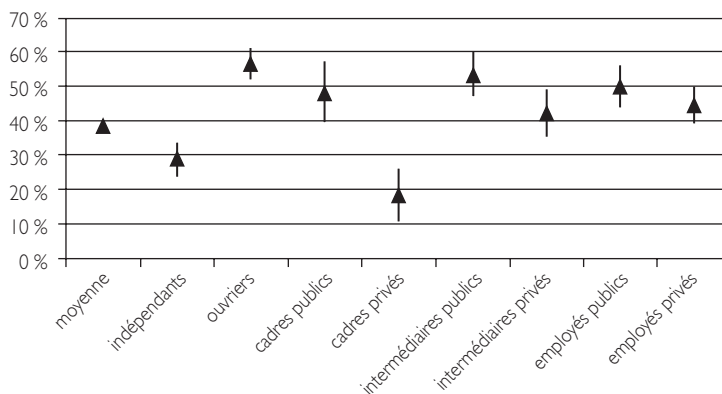


Figure 2 – Probabilité de voter pour l'union de la gauche au premier tour des élections législatives de 1978 selon la catégorie socio-professionnelle. Le triangle représente la probabilité estimée, le trait vertical l'intervalle de confiance à 95 % (voir Annexes, p. 125).

Les principales différences entre les deux pays méritent d'être soulignées : en France, deux blocs sociaux représentés par deux coalitions politiques distinctes ont occupé le pouvoir en alternance¹ ; en Italie, il n'y a eu qu'un seul bloc avant les années 1990. Les employés du secteur privé

1. On pourrait argumenter, mais cela dépasserait le périmètre de cet ouvrage, que cette division en deux blocs est devenue effective après 1958.

occupaient une position centrale en France, notamment les employés des grandes entreprises ; ce groupe était exclu de l'échange politique en Italie. Deux raisons principales peuvent expliquer ces écarts :

- des facteurs politiques, y compris dans leurs aspects internationaux : il existait en Italie une *Conventio ad excludendum* contre le PCI, un peu similaire à ce qui a existé sous la IV^e République en France ;
- des facteurs socio-économiques : les grandes entreprises ont joué un rôle nettement plus important en France en termes de PIB et d'emploi qu'en Italie, ce qui implique un plus grand poids politique pour leurs employés.

Tableau 2 – Les groupes sociopolitiques en France dans les années 1980.

	Groupes sociopolitiques	Attentes
Bloc de droite	Indépendants	<ul style="list-style-type: none"> • Faible taxation • Limites à la protection sociale redistributrice
	Cadres du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> • Faible taxation • Intervention publique pour la compétitivité
	Agriculteurs et monde rural	<ul style="list-style-type: none"> • Transferts publics, défense de la politique agricole commune • Protection vis-à-vis de la concurrence extra-européenne
	Employés et catégories intermédiaires du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du salaire réel • Politique macro-économique de soutien de la demande • Protection sociale
Bloc de gauche	Employés du secteur public	<ul style="list-style-type: none"> • Préservation et extension du secteur public • Politique macro-économique de soutien de la demande • Augmentation du salaire réel
	Ouvriers	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du salaire réel • Politique macro-économique de soutien de la demande • Nationalisations • Protection sociale et droits sociaux • Protection vis-à-vis de la concurrence extérieure

2. La rupture des blocs sociaux dominants

LA RUPTURE DU BLOC SOCIAL ITALIEN

En Italie, la crise politique a explosé en 1992. Elle est d'abord apparue comme la conséquence d'une corruption politique forte et organisée qui, au début des années 1990, faisait l'objet d'une série d'enquêtes judiciaires dont la plus importante est connue sous le nom de *Mani pulite*. Cependant, l'histoire des vingt dernières années montre que la crise politique italienne n'est pas simplement liée aux critiques morales portées par la « société civile » contre les classes dirigeantes. De même, les explications qui lient la crise à la configuration « atypique » du système politique italien ne sont pas vraiment convaincantes. Si on les acceptait, la crise politique serait une conséquence de la chute de l'Union soviétique, qui aurait déstabilisé un équilibre très particulier dans lequel le principal parti communiste d'Europe occidentale était exclu des coalitions gouvernementales pour des raisons d'alliances internationales.

Mais, ni le changement massif du personnel politique qui s'est produit immédiatement après la crise de 1992, ni la disparition des principales formations politiques de ce qu'on appelle aujourd'hui la « première république » (notamment de la Démocratie chrétienne, du Parti communiste et du Parti socialiste) n'ont suffi à mettre un terme à l'instabilité politique : aucun gouvernement sortant n'a été reconduit entre 1992 et 2011. Si on se limitait à voir dans la crise de 1992 la conséquence de la « révolte » contre la corruption politique ou de la chute du mur de Berlin, il serait difficile de rendre compte des changements qui ont suivi et qui ont modifié en profondeur la structure socio-économique italienne (voir tableau A1, p. 127).

L'organisation de la sphère politique a été modifiée en profondeur avec l'abandon du système de vote à la proportionnelle, un considérable transfert de pouvoir du législatif vers l'exécutif et un important processus de décentralisation administrative. Dans la sphère économique, les privatisations ont démantelé le système d'entreprises à participation publique qui pendant soixante ans avait joué un rôle décisif dans l'organisation du

capitalisme italien. Le système de retraite par répartition a été progressivement remplacé par un système par capitalisation. Les secteurs les plus importants de l'économie ont été ouverts à la compétition internationale.

La « transition » de la *première* à la *deuxième république* entamée il y a deux décennies n'est pas encore terminée : pour comprendre les raisons d'une crise aussi longue et profonde, nous proposons d'interpréter la crise politique de 1992 comme la conséquence de la rupture de l'alliance sociale dominante dans les décennies précédentes. Les groupes sociaux qui composaient cette alliance étaient porteurs d'attentes hétérogènes. Les grandes entreprises du nord-ouest du pays profitaient des dépenses publiques liées aux commandes de l'État et du soutien public aux processus de restructuration (y compris de la *Cassa integrazione guadagni*). Les classes assistées du Sud bénéficiaient d'un système important de transferts. Ces dépenses n'étaient pas financées par une hausse de la pression fiscale, à laquelle les groupes sociaux du Nord étaient opposés. Il faut souligner qu'à partir de la moitié des années 1980, le thème de la lutte contre le « fardeau fiscal » porté par le Nord a été au cœur du programme politique de la Ligue du Nord, jusqu'alors un mouvement politique marginal lié à des revendications identitaires et devenu depuis l'un des protagonistes de la vie politique italienne. La dette publique jouait donc le rôle de variable d'ajustement entre ces demandes hétérogènes : son poids a doublé entre 1981 et 1993, passant de 60 à 120 % du PIB. En même temps, une dette publique croissante qui offrait des rendements toujours plus importants alimentait la diffusion de la rente financière, en particulier dans le nord du pays.

Au cours des années 1980, la combinaison de trois facteurs a favorisé la domination du patronat dans les relations du travail : (1) une politique budgétaire relativement expansive : la politique budgétaire italienne au milieu des années 1980 avait une orientation plutôt contracyclique ; (2) la rigidité du taux de change : en vue de l'admission de la lire italienne dans la « bande étroite » du Système monétaire européen (SME), qui a eu lieu en 1989, l'Italie a commencé à stabiliser son taux de change à la moitié de la décennie ; le

SME fonctionnait comme un système de changes quasi fixes, ce qui imposait de fortes contraintes à la politique économique ; (3) la faible protection des salaires réels contre l'inflation ; à partir de 1984, le mécanisme d'indexation automatique des salaires à l'inflation (*scala mobile*) a été affaibli.

Les facteurs (1) et (2) rendaient tout conflit salarial et ses conséquences en termes d'inflation très coûteux pour les syndicats, par ailleurs affaiblis par les restructurations qui avaient caractérisé la grande industrie italienne entre la fin des années 1970 et le début des années 1980. La politique expansive bénéficiait donc en premier lieu à des groupes intégrés dans le bloc social dominant.

À partir du milieu des années 1980, la politique de médiation entre les attentes dominantes a produit une série de contradictions :

- l'importance croissante des intérêts socio-économiques liés à la rente financière à l'intérieur du bloc dominant¹ ; la diffusion de la rente a été à l'origine d'une plus grande hétérogénéité des attentes sociales au sein de l'alliance dominante, ce qui a posé un problème de médiation politique notamment avec les intérêts des entreprises ;
- la hausse du niveau des taux d'intérêt, largement impulsée par celle de la dette publique : une telle évolution a été positive pour les percepteurs des rentes financières, mais négative pour l'ensemble des entreprises ;
- la perte de compétitivité engendrée par la participation à un système de changes quasi fixes en l'absence de relations du travail coopératives, une perte signalée par la hausse du taux de change réel.

L'importance grandissante des intérêts sociaux liés à la rente financière, la hausse des taux d'intérêt et la perte de compétitivité extérieure constituent autant de conséquences endogènes de la politique de médiation choisie par les gouvernements italiens au cours des années 1980. Cela a produit une fracture à l'intérieur de la base sociale du *pentapartito*, l'alliance des cinq partis

1. Pour une analyse complète du poids de la rente financière sur la distribution du revenu en Italie, voir G. Alvi, *Una repubblica fondata sulle rendite*.

qui soutenaient les différents gouvernements. Les attentes des classes assistées, de la bureaucratie publique et celles connectées à la rente financière ont trouvé une réponse dans les politiques publiques, alors que les intérêts associés à la production (les petites entreprises et leurs salariés d'un côté, la grande industrie de l'autre) ont été progressivement sacrifiés.

Les indépendants et les petites entreprises ont été les premiers à exprimer leur mécontentement. Ces groupes n'ont pas bénéficié d'un régime de politique économique qui visait à favoriser des relations du travail dominées par le patronat, alors qu'ils ont payé le prix de la hausse des taux d'intérêt et de la perte de compétitivité, particulièrement nuisible à des PME largement tournées vers l'exportation¹. Les indépendants et les petites entreprises (à la fois les petits entrepreneurs et leurs salariés) constituent le noyau dur de la base de la Ligue du Nord, qui connaît ses premiers succès électoraux dans la seconde moitié des années 1980. À cette époque, la Ligue est un parti d'opposition, mais sa base électorale est sociologiquement très proche de celle des partis de gouvernement, en particulier de l'électorat de la Démocratie chrétienne. Au début des années 1990, même Confindustria (le syndicat patronal, à l'époque très lié aux grands groupes industriels) demandait un changement radical dans les politiques publiques.

Ainsi, à la fin de la « Première république » (et avant le début de l'enquête *Mani pulite*), l'ensemble des groupes sociaux liés à la production s'opposaient à la politique du gouvernement : les salariés et les employés de la grande industrie, qui votaient largement pour le PCI et étaient par conséquent exclus de l'échange politique ; les indépendants, les petites entreprises et leurs salariés, dont le soutien avait permis l'essor de la Ligue du Nord ; les grandes entreprises et Confindustria, dont le journal (*Il sole 24 ore*), au début des années 1990, attaquait quotidiennement un gouvernement accusé de gaspiller les ressources publiques.

1. Voir M. A. Golden, « International economic sources of regime change : how European integration undermined Italy's postwar party system ».

En réponse à ces attaques et dans l'espoir de garder le soutien des entrepreneurs, le gouvernement décida d'opérer une forte restriction budgétaire pour stabiliser la dette. Mais l'effet à court terme d'une telle stratégie a été d'accroître l'insatisfaction et de provoquer l'éclatement au grand jour de la crise en 1992.

La politique suivie par le premier gouvernement Berlusconi (10 mai 1994-17 janvier 1995) peut être interprétée comme une tentative pour reconstituer le bloc social dominant des années 1980. Dans la campagne électorale de 1994, Berlusconi avait formé deux alliances différentes : l'une avec la Ligue dans le nord, l'autre avec *Alleanza nazionale* (dont la base électorale était essentiellement constituée par les fonctionnaires et les classes assistées) dans le centre et le sud du pays. Mais ces deux partis refusaient de passer un accord électoral direct entre eux. La courte durée de vie du gouvernement (dont la chute fut déterminée par la défection de la Ligue du Nord au bout de huit mois) démontre que les marges de médiation politique entre les groupes dominants au cours des années 1980 étaient complètement épuisées.

LES DIVISIONS AU SEIN DES DEUX BLOCS SOCIAUX EN FRANCE

La crise politique française n'a pas été aussi spectaculaire qu'en Italie où des dizaines de politiciens se sont assis sur les bancs des tribunaux. Mais on peut néanmoins rappeler le tollé provoqué par la présence de Jean-Marie Le Pen, candidat du Front national (FN), au second tour de l'élection présidentielle, ou encore la gifle reçue par les partis gouvernementaux lors du référendum de 2005 sur la question du traité constitutionnel européen. Par ailleurs, tout comme en Italie, aucun gouvernement français n'a été réélu depuis 1978. Les victoires de la droite (élections présidentielles ou parlementaires) de 1995 et 2007 ne font pas exception. La campagne de Jacques Chirac de 1995 était largement orientée contre la politique du gouvernement alors dirigé par son « ami de trente ans » et « compagnon » du RPR Édouard Balladur. Principal adversaire de Chirac sur sa

droite, Nicolas Sarkozy a remporté l'élection présidentielle de 2007 sur un programme de rupture radicale avec à la fois le modèle français et le style du président Chirac et de son Premier ministre Dominique de Villepin.

Les parallèles entre l'Italie et la France ne s'arrêtent pas là, car l'explication la plus commune de la crise française est aussi peu convaincante que celles mentionnées pour l'Italie. La raison la plus souvent évoquée pour expliquer l'émergence du Front national et de l'extrême droite en France est le rejet par une grande partie de l'électorat d'une politique d'immigration jugée trop tolérante, mise en œuvre aussi bien par la gauche que par la droite durant les quarante dernières années. Toutefois, cette explication est en contradiction ouverte avec les enquêtes d'opinion qui montrent que s'il y a une certaine hostilité en France vis-à-vis des immigrés, ce n'est pas un phénomène récent et elle n'a pas augmenté au cours des dernières années¹. Comme en Italie, il semble que la crise française puisse être attribuée à la difficulté de renouveler les compromis sociaux qui ont assuré la stabilité politique dans le passé.

La crise économique des années 1970, avec le ralentissement de la croissance et une forte augmentation du chômage, et les évolutions du modèle français dans les années 1980 ont peu à peu modifié le paysage sociopolitique². L'opposition des blocs de droite et de gauche sur

1. Voir par exemple les sondages post-électorales effectués entre 1978 et 2007 (CDSP Sciences-Po) et l'analyse d'E. Guillaud et S. Palombarini, « Évolution des attentes sociales et comportement électoral : France, 1978-2002 ». L'immigration est considérée comme le principal problème lors de l'élection présidentielle de 2007 par à peine 6 % de l'électorat. On peut aussi noter que la France a connu un déchaînement de violence raciste en 1973, avec pas moins de cinquante meurtres (Y. Gastaut, « La flambée raciste de 1973 en France ») ; et pourtant, J.-M. Le Pen a obtenu seulement 0,75 % des votes lors de l'élection présidentielle l'année suivante.

2. E. Guillaud et S. Palombarini, « Évolution des attentes sociales et comportement électoral : France, 1978-2002 ».

la question de l'intervention publique s'est creusée et a pris des formes nouvelles dans les années 1980, après que le gouvernement ait choisi le « tournant de la rigueur », c'est-à-dire la promotion des politiques macro-économiques restrictives afin de lutter contre l'inflation, de rester dans le SME, et plus tard de se qualifier pour l'Union économique et monétaire.

Des clivages sont apparus dans chacun des deux blocs sociaux et ont déstabilisé les bases électorales à droite et à gauche. À droite, la demande exprimée par les travailleurs indépendants et les cadres d'une politique thatchérienne n'était pas partagée par les catégories moyennes et inférieures du secteur privé. Par exemple, en estimant la probabilité d'être favorable aux privatisations¹ en 1988, on obtient 69 % pour les cadres du privé mais seulement 51 % pour les employés du privé². Des groupes de référence pour les partis de gouvernement de droite se sont donc retrouvés sur des positions très différentes quant à un possible tournant thatchérien de la politique économique : indépendants et cadres du privé y étaient très favorables tandis que les employés du secteur privé y étaient plus hostiles.

La fracture n'était pas moins réelle à gauche. François Mitterrand avait été élu en 1981 sur une plate-forme clairement de gauche, avec le soutien du PCF. La plate-forme économique était fondée sur deux principaux types d'intervention : (i) une série de réformes structurelles comprenant notamment un vaste programme de nationalisations (conduisant à un contrôle de l'État de 75 % de l'industrie et de quasiment 100 % du

1. Les réponses « sans opinions » sont exclues.

2. Les différences sont statistiquement significatives. De même, si la probabilité estimée de considérer une éventuelle suppression de la sécurité sociale comme « très grave » était de 89 % en moyenne et de 90 % pour les employés du privé, elle n'était que de 81 % pour les indépendants. La différence n'est pas spectaculaire, mais elle est statistiquement significative.

secteur financier), une extension de la protection sociale et de la législation du travail ; (ii) un programme d'expansion macro-économique fondé sur l'impulsion budgétaire et une augmentation des revenus des ménages. Cette dernière composante, classiquement keynésienne dans son inspiration, s'est révélée être insuffisante pour surmonter à court terme la crise économique et inverser la tendance croissante du chômage.

Après l'échec¹ de la politique expansionniste, l'alternative était la suivante : poursuivre une voie expansionniste pour contenir le chômage, accepter le risque d'une inflation élevée et sortir du SME ou rester dans le SME, adopter une politique déflationniste pour préserver la parité du franc et accepter le chômage. La dernière option choisie par Mitterrand n'était pas simplement un choix économique mais aussi un choix politique puisque le « tournant de la rigueur » contredisait les attentes des classes populaires au sein du bloc de gauche (voir tableau 2). Cela impliquait d'accepter le risque de voir des classes populaires sortir du bloc dominant et d'envisager la possibilité de nouvelles alliances, sans doute avec la fraction des classes moyennes qui était favorable à certains aspects du programme de gauche mais réservée sur les nationalisations, la forte intervention de l'État dans l'économie ou l'alliance politique avec le PCF. Le tournant économique de la politique menée en 1983-1984 est donc aussi un tournant politique et le début d'une recherche d'alliance avec les groupes sociaux et les forces politiques au centre du clivage gauche-droite². Deux éléments (liés entre eux) pourraient avoir privilégié une alliance centre-PS : (1) les attentes divergentes au sein du bloc de droite sur l'opportunité d'un programme de réforme néolibérale forte, et (2) la montée du Front national. Le premier

1. L'« échec » est principalement le niveau élevé du déficit extérieur.

2. On pourrait soutenir que c'était le plan initial de Mitterrand et que l'alliance des socialistes avec le Parti communiste, ainsi que la base sociale correspondant à cette alliance politique, n'était qu'une première étape nécessaire pour la conquête du pouvoir – et non une situation de longue durée.

élément a pu contribuer à éloigner du bloc de droite les groupes sociaux modérément tentés par le programme néolibéral. En outre, la crainte d'une alliance entre les partis traditionnels de droite et le Front national – en raison du poids politique croissant de ce dernier – a pu pousser ces groupes à soutenir une alliance politique centre-PS.

La première étape dans cette direction a été l'absence du Parti communiste du gouvernement dirigé par Laurent Fabius en 1984. Le changement dans la loi électorale est un autre élément important. Pour la première (et unique) fois sous la V^e République, les élections législatives de 1986 se sont tenues à la proportionnelle. L'interprétation la plus commune de ce changement politique était le désir de François Mitterrand de limiter l'ampleur d'une victoire, largement envisageable, de la droite au Parlement, et de permettre la présence du Front national à l'Assemblée, parti avec lequel les partis traditionnels de droite ne pouvaient pas faire alliance dans le contexte politique de l'époque. Un autre aspect, certainement plus important, du choix de la règle proportionnelle est qu'elle aurait pu favoriser à terme l'éclatement du clivage gauche-droite et rendre ainsi possible une alliance centre-PS. Mais la victoire de l'alliance RPR-UDF a rendu vaine cette tentative de recomposition de la vie politique française (tableau 3).

Tableau 3 – France : résultats du premier tour des élections législatives (pourcentage de voix).

	1978	1981	1986	1988	1993	1997	2002	2007
PS+MRG+DVG	24,7	38,2	32,1	37,5	20,1	27,8	27,9	28,0
PCF	20,6	16,1	9,8	11,2	9,1	9,9	4,9	4,3
Extrême gauche	3,3	1,3	1,5	0,4	1,7	2,5	2,8	3,4
Verts	2,1	1,1	1,2	0,4	4,0	4,4	4,5	3,3
UMP / RPR-UDF	46,7	42,9	44,6	40,5	44,1	36,2	43,9	45,6
MODEM	-	-	-	-	-	-	-	7,6
FN / Extrême droite	-	0,4	9,7	9,7	12,9	15,3	12,2	4,7

Source des données : ministère de l'Intérieur.

Les défaites électorales des gouvernements à dominante socialiste (1986, 1993) ont résulté de l'écart grandissant entre la politique économique menée et les attentes de la base sociale de la gauche. Le principal objectif de la politique macro-économique était la lutte contre l'inflation en vue de stabiliser la parité nominale du franc vis-à-vis du Deutsche mark et de pouvoir rester dans le SME. Les conséquences en termes de politique économique et de résultats macro-économiques étaient évidentes. La politique budgétaire est devenue beaucoup moins expansionniste et même procyclique après 1983, avec l'adoption d'une position restrictive en dépit du ralentissement économique. Ce caractère procyclique a été maintenu jusqu'à la fin des années 1980 (et fut retrouvé sous le gouvernement Juppé entre 1995 et 1997). La politique monétaire était en ligne avec ces options, avec une orientation restrictive qui a duré jusqu'au début des années 1990 et a été partiellement inversée au moment de la récession de 1993. Sur le plan macro-économique, cela a entraîné un important ralentissement de l'inflation et une stabilisation du franc, notamment après la crise du SME de 1992-1993. Le prix de cette politique a été payé en termes de chômage, dont le taux a rapidement augmenté au début des années 1980 et n'est jamais redescendu sous la barre des 8 %, même pendant les périodes de croissance relativement rapide de la fin des années 1980 et 1990.

La conséquence a été que les groupes sociaux traditionnellement attachés à la gauche s'en sont progressivement détournés. Les groupes qui ont le plus souffert des effets de la crise économique ont arrêté de soutenir le gouvernement. Et cela a été davantage ressenti par le Parti communiste, dont les pertes en termes de votes sont clairement liées à sa participation aux gouvernements socialistes de 1981-1983 et de 1997-2002 (voir tableau 3). Ce parti a ainsi payé électoralement l'abandon des intérêts qu'il représentait en participant aux coalitions menées par le Parti socialiste. On voit en effet que la part des voix du Parti communiste s'est stabilisée

durant la période 1986-1997, correspondant à son absence de la coalition gouvernementale ou sa présence dans l'opposition¹.

En 1988, la réélection de François Mitterrand a donné au Parti socialiste une nouvelle occasion de poursuivre sa conquête d'une alliance centriste. Le nouveau Premier ministre, Michel Rocard, figure de proue de la « deuxième gauche », appelle alors à un « big bang » dans la vie politique française, c'est-à-dire à une rupture radicale dans les alliances politiques². Cette rupture n'a pourtant pas eu lieu. Le second mandat de Mitterrand a été moins actif en termes de réformes néolibérales (voir tableau A2, p. 129), mais la politique macro-économique a été particulièrement influencée par les objectifs d'unification monétaire européenne et de marché unique. La politique d'ancrage nominal par rapport au Deutsche mark s'est révélée particulièrement coûteuse en termes de chômage, et la gauche a perdu les élections législatives de 1993.

La victoire de la gauche à l'élection législative de 1997 fut précédée d'un nouveau revers dans la quête d'une alliance centriste. En 1995, l'ancien ministre des Finances de François Mitterrand et ancien président de la Commission européenne, Jacques Delors, refuse de se porter candidat à l'élection présidentielle jugeant impossible d'obtenir la majorité politique nécessaire à la mise en œuvre de sa politique et donc de construire une

1. Cela remet aussi en question la thèse populaire qui consiste à croire que le déclin du Parti communiste serait lié à la chute du mur de Berlin et à la fin de l'Union soviétique.

2. Cette « deuxième gauche » était opposée à l'héritage marxiste et même jacobin de la gauche. Elle était donc contre un contrôle de l'économie par l'État et contre les nationalisations, favorisant la régulation du marché et le dialogue social. Politiquement, elle a cherché des alliances en dehors du Parti communiste et en direction du centre. Michel Rocard a défini en 1984 sa conception du socialisme en utilisant la métaphore du code de la route inventée par Louis Rougier à propos du néolibéralisme (voir l'encadré, p. 23).

alliance centriste rompant avec l'opposition entre bloc de gauche et bloc de droite.

L'élection de 1997 a été remportée par Lionel Jospin, à la tête d'une alliance de cinq partis soutenus par le bloc de gauche traditionnel¹. En dépit d'une campagne à gauche et d'une opposition publiquement assumée à la « troisième voie » de Tony Blair alors en vogue, le mandat de Jospin a été marqué par un réel approfondissement de la néolibéralisation de l'économie française, en ce qui concerne les marchés des produits et le système financier (voir tableau A2, p. 129). Les gouvernements Jospin ont davantage privatisé d'entreprises que les gouvernements de droite et ont adopté des lois qui ont été une étape importante dans la conversion du système français de gouvernance financière et de gouvernance des entreprises vers les standards anglo-saxons².

La stratégie était de néolibéraliser les secteurs de l'économie qui, à tort ou à raison, n'étaient pas considérés comme étant trop sensibles pour la base sociopolitique de la gauche, les domaines de la protection sociale et de la relation de travail figurant en haut de la hiérarchie institutionnelle du bloc de gauche. De profondes transformations du système financier et de la gouvernance d'entreprise ont ainsi été échangées contre certaines extensions de la protection de l'emploi, une augmentation de l'emploi public et la semaine de 35 heures, une réforme ambiguë qui a diminué la durée légale de la semaine de travail tout en permettant une flexibilité accrue dans l'organisation du travail. La logique de ces réformes était de réussir le passage du modèle français vers un modèle hybride social-démocrate/néolibéral, dont la stabilité est

1. L'alliance de cinq partis était composée du PS et de son allié traditionnel, le PRG, du MDC de J.-P. Chevènement, des Verts et du PCF.

2. Y. Tiberghien, *Entrepreneurial States : Reforming Corporate Governance in France, Japan, and Korea*.

très discutable si l'on considère la complémentarité entre institutions¹. Cette stratégie était là aussi en contradiction avec les attentes de la base sociale de la gauche. Ce qui a entraîné une spectaculaire défaite électorale avec l'absence du principal candidat de la gauche, Lionel Jospin, au second tour de l'élection présidentielle de 2002. Pour la première fois, depuis 1969, une grande partie des votes de gauche sont allés vers des candidats qui s'opposaient à la direction néolibérale du gouvernement Jospin². On voit sur la figure 3 que la gauche plurielle avait perdu en 2002 tout ou partie du soutien électoral des groupes qui étaient derrière l'union de la gauche en 1978. On remarque aussi que le vote pour la « gauche de gouvernement » semble moins dépendre de l'appartenance aux catégories socio-professionnelles considérées ; les larges intervalles de confiance indiquent que la précision des estimations fondées sur l'appartenance à une catégorie socio-professionnelle donnée est devenue beaucoup plus faible qu'en 1978.

Pour résumer, les trois expériences de gouvernements dirigés par le Parti socialiste ont été dominées par la même logique : la poursuite d'une « modernisation » de l'économie française, qui a eu pour conséquence de s'aliéner les classes populaires et de pousser à l'émergence d'un vote pour des partis non traditionnels, sur la droite comme sur la gauche. Suivant la logique du modèle de l'électeur médian, les dirigeants socialistes pensaient que les classes moyennes étaient la cible clé de leur action politique, ce qui les a amenés à négliger les classes populaires. La désaffection des classes populaires vis-à-vis de la gauche, provoquée par la négligence de leurs

1. B. Amable, *The Diversity of Modern Capitalism* et « Structural reforms in Europe and the (in)coherence of institutions » ; R. Deeg et G. Jackson, « Towards a more dynamic theory of capitalist variety ».

2. Ainsi les trois candidats trotskystes ont-ils rassemblé 11 % des voix alors que le score de Jospin était d'à peine plus de 16 %.

attentes, a de fait rendu l'émergence d'un bloc social excluant ces classes populaires et soutenant une alliance politique centriste plus réaliste.

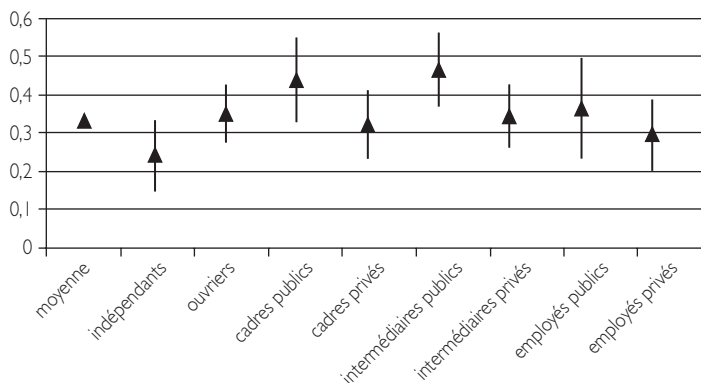


Figure 3 – Probabilité de voter pour les principaux candidats de la gauche plurielle (PS, PCF, Verts) au premier tour des élections présidentielles de 2002 selon la catégorie socio-professionnelle. Le triangle représente la probabilité estimée, le trait vertical l'intervalle de confiance à 95 % (voir Annexes, p. 125).

Les politiques néolibérales sont également au cœur des problèmes affectant le bloc de droite. L'alliance de droite autour de la coalition RPR-UDF/UMP a été au pouvoir trois fois sur des périodes de deux ans en 1986-1988, 1993-1995 et 1995-1997, et continûment depuis 2002. Le gouvernement Chirac de 1986 tirait son inspiration de la « révolution conservatrice » qui était alors en cours au Royaume-Uni et aux États-Unis. Son ambition affichée était de faire radicalement changer de cap l'économie française. Le programme de réforme centré sur les privatisations et, dans une moindre mesure, sur la flexibilisation du marché du travail était donc une inversion de la politique suivie par l'alliance de gauche en 1981. Ce gouvernement mettait en place un vaste programme de privatisations

et supprimait l'autorisation préalable de licenciement pour les entreprises. Ce qui a eu des conséquences importantes sur la possibilité donnée aux entreprises de mettre en œuvre des politiques de restructuration. Cette orientation néolibérale a suscité des problèmes au sein même de la base sociale de la droite, opposant les groupes qui exprimaient des demandes pour une forte flexibilité du marché du travail (artisans, commerçants, indépendants) et ceux qui se sentaient menacés par celle-ci (salariés du secteur privé). La tentative de Jacques Chirac, en 1986, correspond alors davantage à un alignement sur les attentes d'une partie de sa base sociale qu'à une médiation entre les différentes demandes du bloc de droite.

L'échec de l'expérience de 1986-1988 a eu un impact durable sur les stratégies politiques de la droite. Les politiciens de droite de premier plan ont intégré le fait que la forte demande de libéralisation et de flexibilisation du marché du travail revendiquée par une partie de leur électorat était difficile à concilier avec les demandes de sécurité exprimées par les employés du secteur privé. Cette contradiction fondamentale explique la prudence avec laquelle les réformes du marché du travail ont été menées jusqu'à la présidence de Sarkozy. Les seules tentatives importantes pour flexibiliser le marché du travail ont toujours été effectuées à la marge, c'est-à-dire sur des groupes ciblés de la population active, et non au cœur de cette dernière¹.

1. De telles tentatives d'ajustement à la marge sont, par exemple, le contrat première embauche (CPE) de Villepin pour les travailleurs de moins de 25 ans, et le contrat nouvelle embauche (CNE) pour les très petites entreprises : ces deux contrats étaient destinés à permettre aux entreprises de licencier les travailleurs durant les deux premières années, faute de quoi le contrat deviendrait permanent. Cependant, le CPE n'a jamais été mis en place, étant donné les grandes manifestations que son annonce a provoqué, tandis que le CNE a été supprimé quelques mois seulement après avoir été mis en œuvre.

Le gouvernement Balladur, entre 1993 et 1995, s'est abstenu de toute modification sensible des institutions du marché du travail et s'est plutôt concentré sur la poursuite du programme de privatisations, dans le but de former un noyau dur d'actionnaires stables, choisi par le ministère des Finances. Une première réforme importante de repli de la protection sociale a concerné les retraites du secteur privé, geste risqué étant donné la composition de base sociale de la droite. Bien que cette réforme ait été adoptée sans provoquer de réactions significatives de la part des syndicats, cela n'a pas été sans conséquences sur les difficultés rencontrées par Édouard Balladur dans sa compétition avec Jacques Chirac pour le leadership de la droite. En effet, ce dernier a saisi l'occasion d'occuper un espace au centre et a proposé une médiation entre les demandes divergentes du bloc de droite, différente de l'orientation néolibérale proposée par Balladur. Lors de l'élection présidentielle de 1995, Chirac a devancé Balladur au premier tour et a remporté l'élection contre Jospin au second tour, en adoptant une position quasi de centre-gauche, critiquant le manque de réaction du gouvernement Balladur face aux inégalités croissantes (mise en avant du thème de la *fracture sociale*), et promettant une politique de relance visant à augmenter le pouvoir d'achat (*la feuille de paie n'est pas l'ennemi de l'emploi*). Les propositions de Chirac ont permis de réunifier le bloc de droite. Cependant, une fois élu, Chirac et son Premier ministre, Alain Juppé, entreprirent une politique néolibérale plus classique que ce que les appels à résorber la *fracture sociale* avaient laissé présager.

L'échec de la réforme des retraites de 1995 a été un tournant important. Juppé avait été suffisamment prudent pour cibler un groupe appartenant en grande partie au bloc de gauche, les fonctionnaires et les employés des entreprises publiques, avec leurs régimes spéciaux de retraites. L'enjeu de la réforme était d'aligner les régimes spéciaux sur le régime général du secteur privé, ce qui impliquait une diminution du niveau des retraites. La réforme avait même obtenu le soutien d'un certain nombre de syndicalistes,

d'universitaires et d'intellectuels traditionnellement considérés comme de « gauche¹ ». Pourtant, l'opposition à la réforme des retraites a été massive et s'est transformée en un mouvement contre les politiques néolibérales en général qui a non seulement permis de réunifier les classes populaires au sein du bloc de gauche mais a recueilli également le soutien des salariés du secteur privé, qui ont appuyé un mouvement qu'ils n'avaient pas été capables de mener deux ans plus tôt, quand leurs propres retraites étaient en jeu.

Pour les blocs de droite comme de gauche, il existe donc des contradictions entre les attentes des différents groupes sociaux qui les composent. Cette double fracture est à l'origine de la montée de partis n'appartenant pas aux coalitions gouvernementales et notamment d'un parti d'extrême droite : le Front national. Celui-ci a proposé un mélange particulier de néolibéralisme radical sur le marché du travail et dans la politique de redistribution et de protectionnisme dans la politique commerciale². Le Front national a ainsi attiré les électeurs déçus par la prudence excessive de la droite dans le domaine des réformes du marché du travail et de la protection sociale ; et ceux déçus par une gauche qu'ils considéraient au service des exigences d'une Europe néolibérale. En parallèle, les catégories les plus pauvres du bloc de gauche se sont éloignées du Parti socialiste qui avait gouverné au cours des années 1980. Pour les partis de gouvernement, la

1. Deux pétitions montrent que la fracture du bloc de gauche était présente chez les intellectuels : l'une, « Pour une réforme de fond de la sécurité sociale » soutenait, malgré certains « aspects contestables », « une réforme de fond qui [allait] dans le sens de la justice sociale ». L'autre, l'« Appel des intellectuels en soutien aux grévistes », soutenait le mouvement des grévistes qui représentait « une défense des acquis les plus universels de la République ».

2. Parmi les propositions du Front national, on trouvait l'abolition des impôts sur le revenu et sur l'héritage, la baisse de l'impôt sur les bénéfices des entreprises et la limitation de la part des dépenses publiques dans le PIB à 25 %.

tendance commune a donc été de réduire le noyau dur de leur base électorale aux catégories de revenus moyennes et hautes – du secteur public pour la gauche et du secteur privé pour la droite.

3. Les difficultés rencontrées par les stratégies de gauche

L'ÉCHEC DU « PACTE ENTRE PRODUCTEURS »

En Italie, le premier gouvernement Prodi (1996-1998) a été une expérience nouvelle car la gauche participait pour la première fois directement à un gouvernement. La formation d'une autre alliance sociale, appelée « Pacte entre producteurs », a été une tentative pour sortir de la crise politique. Cette expérience s'est prolongée jusqu'en 2001 par le gouvernement D'Alema (le premier et, à ce jour, l'unique ancien membre du Parti communiste à avoir occupé la place de Premier ministre) puis le deuxième gouvernement Amato. De nombreux économistes ont jugé que leurs résultats étaient remarquables : l'Italie a été intégrée dans le premier groupe des pays ayant adopté l'euro, la dette publique a été stabilisée puis réduite, les taux d'intérêt et l'inflation ont diminué. La classe politique qui avait participé à cette expérience était ainsi convaincue d'avoir fait un excellent travail¹.

Cependant, beaucoup d'électeurs ne partagèrent pas ce jugement : l'opinion très négative d'une partie importante de la base sociale du

1. Selon l'interprétation de nombreux leaders du centre-gauche, la défaite électorale de 2001 est liée à des problèmes de communication et d'organisation politique. Ainsi Vincenzo Visco, ministre des Finances entre 1996 et 2000, écrit après l'échec électorale : « Les électeurs ont reconnu et apprécié les résultats du gouvernement, qui sont positifs voire excellents. Il nous reste à comprendre pourquoi – malgré cela – ils ne se sont pas identifiés à notre offre politique. [...] Le problème vient du fait qu'on nous attribue encore une identité et une culture qui appartiennent au passé. » Selon lui, la classe politique du centre-gauche est encore trop attachée à des « qualités, valeurs, symboles d'un passé qui – qu'on le veuille ou non – est définitivement derrière nous ». (V. Visco, *La Repubblica*, 1^{er} août 2001). Ce type d'analyse critique conduira les Democratici di sinistra (héritiers du Parti communiste) et le parti de la Margherita (né de l'éclatement de la Démocratie chrétienne) à fusionner en donnant naissance au « Parti démocratique ».

centre-gauche sur l'action gouvernementale (enquête Itanes, 2001) est sans doute une des raisons fondamentales de la défaite électorale de 2001.

Durant les élections de 2001, le centre-gauche l'a emporté chez les électeurs qui considéraient les thèmes suivants comme prioritaires : l'intégration européenne, la lutte contre l'évasion fiscale et la corruption publique, la protection de l'environnement, l'école et la santé – donc l'Europe, l'état social et les questions éthiques. En revanche, la droite a très largement emporté le soutien de ceux qui considéraient comme une priorité la lutte contre le chômage, la baisse de l'inflation et de la pression fiscale, le rattrapage économique du sud du pays, la lutte contre la criminalité et l'immigration clandestine. Le centre-droit a donc gagné non seulement sur le thème de l'insécurité, mais aussi parce qu'il était considéré comme plus crédible ou efficace sur l'ensemble des questions économiques.

En ce qui concerne les catégories socio-professionnelles, le centre-gauche a obtenu en 2001 une courte majorité parmi les cadres du secteur public et les employés du public et du privé. Le centre-droit s'est imposé chez tous les indépendants (entrepreneurs, professions libérales, commerçants et artisans) mais aussi chez les chômeurs et les ouvriers du secteur public comme du secteur privé.

L'opinion des électeurs sur les résultats économiques de l'action gouvernementale était donc majoritairement négative, notamment parmi les classes à faible revenu¹. Après cinq années de gouvernement, l'évaluation très positive que le personnel politique de centre-gauche donnait de sa propre action était très différente de celle, très négative, d'une large partie de sa propre base électorale. Comment expliquer un tel écart ?

Le contenu du « Pacte entre producteurs » doit être explicité. L'objectif fondamental affiché par le centre-gauche italien était de permettre à l'Italie de faire partie du premier groupe de pays à adopter l'euro. La stabilisation

1. M. Caciagli et P. Corbetta, *Le ragioni dell'elettore : Perché ha vinto il centro-destra nelle elezioni italiane del 2001*.

de la dette publique et l'amélioration de l'état des finances publiques étaient donc un passage nécessaire. Mais une restriction budgétaire conséquente n'aurait pu avoir lieu sans provoquer des conflits sociaux majeurs, en l'absence d'accord sur les modalités de la manœuvre, le patronat d'un côté, et les principaux syndicats de l'autre.

Suivant la rhétorique des responsables du centre-gauche : l'objectif principal était donc l'entrée dans l'euro, les politiques macro-économiques restrictives étaient fonctionnelles à cet objectif et la pratique de la *concertazione* était indispensable pour mener de telles politiques dans un contexte de paix sociale¹. Bien évidemment, le discours politique – qui soulignait la nécessité *pour le pays* d'adopter au plus vite la monnaie unique – ne faisait pas mention de la sélection entre les demandes sociales dont une politique restrictive, même concertée, était forcément porteuse. Notre approche théorique conduit à mettre exactement l'accent sur le type de sélection opérée par la stratégie du centre-gauche. Du point de vue de la stabilité du système politique, la seule nécessité fonctionnelle était de mettre un terme à la crise politique ouverte en 1992 : dans cette perspective, on peut supposer que (1) l'objectif fondamental du « Pacte entre producteurs » était la formation d'une nouvelle alliance sociale, condition nécessaire pour stabiliser le soutien au gouvernement et sortir de la crise politique. Les protagonistes de la nouvelle alliance devaient être la grande industrie, ses salariés et les fonctionnaires publics. Analysée dans ce cadre théorique, (2) la *concertazione* était au cœur de l'échange politique qui devait fonder le nouveau bloc social dominant. Mais l'état des relations industrielles en Italie et le contenu spécifique des demandes avancées par les protagonistes du « Pacte entre producteurs » déterminaient un contexte dans lequel (3) la *concertazione* était viable seulement en présence de politiques restrictives. Dans ce sens, on peut supposer que (4) l'entrée dans l'euro – loin de constituer

1. La *concertazione* consistait dans une négociation triangulaire (gouvernement-patronat-syndicats) sur l'ensemble des politiques publiques.

l'objectif fondamental de la stratégie du centre-gauche – jouait une fonction (pourtant essentielle) de légitimation de la restriction budgétaire.

Pour comprendre le lien entre politiques restrictives et viabilité des accords « triangulaires » entre gouvernement, patronat et syndicats, il est important de souligner que la *concertazione* italienne de la seconde moitié des années 1990 ne correspondait pas à un échange social-démocrate « classique » entre ressources publiques et soutien politique. Tout d'abord, la coopération dans les relations du travail n'appartenait guère à la tradition italienne. La volonté du centre-gauche de concerter ses choix politiques a marqué une innovation sans précédent dans l'histoire des relations du travail italiennes. Ensuite, le patronat – qui à l'époque représentait une grande industrie déclinante sur le plan social et économique – et les syndicats – à leur tour présents essentiellement dans la grande industrie et dans la fonction publique – étaient, à la fin des années 1990, bien trop faibles pour mobiliser significativement le soutien électoral. Enfin, il faut considérer que depuis le début des années 1990, l'attente fondamentale du patronat portait sur la baisse du niveau des taux d'intérêt : avec une dette publique dépassant largement le niveau du PIB, la réponse à une telle attente était incompatible avec des politiques expansives. Ces trois facteurs faisaient obstacle à un échange de type social-démocrate traditionnel :

- une politique expansive aurait pu réactiver le conflit social plutôt que pousser à la coopération ;
- en retour d'une éventuelle expansion budgétaire, le gouvernement n'aurait pas obtenu une forte mobilisation du soutien de la part de partenaires sociaux faiblement représentatifs ;
- de toute façon, l'expansion budgétaire aurait eu sur les taux d'intérêt et sur la compétitivité-prix des effets contraires aux attentes des grandes entreprises.

Ainsi le gouvernement n'a pas offert aux partenaires sociaux des ressources publiques en échange de soutien électoral. L'échange caractéristique du « Pacte entre producteurs » a été très différent. Le centre-gauche,

précisément par la pratique de la concertation, a produit une nouvelle légitimité pour des organisations patronales et syndicales affaiblies par le déclin progressif de la grande industrie et contestées par Berlusconi et ses alliés : dans le contexte nécessairement récessif lié à la décision d'entrer au plus vite dans l'euro, leur présence à la table des négociations a permis au patronat et aux syndicats d'obtenir une relative tutelle des droits acquis et la possibilité de faire peser sur d'autres acteurs sociaux (notamment sur les PME et sur les classes précaires) l'essentiel du coût de la restriction. En échange, le centre-gauche a reçu la possibilité de mener des politiques restrictives dans un contexte de paix sociale. Une telle stratégie correspond à un nouveau régime de politique économique (tableau 4).

Tableau 4 – Italie 1975-2001 : trois régimes de politique économique.

	1975-1983	1985-1991	1996-2001
Alliance sociale	Grande industrie	Rentiers	Grande industrie
	PME	Classes assistées	Salariés syndicalisés du secteur privé
	Classes assistées	Grande industrie PME	Salariés du secteur public
La politique économique...			
Politique budgétaire	Fortement expansive	Assez expansive	Restrictive
Taux de change	Quasi flexible	Rigide	Fixe
...et ses conséquences			
Relations du travail	Conflictuelles	Dominées par le patronat	Coopératives
Taux d'inflation	> 10 %	5-7 %	1-2 %
Dettes publiques	En hausse	En hausse	Stabilisée
Taux d'intérêt	Faible mais croissant	Élevé	En baisse

En régime de changes rigides, le conflit social et l'inflation qu'il aurait impliquée constituaient des coûts importants pour les partenaires sociaux : dans la seconde moitié des années 1990 on a ainsi assisté à la situation apparemment paradoxale d'un gouvernement de centre-gauche qui opère une restriction brutale avec l'accord du patronat et des principaux syndicats. L'acceptation par la grande industrie et les syndicats d'une série de « contraintes économiques » (la stabilité des finances publiques, la stabilité du taux de change...), qui fondait le « Pacte entre producteurs », aurait été probablement contestée avec force par une partie de leurs bases respectives si la participation au processus d'unification monétaire n'avait joué, du moins pendant la première phase de l'expérience de centre-gauche (et notamment sous le premier gouvernement Prodi), un rôle de légitimation absolument décisif.

Le « Pacte entre producteurs » peut être représenté par une série de cercles concentriques. La *concertazione* entre la grande industrie et les syndicats était au cœur de l'échange. Plus marginales, les classes liées au secteur public. En dehors de l'échange, les PME et leurs salariés ainsi que les classes précaires. De même, la stratégie du centre-gauche sacrifiait les attentes liées à la rente financière. Une telle stratégie aurait pu se révéler gagnante si elle avait été en mesure de développer une force centripète capable d'intégrer dans le nouveau bloc social les groupes liés à la production qui ne s'identifiaient ni aux intérêts de la grande entreprise ni à ceux des salariés syndiqués. Cependant, les conditions qui ont permis l'existence du « Pacte » ont fait obstacle à une politique économique orientée vers la croissance. Pour s'élargir à l'ensemble des entreprises et du salariat, le « Pacte entre producteurs » avait besoin de ressources abondantes ; mais seule une politique restrictive pouvait assurer la viabilité du pacte « central » entre grande industrie et syndicats – qui avait remplacé celui entre entreprises et percepteurs de rentes, dominant dans les années 1980.

Pour se renouveler, le « Pacte entre producteurs » a progressivement absorbé des ressources antérieurement destinées aux classes restées en marge de la nouvelle alliance. Le « Pacte » a ainsi produit une force

centrifuge qui a éloigné du nouveau bloc social les classes assistées, les travailleurs précaires, les chômeurs et l'ensemble des acteurs appartenant au monde des petites et moyennes entreprises. Si l'on considère la composition socio-économique des différentes régions italiennes, on peut ainsi expliquer la forte opposition sociale qui s'est développée contre les gouvernements de centre-gauche dans le sud (la partie la plus pauvre du pays) et dans le nord-est du pays (où la présence des PME est très importante).

Le centre-gauche a été incapable de résoudre la contradiction entre une alliance des producteurs fondée sur le respect d'une série de « contraintes économiques », et le frein à la croissance impliqué par ces mêmes « contraintes », croissance qui aurait pourtant été nécessaire pour consolider et élargir l'alliance.

L'analyse que nous proposons permet d'expliquer pourquoi le premier gouvernement Prodi n'a pas respecté le programme électoral sur la base duquel la coalition qui le soutenait s'était formée. Dans ce programme, les objectifs de la « première phase » de gouvernement étaient l'assainissement des finances publiques et l'entrée dans l'euro ; la « seconde phase » aurait dû se donner comme objectifs le développement économique (notamment des régions méridionales) et la baisse du taux de chômage. Le passage à la « seconde phase » aurait dû coïncider avec la fin de la politique budgétaire restrictive. Mais cette « seconde phase » n'a jamais vu le jour, ce qui a conduit au résultat paradoxal de la chute du premier gouvernement Prodi juste après le résultat « historique » représenté par l'admission de l'Italie dans le premier groupe des pays destinés à adopter la monnaie unique européenne¹.

1. Confrontée au refus d'un changement de politique économique, *Rifondazione comunista* a quitté la coalition gouvernementale à l'automne 1998, ce qui a entraîné la fin du premier gouvernement Prodi. Le centre-gauche resta cependant majoritaire en raison du soutien d'un groupe de centristes (élus dans les listes du centre-droit) au gouvernement D'Alema et au deuxième gouvernement Amato, qui prolongèrent l'expérience de gouvernement du centre-gauche jusqu'en 2001.

Le refus d'adopter une loi portant sur la réduction de la durée du travail est l'épisode précis qui a causé la chute du gouvernement Prodi, une chute par ailleurs largement prévisible étant donné la dégradation des rapports dans la majorité qui le soutenait. Dans la seconde moitié des années 1990, la réduction de la durée du travail était au centre du débat politique européen, notamment en France et en Italie. L'importance politique de ce débat en Italie était le résultat de l'initiative du Parti de la refondation communiste (PRC), qui constituait l'aile la plus radicale de l'alliance de centre-gauche.

En France, la loi dite des « 35 heures » représentait l'un des axes porteurs de la coalition de gauche qui soutenait le gouvernement Jospin. La situation était très différente en Italie. La réduction de la durée du travail était proposée avec force par le PRC tandis qu'une grande partie du centre-gauche y était opposée. Quelques jours avant la chute de son gouvernement, Romano Prodi rejetait publiquement dans ces termes les accusations du PRC de ne pas avoir respecté ses engagements sur les 35 heures :

Le texte est déjà déposé au Parlement, nous avons respecté le mois, le jour et l'heure concordés pour le faire. Au cours des dernières semaines, toutefois, nous n'avons jamais discuté de ce thème, Bertinotti [secrétaire du PRC] n'a jamais fait référence à la loi sur les 35 heures. Il sait depuis le début que je ne suis pas d'accord avec cette loi, mais nous avons considéré qu'elle n'aurait pas impliqué une détérioration de la situation et nous avons trouvé le moyen de la mettre en application sans aucun dégât pour le pays¹.

Le centre-gauche italien (à l'exception du PRC) était opposé à une loi considérée comme politiquement décisive par la coalition de gauche en France. Cela s'explique par la contradiction entre une intervention législative en matière d'horaires de travail et la stratégie du centre-gauche italien

1. « Né compromessi né trasformismi » [« Ni compromis ni transformismes »], interview de Romano Prodi, *La Repubblica*, 3 octobre 1998.

qui voulait éviter toute difficulté supplémentaire dans le dialogue entre patronat et syndicats.

Plus généralement, le passage du gouvernement Prodi à une « seconde phase » ne pouvait pas avoir lieu en l'absence d'un changement global de stratégie. Des politiques moins restrictives étaient incompatibles avec les mécanismes spécifiques que le centre-gauche avait mis en œuvre pour la construction du « Pacte entre producteurs » : elles auraient déstabilisé le bloc social que le centre-gauche essayait de construire. En même temps, les contradictions qui ont provoqué la chute du premier gouvernement Prodi en 1998 expliquent aussi la défaite électorale du centre-gauche en 2001 :

- Après avoir atteint le résultat de l'entrée dans l'euro, il devenait plus difficile de justifier les politiques restrictives aux yeux des électeurs qui ne se sentaient ni représentés ni protégés par le patronat ou les syndicats.
- La stratégie du centre-gauche n'a pas donné de réponse à la demande de protection sociale et de développement économique qui provenait en particulier du sud du pays.
- Les politiques restrictives – centrales dans la stratégie du centre-gauche – ont provoqué non seulement l'hostilité des groupes exclus de la nouvelle alliance sociale, en particulier les PME dans le Nord et les classes assistées dans le Sud, sur lesquels a pesé pour une grande partie le coût de la restriction fiscale ; mais aussi l'insatisfaction d'une fraction croissante du salariat, qui est à l'origine des difficultés à l'intérieur de la coalition gouvernementale et du mécontentement de la gauche « radicale ».
- en refusant d'adopter une politique expansionniste et en misant sur une croissance portée par une politique d'offre de style néolibéral (privatisations, flexibilisation du marché du travail) le centre-gauche a mis en place les conditions d'un affaiblissement des syndicats, pourtant partenaires décisifs de sa stratégie.
- Le nouveau bloc social était fondé sur l'alliance entre grande industrie et syndicats, qui en Italie représentent essentiellement les salariés du secteur public, les salariés des grandes entreprises et les retraités.

Du bloc social étaient exclus non seulement les classes assistées et les indépendants, mais aussi les PME et leurs salariés, les travailleurs irréguliers ou précaires, les chômeurs. À partir des années 1980, le poids des grandes firmes dans la structure industrielle italienne a constamment baissé, contrairement à celui des PME. De même, le poids du travail irrégulier ou partiel n'a cessé de croître : aujourd'hui, seulement un salarié italien sur deux dispose d'un CDI à temps complet (51 % au cours du premier trimestre 2010, *source* : Istat).

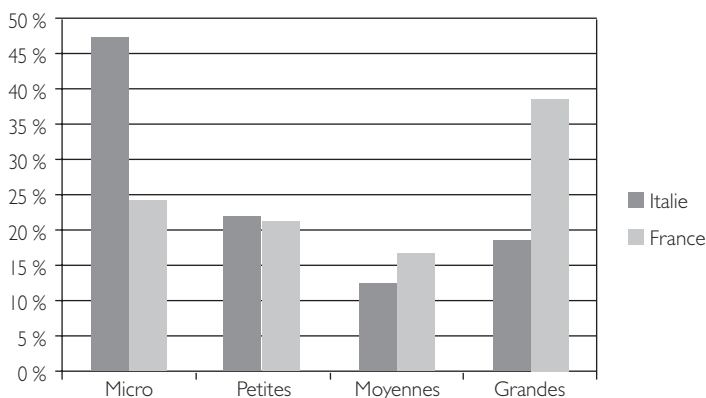


Figure 4 – France/Italie : part de l'emploi selon la taille des entreprises.
Microentreprises : 1 à 9 employés. Petites entreprises : 10 à 49 employés. Entreprises moyennes : 50 à 249 employés. Grandes entreprises : plus de 250 employés.

Source des données : OCDE.

Le problème fondamental de la gauche italienne est donc d'identifier de nouveaux partenaires sociaux. Une « alliance des producteurs » qui exclurait à la fois les PME (et leurs salariés), les travailleurs atypiques et les chômeurs, est forcément politiquement minoritaire en Italie.

LA FRACTURE À PROPOS DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

On peut établir un parallèle entre l'Italie et la France quant au rôle que joue l'intégration européenne dans les contraintes qui s'appliquent à la politique économique. Le discours le plus répandu est que la mise en place d'une politique de gauche se heurte à deux types de contraintes :

- l'impossibilité de mener une politique macro-économique expansionniste, essentiellement en raison des contraintes européennes comme les critères du traité de Maastricht et l'abandon du contrôle de la politique monétaire ;
- la difficulté de préserver les institutions de la social-démocratie, héritage des compromis passés durant l'après-guerre, dans le contexte de mise en concurrence des systèmes sociaux qui caractérise l'Union européenne.

De fait, la question de l'intégration européenne a été au cœur des plus importantes décisions prises par la gauche au pouvoir depuis le « tournant de la rigueur » de 1983. Et cette question est apparue de plus en plus comme un indicateur de clivage au sein du bloc de gauche. Alors que les salariés et les employés devenaient davantage sceptiques vis-à-vis du projet européen, l'appareil du Parti socialiste s'efforçait de se montrer comme de potentiels dirigeants « responsables » en face de ses homologues européens et faisait de l'intégration européenne l'un de ses principaux objectifs politiques – sinon le seul. Tout cela s'est produit dans une période durant laquelle la dimension néolibérale de la construction européenne s'est encore accentuée¹, avec l'achèvement du marché unique ou la création de

1. Par exemple, l'adoption de la directive européenne de 1988 sur la mobilité des capitaux était en partie une concession faite à l'Allemagne : « À l'été 1988, nous avons clairement fait savoir à la Commission et aux autres pays européens que l'Allemagne n'accepterait jamais une union monétaire sans une totale mobilité des capitaux interne et externe. » (H. Titmeyer, cité dans R. Abdelal, *Capital Rules : The Construction of Global Finance*, nous traduisons).

l'euro, perçus comme exposant plus fortement la France à la concurrence internationale et l'empêchant de mettre en place des protections à ses frontières.

Il faut voir la poursuite de l'intégration européenne comme un moyen au service de stratégies politiques tentant de répondre aux demandes, parfois contradictoires, des groupes sociaux susceptibles de former un bloc social dominant. À droite, la stabilisation du bloc passe par une certaine transformation néolibérale du modèle de capitalisme français. À gauche, le Parti socialiste se fixe comme objectif de long terme le renouvellement de sa base sociale, ce qui passe par une « modernisation » des structures de l'économie française :

Les chefs d'entreprise français sont Européens, parce qu'ils ont compris, à raison, que la remise en ordre et la « marchéisation » de l'économie française, si j'ose dire, se sont faites par l'Europe, grâce à l'Europe et à cause de l'Europe¹.

L'intégration européenne est alors devenue progressivement une source de clivage au sein du bloc de gauche (comme au sein du bloc de droite), les catégories sociales les plus fragilisées par la crise la percevant comme une menace supplémentaire tandis que le reste de la population y voyait une chance. La réforme de la sécurité sociale de 1995 fut présentée par Alain Juppé lui-même, alors Premier ministre, comme la nécessité de réduire le déficit public pour répondre aux exigences de l'unification monétaire. Le 15 novembre 1995, lors de la présentation du plan de réforme de la sécurité sociale à l'Assemblée nationale, Juppé affirme :

Il faut rompre avec les politiques qui, depuis quinze ans, ont laissé filer les déficits et provoqué une hausse des taux d'intérêt réels sans précédent. Notre politique consiste précisément à inverser cette évolution qui n'a que trop duré. Elle rompt avec la facilité budgétaire et réduit réellement

1. Pascal Lamy, *Le Débat*, 2005, p. 35.

et durablement les déficits. Elle crée les conditions d'une nouvelle politique monétaire qui, *dans la perspective de la monnaie européenne unique*, permet à l'économie française de retrouver de l'oxygène et de développer son activité. Je rappelle qu'un point de baisse des taux d'intérêt injecte 50 milliards de francs dans les circuits économiques. *Voilà, aussi, pourquoi il faut rééquilibrer les comptes de la sécurité sociale.* (nous soulignons)

L'année suivante, le 2 octobre 1996, dans sa déclaration de politique générale, le Premier ministre déclare au sujet de sa « politique pour l'emploi et la modernisation de la démocratie » :

[Le] [t]roisième instrument enfin dans cette politique de rétablissement de la bonne santé de nos finances [est] : la stabilité de la monnaie qui assure la baisse des taux d'intérêts. [...] Ainsi est crédibilisée la marche vers la monnaie unique qui a fait des progrès à Dublin récemment, avec notamment la mise en place d'un système monétaire européen pour les pays qui n'entreront pas d'emblée dans la monnaie unique. Il y a là [...] non seulement une ambition technique, si je puis dire, et économique, mais plus encore un véritable projet politique qui est le seul à même de renforcer l'Union européenne au moment même où elle va s'élargir et dans un monde qui s'organise. Et je le dis à tous ceux qui parfois se laissent emporter par un peu d'euroscpticisme alors que l'Amérique du Nord fait l'ALENA, alors que l'Amérique du Sud fait le MERCOSUR, alors que l'Asie fait l'ASEAN, nous laisserions, nous, l'Union européenne, se séparer ou se fragiliser. L'union économique et monétaire, la monnaie unique seront, j'en suis sûr, la locomotive de cette Europe dont nous avons besoin dans le monde du xx^e siècle qui va émerger. (nous soulignons)

Cette dimension européenne a conduit à une appréciation différente au sein des deux blocs¹. Les électeurs de droite les plus opposés à l'intégration

1. G. Grunberg et E. Schweisguth, « Vers une tripartition de l'espace politique » ; E. Guillaud et S. Palombarini, « Évolution des attentes sociales et comportement électoral : France, 1978-2002 ».

européenne sont aussi ceux qui exprimaient les plus fortes attentes en termes de libéralisation « interne » (et de protection vis-à-vis du reste du monde) : opposés à la création d'emplois publics et à l'augmentation du salaire minimum, favorables à de nouvelles privatisations. À l'inverse, à gauche, les électeurs qui exprimaient les jugements les plus négatifs à l'encontre de l'intégration européenne sont aussi les plus demandeurs d'une intervention de l'État pour corriger les effets du marché. En 1995, avoir « beaucoup » ou « assez » d'intérêts communs avec les habitants des autres pays d'Europe était l'expression d'un clivage net (figures 5 et 6). De même, le référendum sur le traité de Maastricht de 1992 révéla une double fracture, au sein du bloc de droite et surtout au sein du bloc de gauche, où l'on a pu observer des différences marquantes entre catégories supérieures et moyennes du public et ouvriers quant au vote pour le traité.

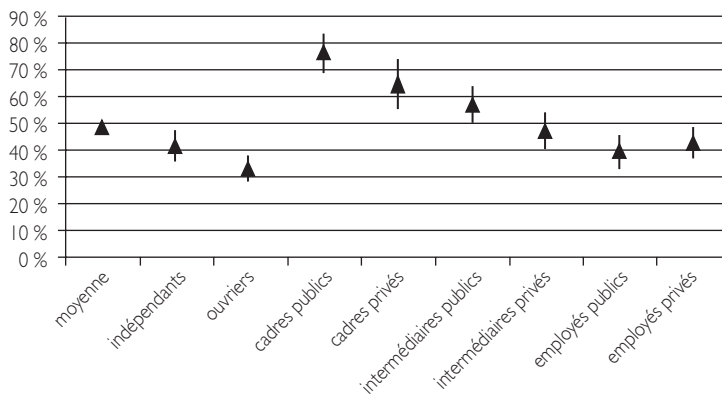


Figure 5 – Probabilité d’avoir « beaucoup » ou « assez » d’intérêts communs avec les habitants des autres pays d’Europe. Le triangle représente la probabilité estimée, le trait vertical l’intervalle de confiance à 95 % (voir Annexes, p. 125).

Source des données : enquête post-électorale 1995, CDSP.

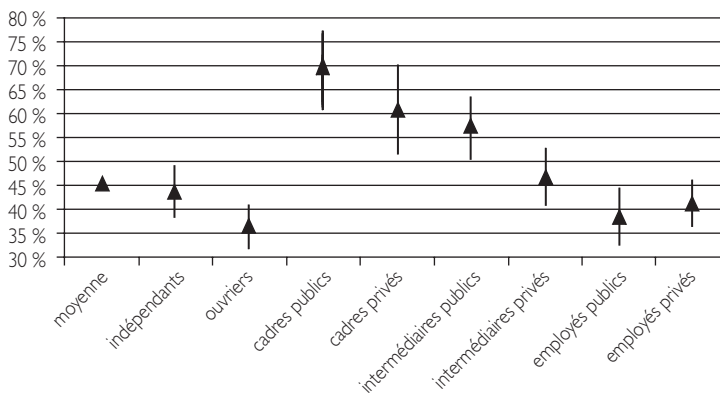


Figure 6 – Probabilité d’avoir voté « oui » au référendum sur le traité de Maastricht de 1992. Le triangle représente la probabilité estimée, le trait vertical l’intervalle de confiance à 95 % (voir Annexes, p. 129).

Source des données : enquête post-électorale 1995, CDSF.

Le *panel électoral français* de 1997 révèle une grande différence d'opinion concernant l'Union européenne au sein des principaux groupes du bloc de gauche. À la question de savoir ce qu'ils ressentiraient si la construction européenne était abandonnée, seul un tiers des ouvriers répondent qu'ils seraient « désolés » contre trois quarts des fonctionnaires qualifiés et très qualifiés (tableau 5).

Cette évolution s'est confirmée au cours des années 2000 et a culminé au cours du référendum de 2005 sur le traité constitutionnel européen. Le « non » a été majoritaire parmi les électeurs de gauche qui avaient une vision négative de la mondialisation et de la monnaie unique, et parmi les électeurs de droite qui souhaitaient une libéralisation au niveau national et une certaine protection vis-à-vis de l'extérieur (défiance vis-à-vis de l'euro). Rappelons que le Parti socialiste s'était officiellement prononcé en faveur du traité constitutionnel européen après une assez courte victoire du « oui » lors d'un vote interne. Pour autant, une majorité d'électeurs de

gauche adoptèrent l'attitude inverse, et, selon un sondage Ipsos, les ouvriers avaient rejeté le traité à 80 %.

Tableau 5 – France : réponse à la question : « Si vous appreniez demain que l'Union européenne est abandonnée, seriez-vous... ? »

	Ouvriers		Cadres supérieurs du public et professions intellectuelles	
	Pourcentage	Pourcentage cumulé	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Désolé/très désolé	33,0	33,0	76,3	76,3
Indifférent	40,4	73,5	18,7	95,00
Soulagé/très soulagé	26,5	100,0	5,0	100,0

Source des données : panel électoral français 1997, CDSP.

On retrouve donc un jugement positif sur l'intégration européenne chez une partie des électeurs des partis de gouvernement qui comprend les revenus élevés et moyens du secteur privé, les professions libérales et le monde agricole pour la droite, les moyens et hauts revenus du secteur public pour la gauche. À l'inverse, toutes les catégories à bas revenus et/ou se sentant menacées dans leurs statuts se sont éloignées des partis traditionnels : commerçants et artisans pour le bloc de droite, ouvriers pour le bloc de gauche.

La recomposition du bloc de gauche suppose de réduire la fracture sociale relative à l'intégration européenne, qui a fait dériver une large proportion des classes populaires des partis de gouvernement vers l'abstention ou les partis jusqu'ici exclus des coalitions gouvernementales. Cela implique que l'intégration européenne ne soit plus perçue comme le cheval de Troie du néolibéralisme par cette partie de l'électorat. Ce n'est que dans une très faible mesure un problème « idéologique », conséquence de l'usage que font les dirigeants français de l'intégration européenne dans leurs discours lorsqu'ils mettent en place une réforme impopulaire. Mais ce rejet

de l'intégration européenne est de manière beaucoup plus significative un rejet des politiques européennes actuelles et de la réalité de l'intégration européenne, en particulier à l'initiative de la Commission européenne.

La recomposition du bloc de gauche implique donc un changement radical de l'orientation prise par l'intégration européenne. On imagine difficilement qu'un tel changement puisse survenir sans une modification substantielle des règles de fonctionnement de l'Union : les objectifs et statuts de la BCE, la règle de l'unanimité, en particulier en matière fiscale... d'autant plus que l'évolution contemporaine est, au contraire, d'aller vers un durcissement des règles encadrant la politique économique.

En effet, l'orientation trop libérale de l'unification européenne est au cœur de la fracture du bloc de gauche et seule une réorientation significative des politiques européennes pourrait la résoudre. Lionel Jospin, Premier ministre entre 1997 et 2002 et dont la carrière politique a été mise à mal par la fracture du bloc de gauche à l'élection présidentielle de 2002, était conscient des difficultés que l'Union européenne impliquait dans la définition d'une politique de gauche :

Les réticences de l'opinion, on les a mesurées dans le vote d'extrême justesse du traité de Maastricht, puis dans le rejet du traité dit constitutionnel en 2005. Mais ces réticences et ce scepticisme portent moins sur le mérite ou les défauts des textes qu'on soumet aux peuples européens que sur des constats plus profonds : l'Europe a été depuis vingt ans une zone de croissance faible, elle n'a pu empêcher la montée du chômage, elle a peu encouragé les progrès sociaux, elle a été passive face aux désordres de la globalisation. En somme, elle n'a pas assez exprimé de volonté. Un décalage s'est donc produit entre une large partie de l'opinion et ce que vous appelez les élites. Sans remettre en cause le projet européen – *ce qui serait folie* – *il faut très sérieusement en revoir le contenu, si l'on veut qu'il parle à nouveau aux Européens*¹. (nous soulignons)

1. L. Jospin, *Lionel raconte Jospin*, p. 255.

Dans la configuration actuelle de l'Europe des 27, cela apparaît impossible : Comme Premier ministre, je n'ai pas remis en cause le principe de l'indépendance de la Banque centrale européenne. *Je ne le pouvais pas*. Ce principe résultait du traité de Maastricht approuvé en France par le référendum de 1992 et ratifié par tous les États européens. Par contre, je n'ai jamais cru que l'indépendance de la Banque centrale valait garantie de bonne gestion. [...] Le problème n'est pas de remettre en cause l'indépendance de la Banque centrale – *il faudrait pour cela obtenir l'unanimité en Europe* –, il est de faire en sorte que les gouvernements [...] et la Banque centrale européenne [...] dialoguent véritablement pour conduire en cohérence la politique économique et monétaire de l'Union¹. (nous soulignons).

Il ne reste plus aux partis traditionnels de la gauche qu'à déplorer la réalité :

L'affirmation de l'Europe comme une communauté économique et politique est à mes yeux l'un des faits les plus novateurs et les plus féconds du xx^e siècle. Il s'est révélé plus durable que bien d'autres constructions historiques. Bien sûr, j'ai *déploré* le cours trop libéral de la construction européenne, mais sans que cela m'ait servi de prétexte pour tourner le dos à la perspective elle-même².

Mais la fracture du bloc de gauche est davantage due à l'orientation partiellement néolibérale adoptée par une majorité du Parti socialiste qu'à l'Union européenne elle-même. Comme mentionné plus haut, le « tournant de la rigueur » de 1983-1984 a été un choix économique délibéré en faveur de la poursuite de l'intégration européenne qui était plus fondamentalement un choix politique de long terme visant à renouveler la base sociale de la gauche ainsi que les alliances politiques du Parti socialiste. La recherche d'une alliance au centre et l'incompatibilité de ce projet avec

1. *Ibid.*, p. 254-255.

2. *Ibid.*, p. 253.

la préservation des alliances traditionnelles ont été une source de difficulté permanente pour le Parti socialiste depuis 1984. Les contradictions entre les réformes structurelles mises en œuvres par les gouvernements socialistes et les attentes d'une partie de la base sociale de la gauche ont provoqué les défaites électorales successives du Parti socialiste, en raison de l'absence d'une base sociale alternative. Celle-ci peut se composer des classes moyennes pro-européennes acquises un néolibéralisme modéré.

La stratégie poursuivie par les dirigeants du Parti socialiste depuis le milieu des années 1980 consiste ainsi à renouveler la base sociale du parti par la conversion au néolibéralisme du modèle économique français tout en épargnant (du moins dans un premier temps) les institutions les plus importantes pour la base sociale traditionnelle de la gauche et probablement pour une fraction significative de la classe moyenne : le marché du travail et la protection sociale. Cet intérêt pour la classe moyenne est par exemple explicite chez l'ancien ministre des Finances de Lionel Jospin, Dominique Strauss-Kahn. Selon lui, la classe moyenne constitue la base de la démocratie, tandis que les milieux populaires sont hantés par des irruptions de violence¹.

Mais le fait d'ignorer la demande sociale émanant de la classe ouvrière ne peut être une option politiquement viable que si cette dernière choisit de s'abstenir, ce qui est l'hypothèse de Strauss-Kahn, ou vote par défaut pour les partis de gauche dans une logique similaire à celle de l'électeur médian. Cette dernière possibilité était l'hypothèse faite par Jospin lorsqu'il déclarait que la base sociale de la gauche s'était étendue (vers le centre)².

1. Voir D. Strauss-Kahn, *La Flamme et la Cendre*.

2. « Notre base sociale n'est ni homogène ni étroite, elle s'est renouvelée et étendue. C'est pourquoi nous devons trouver un meilleur arbitrage entre certaines couches sociales – qui se satisfont plutôt de la société actuelle et ne veulent pas être pénalisées par le « coût » d'un surcroît d'égalité – et d'autres pour qui la notion d'égalité, son approfondissement concret sont fondamentaux. » (L. Jospin, « Le socialisme moderne », p. 50).

L'hypothèse que la classe ouvrière puisse voter pour un autre parti que le Parti socialiste ou la gauche n'a tout simplement pas été considérée. Pourtant, comme le montre l'analyse du panel électoral 2007, le cœur de l'électorat de gauche est désormais essentiellement constitué de classes moyennes qualifiées (groupes 4, 6, 8 et 10 dans l'analyse en classe latente présentée page 132). Les ouvriers, au contraire, sont éclatés en différents groupes, exprimant des demandes de redistribution et de protection que la gauche a eu une tendance croissante à négliger. L'insatisfaction de ces attentes a ainsi engendré une plus grande volatilité des comportements électoraux au sein de la classe ouvrière, un phénomène également observé dans d'autres pays d'Europe¹.

1. J. Thomassen, *The European voter : a comparative study of modern democracies*.

4. Les réformes néolibérales, une stratégie visant la formation d'un nouveau bloc social dominant

BERLUSCONI : UN NOUVEAU COMPROMIS ENTRE RENTE ET PROFIT

Berlusconi s'est retrouvé pour la troisième fois au pouvoir après sa victoire aux élections législatives de 2008. Le noyau dur de son électorat est formé par les entrepreneurs et les indépendants¹. Pour ce qui est de la gauche, le noyau dur de la base électorale inclut les professions intellectuelles et les fonctionnaires. L'élection de 2008 a confirmé que l'électorat le plus mobile est composé des classes populaires ; ce sont elles qui déterminent le résultat de l'élection.

Le comportement le plus difficile à interpréter est celui des travailleurs les moins qualifiés. Leur participation au vote est pratiquement identique à celle de l'ensemble de la population. [...] Il s'agit d'une classe composite – les ouvriers « classiques », les salariés non qualifiés du secteur tertiaire, les salariés en CDD – qui représente la moitié de l'électorat [...]. Des électeurs appauvris et troublés, incertains et méfiants, qui attendent des réponses à leurs problèmes. Dans la période 2006-2008, leur vote a glissé du centre-gauche et de la gauche radicale (qui ont perdu 12 % des voix de la classe) vers les partis du centre-droit, en particulier la Ligue du Nord et le Pôle des libertés (qui ont gagné 11 % des voix de la classe). Cette classe représente en 2008 la moitié de l'électorat du Parti démocrate, du PDL et de la Ligue du Nord².

Les résultats de notre analyse en classes latentes sur la base de l'enquête électorale 2008 sont très proches de l'interprétation avancée par l'Itanes. Le tableau 6 présente une synthèse de nos résultats, avec sept classes d'électeurs.

1. Voir ITANES, *Il ritorno di Berlusconi : Vincitori e vinti nelle elezioni del 2008*.

2. *Ibid.*, p. 95-96.

Tableau 6 – Italie : résultats de l'analyse en classes latentes, enquête électorale 2008.

Classe	Poids	Attentes sociales	Vote
Classes populaires fragilisées (emploi précaire), faiblement protégées par le droit du travail	24 %	<ul style="list-style-type: none"> Pessimistes sur les perspectives économiques Thèmes prioritaires : lutte contre le chômage et l'insécurité de l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> Faible lien avec la droite (autopositionnement), vote pour la droite protectrice ; régions méridionales
Inactifs (femmes au foyer, chômeurs), indépendants à faible revenu	22 %	<ul style="list-style-type: none"> Très pessimistes sur les perspectives économiques Thèmes prioritaires : lutte contre le chômage, l'insécurité de l'emploi, l'incertitude économique 	<ul style="list-style-type: none"> Lien plutôt faible avec la droite (autopositionnement), vote pour la droite libérale
Enseignants, employés, cadres intermédiaires, étudiants et professions intellectuelles	17 %	<ul style="list-style-type: none"> Thèmes prioritaires : croissance économique, travail, chômage, insécurité de l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> Fort lien avec la gauche
Indépendants, entrepreneurs, professions libérales	14 %	<ul style="list-style-type: none"> En accord à 72 % avec la liberté de licenciement Thèmes prioritaires : croissance, criminalité 	<ul style="list-style-type: none"> Fort lien avec la droite, vote massif pour la droite libérale, régions caractérisées par une forte présence des PME
Enseignants, cadres	9 %	<ul style="list-style-type: none"> Thèmes prioritaires : travail, insécurité économique + thèmes différents (recherche, justice, institutions, valeurs morales...) 	<ul style="list-style-type: none"> Très fort lien avec la gauche ; régions « rouges » (et Rome)
Salariés des coopératives, à la recherche d'un premier emploi, employés	7 %	<ul style="list-style-type: none"> Thèmes prioritaires : travail, insécurité économique. 	<ul style="list-style-type: none"> Lien avec la gauche
Inactifs, retraités	7 %	<ul style="list-style-type: none"> Thèmes prioritaires : travail, criminalité 	

On peut tout d'abord souligner que les ouvriers n'apparaissent spécifiquement dans aucune des sept classes. L'itanes confirme ce résultat : ils représentent 23 % de l'ensemble des électeurs et constituent 25 % de l'électorat du Parti démocrate, 23 % de celui du Pôle des libertés et 25 % de celui de la Ligue du Nord. Le vote ouvrier est donc dispersé à peu près uniformément sur l'ensemble des principaux partis. Plusieurs facteurs explicatifs peuvent être mentionnés :

- le refus du Parti démocrate de passer toute alliance électorale avec la gauche radicale ; l'isolement et l'effondrement électorale de Rifondazione comunista, le seul parti qui avait gardé une relation privilégiée avec les ouvriers ;
- le prix payé par la classe ouvrière suite à la politique économique menée depuis 1990, aussi bien par les gouvernements de centre-droit que de centre-gauche (figure 7) ;
- la division de la classe ouvrière en au moins trois fractions : (1) les ouvriers des grandes entreprises (Nord-Ouest), syndiqués et protégés par le statut des travailleurs ; (2) les ouvriers des PME (Nord-Est et Centre), qui du point de vue des comportements politiques s'identifient à leurs employeurs ; (3) les ouvriers précaires ou irréguliers (Centre et Sud).

Le noyau dur de l'électorat de la droite correspond à la quatrième classe (indépendants, entrepreneurs, professions libérales). Il s'agit d'une classe à revenu élevé, qui exprime une demande de politiques néolibérales. À ce niveau s'établit un compromis entre les intérêts liés à la rente financière et ceux des PME : les électeurs de cette classe demandent la libéralisation du marché du travail, la variable d'ajustement étant le salaire réel¹. Le problème pour Berlusconi a été d'ouvrir un nouvel espace de médiation entre rente et profit sans jouer sur la dette publique. La réponse qu'il a choisie est simple : l'ajustement se fait sur le marché du travail par la

1. M. Rangone et S. Solari, « Labour institutions' reform in Italy, 1970-2010 : a graceless move out of state-capitalism ».

flexibilité du salaire réel et le démantèlement du statut des travailleurs et du système de protection qu'il offre aux salariés.

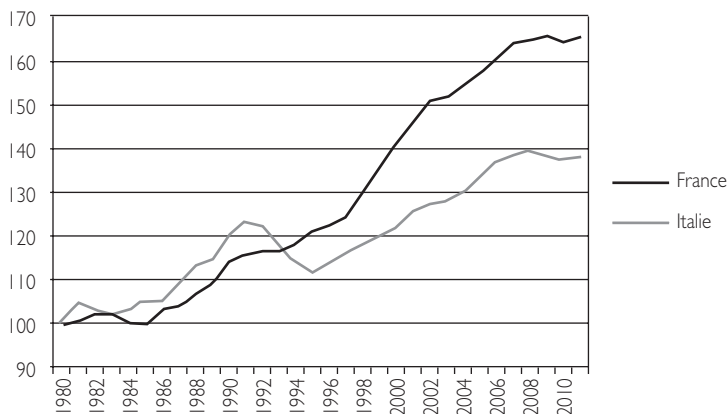


Figure 7 – Salaires réels bruts perçus par les ménages, indice 1980 = 100.

Source des données : AMECO.

Le compromis profit/rente correspond au noyau dur de la base sociale de la droite, mais il n'est pas suffisant pour assurer une victoire électorale. Berlusconi doit donc construire un compromis de second niveau entre ce noyau dur et les classes 1 et 2 : des travailleurs vulnérables, précaires, pour une partie au chômage, présents en particulier dans le sud du pays. Ces classes demandent pour l'essentiel de la croissance économique et de l'emploi. Elles ne sont pas spécialement concernées par la protection de l'emploi ou par une hausse des salaires négociée par les syndicats au niveau central. Ces travailleurs vulnérables jouent le même rôle que les classes assistées des années 1980, quand les transferts financiers étaient utilisés pour faire face au chômage persistant et au retard économique du Sud. Depuis le début des années 1990, le montant de ces transferts a considérablement baissé sans que le retard du Sud n'ait été comblé ni le

chômage réduit ; une politique qui a produit une forte diffusion de l'insécurité économique dans cette région (travail irrégulier, à temps partiel, à durée déterminée...).

La question politiquement décisive pour la droite est donc la suivante : la politique néolibérale qui assure la viabilité du compromis de premier niveau entre profit et rente est-elle en mesure de représenter une médiation efficace pour le compromis de second niveau entre le noyau dur de la base sociale de la droite et les classes précaires ?

Depuis les années 1990, Silvio Berlusconi a tenté de stabiliser ce compromis de second niveau entre le noyau dur de sa base – localisé dans les régions industrialisées du Nord, en particulier dans le Nord-Est où la présence de PME est très forte – et les classes précaires, pour une grande partie présentes dans le Sud¹. Mais un tel compromis est structurellement fragile, car il repose sur la médiation entre des demandes qui proviennent de territoires fortement hétérogènes (figure 8). Le PIB par tête dans le Sud correspond à 60 % du PIB par tête dans le Nord. En 2008, le taux de chômage dans le Sud était d'environ 12 % contre une moyenne nationale de 7,8 %. Au cours de la même année, la population active représentait 67,6 % des 15-64 ans dans le Nord-Est, 66 % dans le Nord-Ouest, 62,3 % dans le Centre et seulement 46,5 % dans le Sud. Toujours dans le Sud, le travail précaire avait une diffusion deux fois plus importante que dans les régions du Centre et du Nord (*source* : Banca d'Italia).

En Italie, les médias ont largement identifié les travailleurs précaires avec les jeunes diplômés à leur première expérience dans le monde du travail, mais une telle image est totalement fautive. En 2009, sur un total de 3 751 000 travailleurs sans contrat stable, presque la moitié (exactement 45,5 % du total) avait arrêté leur scolarité après le collège. Moins de 16 % des travailleurs précaires avaient un diplôme universitaire².

1. M. Pisati, *Voto di classe : Posizione sociale e preferenze politiche in Italia*.

2. *Source* : Ufficio Studi Cgia, Mestre.



Figure 8 – PIB relatif par habitant dans le Sud (par rapport au Centre/Nord), 1860-2004.

Source des données : F. Pigliaru, « Il ritardo economico del Mezzogiorno : uno stato stazionario ? ».

Lors de sa première victoire électorale, en 1994, Berlusconi était allié avec la Ligue dans le Nord et avec le parti de l'Alliance nationale (AN) dans le Sud, mais la Ligue et Alliance nationale avaient refusé toute alliance directe entre eux. En effet, la Ligue réclamait une réduction de la pression fiscale pour les classes « productives » du Nord et le fédéralisme fiscal ; l'Alliance nationale accusait la Ligue de vouloir saboter l'unité nationale et demandait de renouveler les transferts financiers vers le Sud ; la Ligue l'accusait d'être un parti « centraliste » qui n'avait pas rompu avec son héritage « fasciste ». La Ligue était exclusivement présente dans le Nord, l'Alliance nationale était particulièrement forte dans le Sud. Huit mois après la victoire électorale, la Ligue quitta le premier gouvernement Berlusconi entraînant sa chute.

Les tensions entre les deux ailes de l'alliance de droite se sont de nouveau manifestées pendant la deuxième expérience gouvernementale de Berlusconi. En 2004, Fini (chef de file de l'Alliance nationale) a obtenu la démission de Giulio Tremonti, ministre de l'Économie jugé trop sensible

aux exigences de la Ligue du Nord et pas assez aux attentes de développement économique portées par le Sud. Le même conflit s'est développé en 2010, lors du troisième gouvernement Berlusconi. Entre-temps, l'Alliance nationale avait fusionné avec le parti de Berlusconi (*Forza Italia*) dans le Pôle des libertés (PDL). L'insatisfaction d'une partie des dirigeants de l'ancienne Alliance nationale, liée notamment à la faiblesse du plan de relance qui a suivi la crise financière, a conduit à une scission dans le Pôle des libertés et à la naissance d'un nouveau parti dirigé par Fini (*Futuro e Libertà*) qui est sorti de la majorité parlementaire.

Il faut noter que si la crise économique de 2008 a frappé l'ensemble de l'Italie, c'est surtout le sud du pays qui en a payé les conséquences : en 2009, l'emploi a baissé de 4,1 % dans le Sud contre 0,6 % dans le Centre et le Nord. La défection de Fini s'explique par le fait que la faiblesse du plan de relance a pénalisé en priorité les classes précaires et assistées du Sud.

On peut analyser la situation en soulignant que la crise laissait à Berlusconi le choix entre deux stratégies :

- réactiver les transferts publics et donner une réponse aux attentes des groupes sociaux les plus vulnérables, avec le risque de ternir son image de « réformateur » et de décevoir la partie néolibérale de sa base ;
- donner la priorité au contrôle des finances publiques.

Malgré de nombreuses hésitations liées aux conflits au sein même de sa majorité parlementaire, il a choisi la seconde stratégie dans le but d'assurer la viabilité du compromis que nous avons appelé de « premier niveau » ; il a ainsi rassuré le noyau dur de sa base tout en prenant le risque, au moins à court terme, de déstabiliser le compromis de « second niveau ».

Ce choix politique – très différent et quasiment opposé à celui de Sarkozy – explique l'extrême faiblesse du plan de relance présenté en 2008 par le gouvernement italien (figure 9). Au plan politique, la stratégie choisie par Berlusconi correspondait au renforcement de l'alliance avec la Ligue du Nord au prix de la rupture avec une partie de l'ancienne Alliance nationale.

Une stratégie portée en fait avec une détermination moins grande par Berlusconi que par le ministre de l'Économie, Giulio Tremonti. Après 2008, ce dernier a assumé avec force le rôle de « gardien de la rigueur » en faisant jouer, dans les conflits récurrents qui l'ont opposé à une partie de la majorité et à d'autres ministres (voire à Berlusconi lui-même), la légitimité que les indications puis les véritables injonctions signées par les institutions européennes ont donnée à sa ligne politique¹. Il faut rappeler que Tremonti, choisi comme ministre de l'Économie dans les trois gouvernements Berlusconi, avait été le premier et le plus ferme critique de la rigueur imposée par « Bruxelles » dans la seconde moitié des années 1990 et au début des années 2000. En présence d'une crise qu'il a été l'un des rares à anticiper, il a complètement changé de rôle et d'attitude.

Le choix de l'austérité lors de la grande récession a laissé une seule possibilité au gouvernement italien pour faire face à la baisse de l'activité

1. La plus éclatante des « interférences » communautaires dans la politique économique italienne date du mois d'août 2011. Dans une lettre signée par l'ancien et le nouveau gouverneur de la BCE, celle-ci signalait à Berlusconi que – s'il voulait espérer une aide de la Banque centrale dans la défense contre les attaques spéculatives portant sur la dette publique italienne – il devait non seulement présenter très rapidement un budget en équilibre, mais aussi adopter une série de mesures parmi lesquelles : (1) « libéraliser complètement les services publics locaux » ; (2) « réformer davantage le système de la négociation salariale collective, en permettant des accords au niveau de l'entreprise de sorte à fixer les salaires et les conditions de travail en fonction des exigences spécifiques des entreprises et en rendant ces accords plus pertinents par rapport aux autres niveaux de négociation » ; (3) « revoir les normes qui règlent l'embauche et le licenciement des salariés [afin de favoriser] la réallocation des ressources vers les entreprises et les secteurs plus compétitifs » ; (4) réformer le système des retraites de sorte à « obtenir des économies dès 2012 ». Dans la même lettre, la BCE spécifiait aussi qu'il aurait mieux valu faire passer ces réformes par décret plutôt qu'attendre un vote du Parlement italien. (Lettre de la BCE au gouvernement italien signée par Mario Draghi et Jean-Claude Trichet, Francfort/Rome, 5 août 2011).

économique : une réduction drastique du coût du travail associée à l'affaiblissement du poids du contrat national et au démantèlement du système de protection sociale. De ce point de vue, la stratégie choisie par Fiat avec l'appui convaincu du gouvernement est très significative.

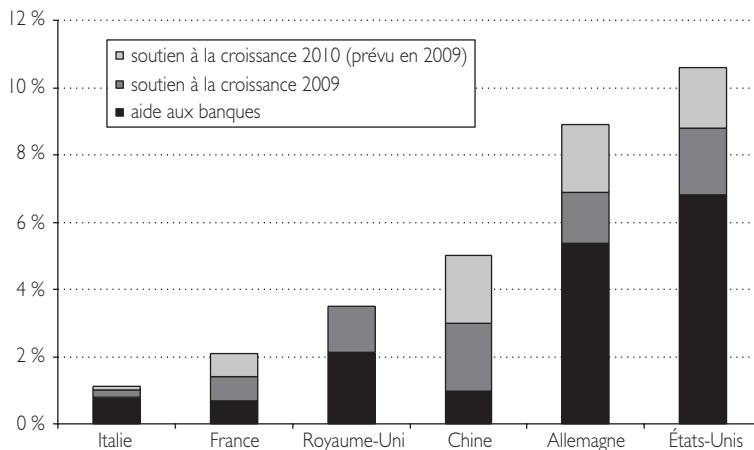


Figure 9 – Plan anticrise en pourcentage du PIB 2009-2010.

Source des données : Ires-Cgil, FMI.

Fiat – de loin la plus grande entreprise du pays – a pendant longtemps bénéficié de transferts publics importants et variés sous la forme d'aides aux processus de restructuration, utilisation de la *Cassa integrazione e guadagni*, possibilité de mise à la retraite anticipée pour ses salariés, baisses ciblées des impôts, etc. Au cours de nombreuses décennies, cela a créé une relation « spéciale » entre Fiat et les différents gouvernements italiens, relation fondée sur l'échange entre les mesures publiques favorables à l'entreprise d'un côté, l'engagement de cette dernière à donner la priorité à son développement sur le territoire italien de l'autre. Gianni Agnelli, principal actionnaire et véritable « patron » de Fiat pendant presque quarante

ans, a expliqué en plusieurs occasions que Fiat était « génétiquement pro-gouvernement » et que « ce qui est bon pour Fiat est bon pour l'Italie ». Il faut aussi rappeler que dans la période qui va de l'après-guerre jusqu'en 2008, le président de Confindustria (l'association patronale italienne) a été « élu » après avoir été choisi par Fiat, avec l'unique exception d'Antonio D'Amato (qui a présidé l'association entre 2000 et 2004).

Avec la désignation de Sergio Marchionne comme PDG de l'entreprise et l'acquisition/fusion avec Chrysler, Fiat a radicalement changé de stratégie. Elle est devenue une multinationale avec « son cœur en Italie mais plusieurs cerveaux, dont certains à l'étranger¹ ». La stratégie d'internationalisation implique que la production ne peut rester pour partie dans les établissements italiens qu'à condition que la productivité n'y soit pas inférieure à celle des autres unités productives. Ainsi, par exemple, Marchionne a déclaré à l'automne 2010 que « l'usine de Tychy en Pologne produit à elle seule plus de profits que les cinq établissements italiens réunis. Fiat fonctionnerait mieux si elle quittait l'Italie² ». Selon le PDG de Fiat, la hausse de la productivité ne pouvait être obtenue qu'avec une plus grande flexibilité du travail et une baisse de son coût. C'est la direction dans laquelle l'entreprise s'est engagée avec les accords votés sous la pression d'une menace explicite de fermeture à Pomigliano d'Arco (juin 2010) et Mirafiori (janvier 2011). Au-delà de la dégradation des conditions de travail et de nouvelles règles sur la présence syndicale dans les usines qu'ils impliquent, le point remarquable de ces accords est qu'ils ont été signés en dehors du cadre fixé par le contrat national de branche.

1. S. Marchionne, audition à la Chambre des députés, 15 février 2011.

2. Interview télévisée à Rai3, 24 octobre 2010. La productivité d'une usine automobile dépend en grande partie des décisions prises par la direction de la firme : investissements et choix des modèles à produire. En faisant produire les derniers modèles dans les usines hors d'Italie pour garder les anciens modèles sur le territoire national, on est certain d'obtenir une comparaison défavorable à ce dernier en termes de productivité.

Les accords de Pomigliano et Mirafiori ont marqué un tournant majeur dans les relations industrielles italiennes. Emma Marcegaglia, présidente de Confindustria, s'est d'abord opposée à la nouvelle stratégie de Fiat. Mais en prenant acte du résultat du référendum avec lequel les salariés de Mirafiori ont validé (à une courte majorité) l'accord, elle a fini par admettre :

Jusqu'à maintenant, la logique était que la même politique devait s'appliquer à ceux qui se trouvaient dans la même situation. Aujourd'hui les choses sont différentes. [...] Dans le futur il y aura encore des cas comme celui de Mirafiori, alors que d'autres entreprises feront encore référence à un contrat national qui sera probablement moins contraignant. [...] Chaque entreprise doit être libre de choisir le modèle de relations syndicales approprié à ses exigences de compétitivité : une plus grande flexibilité est nécessaire car le monde a changé (interview télévisée, 23 janvier 2011).

L'exemple de Fiat montre que l'inaction du gouvernement face à la crise a préparé le terrain pour un virage majeur d'empreinte néolibérale dans les relations du travail. Le 28 juin 2011, la Confindustria et les principaux syndicats ont signé un accord qui permet à toute entreprise de déroger au contrat national en matière de salaires, de durée et d'organisation du travail à condition qu'aucun des acteurs signataires (y compris donc les principaux syndicats nationaux) ne s'y oppose. Le gouvernement a considéré l'accord du 28 juin comme insuffisant. Avec le décret du 13 août 2011, il a attribué aux entreprises la possibilité de déroger au contrat national à l'unique condition qu'une majorité des salariés de l'entreprise concernée n'y soit pas opposé ; toujours avec l'accord de la majorité de ses salariés, une entreprise pourra déroger à la législation nationale en matière de licenciement (avec la seule exception du « licenciement discriminatoire »).

La passivité du gouvernement face à la crise en termes de politique budgétaire était donc fonctionnelle à sa volonté de réformer le marché du travail : une réforme qu'il pouvait présenter comme la seule stratégie possible pour faire face à la chute de l'activité. Le 29 octobre 2010, à Bruxelles, Berlusconi avait par exemple déclaré :

Quand [Marchionne] dit que Fiat aurait intérêt à quitter l'Italie, il dit la vérité. [...] Aujourd'hui Fiat doit gérer des usines avec des coûts excessifs et des syndicats qui font obstacle à son action. Dans des pays comme la Chine ou l'Inde le travail est moins cher et moins contraint par les initiatives syndicales. Et là-bas, ils travaillent jusqu'à douze heures par jour.

Ainsi, selon Berlusconi, « Marchionne doit être remercié s'il décide de rester en Italie ». Comme nous l'avons souligné, la stratégie de libéralisation du marché du travail choisie par Berlusconi correspondait à une médiation entre rente et profit et à la consolidation du noyau dur de sa base électorale. Mais – dans un contexte de crise économique – ce choix était destiné à produire la défection électorale des classes précaires et fragilisées. En réaction à une interview dans laquelle le ministre du Travail, Sacconi, réaffirmait la nécessité face à la crise de « rendre plus facile la fin d'un rapport de travail quand les choses vont mal » et d'une « plus grande flexibilité en sortie »¹, Fini – ancien allié et désormais opposant au gouvernement Berlusconi – affirmait :

Si on se limite à rendre les licenciements plus faciles, il y a le risque de faire augmenter le chômage qui depuis quelques années est réparti à la hausse et qui concerne en particulier une partie de l'Italie [le Sud, NdR].

Les effets de la réforme néolibérale du marché du travail sur la croissance auraient dû jouer un rôle décisif pour la viabilité du compromis que nous avons appelé de « second niveau » entre rente et profit d'une part, classes fragilisées et précaires d'autre part. Depuis 2008, la crise économique et financière a constitué un obstacle majeur au projet politique et social de la droite italienne : la coalition menée par Berlusconi n'a pu résister au ralentissement puis à la chute de l'activité qui en a découlé.

LA CRISE ÉCONOMIQUE : UN PROBLÈME POUR LA STRATÉGIE DE SARKOZY

1. Interview au *Corriere della Sera*, 29 octobre 2011.

Comme nous l'avons vu plus haut, les deux alliances sociales qui ont structuré la vie politique française sous la V^e République se sont progressivement décomposées durant les années 1990. À droite, une contradiction est apparue entre les attentes de néolibéralisation de l'économie portées par les indépendants et les craintes exprimées par les employés du secteur privé que des altérations drastiques du modèle français dans les domaines du marché du travail et de la protection sociale mènent à une insécurité accrue de leur situation. Depuis l'échec de l'expérience de 1986-1988, tentative d'imiter la « révolution conservatrice » anglo-saxonne, les gouvernements de droite RPR-UDF/UMP ont essayé de trouver un compromis entre les attentes divergentes de leur base sociale. Le second mandat présidentiel de Jacques Chirac a marqué les limites de l'exercice, une partie de la base sociale ainsi que le parti de gouvernement exprimant leur mécontentement vis-à-vis du prétendu « immobilisme » de Chirac ou de son manque de « courage politique » dans l'affaire du CPE. Après une vague de protestation massive, la loi instituant ce contrat avec des droits sociaux réduits a été promulguée et abolie au même moment. La solution de Sarkozy n'était donc pas d'envisager un retour à la néolibéralisation à la Thatcher, mais de proposer un nouveau compromis entre les intérêts divergents du bloc de droite.

Une réunification stable du bloc de droite exige qu'une solution soit trouvée à la contradiction entre les exigences de flexibilité et de réformes néolibérales exprimées par les indépendants d'une part, et les demandes de protection exprimées par les salariés du secteur privé d'autre part. En outre, comme cela a été exposé précédemment, une partie des classes populaires n'avait pas été satisfaite par l'action des gouvernements de gauche, et exprimait toujours une demande de redistribution des revenus et d'augmentation du pouvoir d'achat (voir les résultats de l'analyse en classes latentes du tableau 7 et en annexe, p. 132). La classe 3, qui rassemble des ouvriers et des employés, exprime à la fois des attentes satisfaites en principe par la droite (immigration), mais aussi des attentes en principe satisfaites par la gauche (redistribution et pouvoir d'achat). Cette

classe vote pourtant pour les partis de droite et a considéré que c'était Nicolas Sarkozy, en 2007, qui « apportait les meilleures solutions ». On pourrait, mais dans une moindre mesure, faire une analyse du même ordre pour la classe 9.

La quête de médiation de Sarkozy l'a ainsi mené à suivre deux directions. La première est la promesse d'une éventuelle augmentation du pouvoir d'achat grâce à l'accroissement de l'offre de travail ; « Travailler plus pour gagner plus » était l'un des slogans du candidat Sarkozy pendant sa campagne présidentielle. Cela a pris la forme d'une baisse des impôts portant sur les revenus issus des heures supplémentaires et d'un assouplissement de la réglementation sur les heures supplémentaires. Ce qui avait l'avantage de vider la réglementation des 35 heures de son contenu sans pour autant abolir la loi, tout en gardant et même en étendant les mesures de flexibilité de l'organisation du travail qui avaient fait partie du donnant-donnant entre gouvernement et syndicats au moment de la mise en place des 35 heures. La seconde direction est l'assurance que la voie suivie pour la flexibilisation du marché du travail serait une flexicurité à la française, et non une flexibilité pure et simple à l'anglo-saxonne :

[L]a stratégie que j'ai choisie en matière sociale et que je demande au Premier ministre, François Fillon, de mettre en œuvre, est guidée par trois principes. Le premier principe consiste à remettre le travail et l'emploi au cœur de nos politiques sociales [...] Le deuxième principe, c'est la conciliation de la mobilité et de la sécurité, pour les salariés comme pour les entreprises [...] Plus de sécurité, pour le salarié, c'est l'assurance que la perte de son emploi ne sera plus un drame et que les épisodes de chômage, quand ils surviennent, seront brefs et sans conséquences négatives sur la suite de son parcours professionnel¹.

1. Nicolas Sarkozy, discours devant le Sénat, 18 septembre 2007.

Pour résumer, le projet de Sarkozy était une sorte de néolibéralisation douce ou, comme le slogan principal de la campagne le proclamait, une « rupture *tranquille* ».

Tableau 7 – France : les groupes sociopolitiques en 2007.

Classe	Poids	Attentes	Vote
1. Ouvriers : 33 % Employés : 22 % Employés de niveau intermédiaire : 20 %	20 %	Problèmes les plus importants : 1. Chômage 2. Pouvoir d'achat Favorable à la redistribution des revenus	Centre PS
2. Indépendants et cadres supérieurs : 42 % Employés de niveau intermédiaire : 25 %	13 %	Problèmes les plus importants : 1. Éducation et formation 2. Environnement et réchauffement climatique Favorable aux réformes néolibérales	Droite UMP
3. Ouvriers : 38 % Employés : 19 % Agriculteurs : 4.4 %	13 %	Problèmes les plus importants : 1. Immigration, inégalités sociales 2. Chômage Favorable à la redistribution des revenus	Droite UMP/PS
4. Dirigeants et cadres de niveau intermédiaire : 49 % Inactifs : 10 %	9 %	Problèmes les plus importants : 1. Inégalités sociales 2. Éducation et formation des jeunes	Centre-gauche PS
5. Ouvriers : 33 % Employés : 24 % Inactifs : 8 %	9 %	Problèmes les plus importants : 1. Pouvoir d'achat 2. Chômage	Centre-gauche PS
6. Cadres et employés de niveau intermédiaire : 52 % Ouvriers : 21 %	9 %	Problèmes les plus importants : 1. Éducation et formation des jeunes 2. Inégalités sociales Favorable à la redistribution des revenus	Gauche PS
7. Cadres et indépendants : 74 %	6 %	Problèmes les plus importants : 1. Chômage 2. Pouvoir d'achat Favorable aux réformes néolibérales	Droite UMP

Classe	Poids	Attentes	Vote
8. Ouvriers et employés : 40 % Employés et cadres de niveau intermédiaire : 48 %	5 %	Problèmes les plus importants : 1. Inégalités sociales 2. Chômage Favorable à la redistribution des revenus	Gauche/extrême gauche PS/PCF
9. Ouvriers et contremaîtres : 56 %	5 %	Problèmes les plus importants : 1. Chômage 2. Crime	Droite/extrême droite UMP/PS/FN
10. Cadres et professions intellectuelles : 31 % Employés du secteur santé et social : 19 %	4%	Problèmes les plus importants : 1. Inégalités sociales 2. Éducation et formation des jeunes	Gauche/extrême gauche PS/PCF/NPA
11. Ouvriers et employés : 74 % Femmes : 63 %	3 %	Problèmes les plus importants : 1. Chômage 2. Pouvoir d'achat Favorable à la redistribution des revenus	Centre-gauche PS
12. Ouvriers : 52 %	3 %	Problèmes les plus importants : 1. Chômage 2. Immigration	Centre-gauche/ extrême droite PS

Source des données : panel électoral français 2007 (voir l'analyse en classes latentes détaillée en annexe).

Si cela a été suffisant pour remporter l'élection présidentielle et les élections législatives, cela n'a pas résolu les contradictions entre un projet de transformation néolibérale du modèle français et les réalités de ses institutions et les attentes qu'elles impliquent. Par ailleurs, l'espace de médiation entre les attentes néolibérales et les demandes de sécurité s'est largement réduit voire totalement dissipé avec la crise financière et économique de 2008.

Le programme mis en place par Sarkozy n'a pas réussi à satisfaire l'aile néolibérale, qui souhaitait une dérégulation importante du marché du travail. Ni l'allègement de la fiscalité sur les heures supplémentaires, ni la

pseudo-flexicurité ne semblent en effet convenir aux économistes P. Cahuc et A. Zylberberg :

En défiscalisant les heures supplémentaires et en flexibilisant la réglementation de la durée du travail, le gouvernement a réussi à inventer la machine à gagner plus en travaillant pareil. Loin d'instituer une culture du travail, la défiscalisation des heures supplémentaires favorise l'opportunisme fiscal, car chacun a la possibilité de payer moins d'impôt en exploitant les failles d'une réglementation mal conçue¹.

En ce qui concerne la législation du travail, l'idéal néolibéral aurait été un contrat de travail unique, qui avait d'ailleurs été promis par Sarkozy au cours de sa campagne électorale de 2007², contrat avec une protection très limitée, permettant de supprimer la distinction entre les contrats de travail standards et atypiques. Là aussi, Sarkozy déçoit Cahuc et Zylberberg :

La loi de modernisation du marché du travail [publiée le 26 juin 2008] est censée mettre en place la sécurité sociale professionnelle. La réalité est bien différente. Cette loi n'est pas la preuve du succès de la méthode de Nicolas Sarkozy, mais bel et bien celle de son échec. Laissés libre de négocier sans directives précises, les organisations syndicales se sont entendues sur un accord *a minima* reflétant les intérêts de ceux qu'ils représentent en premier lieu, à savoir les salariés qualifiés et âgés et les entreprises qui les emploient. En réalité, le seul effet notable de la loi de modernisation du marché du travail est d'ouvrir la voie de la retraite à 57 ans³.

La « flexicurité » à la française se réduit à l'avènement de la rupture conventionnelle qui permettra de partir plus facilement à la retraite aux frais des Assedic et d'allonger inutilement les périodes de chômage de

1. P. Cahuc et A. Zylberberg, *Les Réformes ratées du président Sarkozy*, p. 164.

2. « Pour les futures embauches, nous créerons un contrat de travail unique, plus souple pour les entreprises pour qu'elles soient incitées à embaucher, plus sécurisant pour les salariés car il sera à durée indéterminée pour tous. » N. Sarkozy, « Mon projet », 2007.

3. P. Cahuc et A. Zylberberg, *Les Réformes ratées du président Sarkozy*, p. 29-30.

quelques cadres hautement qualifiés, toujours aux frais des Assedic. [...] À aucun moment, le gouvernement n'a clairement explicité le fond du dossier; à savoir le *fonctionnement aberrant du marché du travail dû à notre droit du licenciement*. À aucun moment, il n'a demandé aux partenaires sociaux que la définition du licenciement économique soit modifiée¹. (nous soulignons).

La tentative pour réconcilier les attentes contradictoires des indépendants, qui exigent une libéralisation forte du marché du travail, et des employés du secteur privé, qui s'attendent à conserver un niveau raisonnablement élevé de protection sociale et/ou de protection de l'emploi, explique l'apparente schizophrénie du discours de Nicolas Sarkozy. Celui qui était fier de son surnom de « Sarkozy l'Américain » donné en raison de son admiration naïve, et souvent exprimée, du modèle de capitalisme américain, qui voulait généraliser les crédits hypothécaires pour l'acquisition d'un logement et introduire un marché de *subprimes* à la française², et qui était plus généralement favorable à une France imitant le modèle anglo-saxon en décembre 2007, s'est tourné vers le modèle allemand en mars 2008 (« On va faire tout comme vous, c'est ça la vraie amitié », 3 mars 2008) pour finalement revenir, plus tard au cours du même mois, à la Grande-Bretagne (« Le Royaume-Uni a montré que, dans l'économie globale, il existait une voie pour atteindre une croissance forte, le plein-emploi et la solidarité. Cette voie, c'est celle des réformes... L'enjeu pour nous, c'est de nous inspirer des leçons d'une expérience réussie, la vôtre », 26 mars 2008).

Six mois plus tard, la crise financière et économique a conduit Sarkozy à prendre un nouveau virage : « L'autorégulation pour régler tous les problèmes, c'est fini. Le laisser-faire, c'est fini. Le marché qui a toujours raison, c'est fini³. » Et le 29 mars 2010, devant un parterre d'étudiants de

1. *Ibid.*, p. 51.

2. *Convention pour la France d'après*, Paris, 14 septembre 2006.

3. Nicolas Sarkozy, discours de Toulon, 29 septembre 2008.

l'université Columbia à New York, le président est même sarcastique quand il mentionne la réforme du système de santé de Barack Obama et les difficultés rencontrées par le président américain :

L'idée que cela fasse un débat d'une telle violence que de pouvoir faire que les plus pauvres d'entre vous ne soient pas laissés dans la rue, seuls sans un centime fasse à la maladie ! Excusez-moi, nous, cela fait cinquante ans que l'on a résolu le problème. Cela nous pose des difficultés, cela coûte cher, parce que la santé ça coûte cher. Mais on ne peut pas laisser les gens mourir comme cela... si vous venez en France, s'il vous arrive quelque chose sur le trottoir, on ne vous demandera pas votre carte de crédit avant de vous accepter à l'hôpital... Bienvenue dans le club des États qui ne laissent pas tomber les gens malades.

Mais si la crise financière et le ralentissement économique qui a suivi ont très brièvement donné un nouveau lustre au modèle de capitalisme français et à son système social, ce fut aussi l'occasion d'enterrer définitivement la flexicurité à la française. Au moment où le ralentissement économique a entraîné une augmentation du chômage, la rigidité du marché du travail français a été plutôt perçue comme un avantage : « Le modèle français résiste mieux en temps de crise », admettait alors le secrétaire général de l'OCDE¹.

Le plus grave problème est venu des conséquences de la crise en termes de chômage et de finance publique, suite au ralentissement de la croissance. La stabilité à long terme d'un système de flexicurité exige que le temps passé au chômage soit court, avec une compensation généreuse et une formation efficace des chômeurs. La crise économique a eu pour conséquence de rendre les périodes de chômage plus fréquentes et plus longues qu'auparavant². De plus, en raison des attentes de certains groupes au sein du bloc de droite, Sarkozy ne pouvait se permettre d'ignorer la

1. A. Gurria, « Le modèle français est performant en temps de crise ».

2. B. Amable et K. Mayhew, « Unemployment in the OECD ».

demande pour une politique expansionniste et un plan de sauvetage du système financier, contrairement à Berlusconi en Italie. La réaction de la France à la crise a donc logiquement été bien plus importante qu'en Italie (voir figure 9).

Une croissance molle, des baisses d'impôts et de dépenses publiques en réaction à la crise ont entraîné un problème de finance publique de plus en plus pressant. Cette augmentation de la dette publique est à la fois une menace et une opportunité. C'est une menace à la stabilité du bloc de droite, parce que cela rend le côté sécurité de la stratégie de flexicurité financièrement intenable. Cela implique aussi de limiter la mise en place de politiques budgétaires de soutien à la demande, et pourrait avoir pour conséquence de rendre la situation d'une partie du large groupe des employés du secteur privé plus fragile. Mais cette situation offre aussi l'occasion de poursuivre les réformes structurelles néolibérales, puisqu'une « stratégie du choc¹ » est rendue possible : la situation financière rendrait le repli de la protection sociale inévitable. Toutefois, cela signifie que la crise financière est au cœur des problèmes derrière la division du bloc de droite. La crise a en fait peu de conséquences sur le cœur néolibéral du bloc de droite et poussera probablement ces groupes à avoir des demandes plus pressantes de réformes structurelles et de réduction de la protection sociale. Mais la crise rend aussi la situation de la plupart des employés du secteur privé plus précaire, les conduisant à s'opposer aux réformes structurelles néolibérales trop importantes.

En l'absence de politique macro-économique très expansionniste au niveau européen, seule une réduction massive de la dépense publique touchant d'autres postes que ceux liés à la stratégie de flexicurité pourrait rendre possible une résolution du problème de finance publique. Mais cela reste assez improbable, tant pour des raisons économiques que politiques. Une partie du programme de Sarkozy était en effet de diminuer l'emploi

1. N. Klein, *La Stratégie du choc*.

public, un geste avec un coût politique immédiat limité si l'on considère que les fonctionnaires sont majoritairement en dehors du bloc de droite. Mais une baisse réaliste de l'emploi public ne fournirait pas les ressources nécessaires à la mise en place du volet sécurité de la stratégie de flexicurité. La solution de la flexicurité, en dehors du fait qu'elle ne peut probablement pas produire les effets économiques positifs attendus¹, pourrait n'être qu'une illusion, laissant le choix entre une flexibilité pure et simple au risque de perdre les employés du secteur privé, et une sécurité au risque de s'aliéner les indépendants.

1. B. Amable, « Structural reforms in Europe and the (in)coherence of institutions ».

5. La poursuite de la voie néolibérale

La stratégie de rupture néolibérale sous les formes adoptées par Sarkozy ou Berlusconi dans leurs pays respectifs se solde par un échec relatif : des transformations limitées des modèles économiques¹ et l'impossibilité de reconstituer un bloc social dominant stable. Cet échec ne signifie pas l'abandon des tentatives pour transformer les modèles économiques français et italiens car il existe d'autres possibilités de constituer un bloc social dominant autour d'une stratégie qui intègre partiellement des réformes néolibérales.

LA FIN DES EXPÉRIENCES DE RUPTURE EN ITALIE ET EN FRANCE

La fracture grandissante au sein de la base électorale de la droite a fini par avoir raison de la troisième expérience gouvernementale de Berlusconi, qui a démissionné à l'automne 2011.

À sa place, le président de la République a nommé un gouvernement de « techniciens » dirigé par Mario Monti. Ce gouvernement est appuyé par une très large majorité parlementaire qui inclut le parti berlusconien (PDL), les centristes et le Parti démocrate, seuls la Ligue du Nord et le parti dirigé par l'ex-juge Antonio Di Pietro se situant dans l'opposition ; mais un gouvernement qui ne compte ni élu ni dirigeant politique parmi ses membres. Ce n'est pas une situation totalement inédite en Italie : en 1993, suite à l'effondrement de la coalition des cinq partis qui avait dirigé le pays depuis 1979, Carlo Azeglio Ciampi (ancien gouverneur de la Banque d'Italie et futur président de la République) avait dirigé un gouvernement du même type.

Le passage de témoin de Berlusconi à Monti a été présenté comme une réponse nécessaire à une crise financière imminente, liée aux doutes

1. Il faut toutefois se rappeler que même Margaret Thatcher avait eu besoin de plusieurs mandats pour réaliser son programme.

des marchés financiers sur la capacité de remboursement de la dette publique italienne. Face au risque d'un scénario à *la grecque*, Berlusconi a consenti à passer la main à un gouvernement « au-dessus des partis » ; et le Parti démocrate, pourtant favori dans les sondages, a renoncé à la possibilité d'obliger la droite à une confrontation électorale immédiate. Le principal parti de la droite, le principal parti de la gauche et les centristes ont accepté d'appuyer un gouvernement *d'urgence* dont le seul mandat, tout au moins au moment de sa formation, était de rassurer les marchés sur les capacités de remboursement de l'Italie.

La légitimation « officielle » du gouvernement Monti comme réponse à la possibilité d'une crise financière majeure comporte sans doute une part de vérité, le *spread* entre les taux d'intérêt italiens et les taux allemands ayant atteint 550 points de base juste avant la démission du gouvernement Berlusconi. Cependant, la dynamique de la dette italienne ne justifie pas à elle seule la méfiance grandissante des marchés sur la capacité de remboursement de l'Italie. Certes, la dette a augmenté depuis la crise mondiale de 2008, mais dans les mêmes proportions que celles des principaux pays industrialisés, et le niveau du rapport dette/PIB était en 2011 tout à fait comparable à celui de la fin des années 1990. D'autre part, la confiance des marchés n'a certainement pas été renforcée par l'attitude des dirigeants européens : on peut rappeler qu'Angela Merkel et Nicolas Sarkozy ont réagi en souriant et en levant les yeux au ciel à la question posée lors de la conférence de presse officielle du 23 octobre 2011 portant sur la crédibilité de Berlusconi, à l'époque encore Premier ministre italien. L'interférence des dirigeants européens aurait été, selon certaines sources, bien plus directe. Selon le *Wall Street Journal* (dans son édition du 30 décembre 2011), Merkel aurait appelé le président de la République italienne pour lui demander de faire son possible pour pousser Berlusconi à démissionner de son poste de Premier ministre, ce qu'il semble bien avoir fait.

La fin de la présidence de Sarkozy s'est déroulée dans un contexte moins agité qu'en Italie, bien que la question de la dette publique ait fait une

apparition dans la campagne de 2012 et que la crise de 2008 ait constitué un arrière-plan permanent. Confronté à une perte de popularité rapide et durable depuis la fin 2007 (figure 10), Nicolas Sarkozy a fondé sa survie politique sur un rôle de « capitaine dans la tempête » qui garde le cap malgré les difficultés. Dans cette optique, la perte du triple A de Standard & Poors en janvier 2012 n'a pas été ce que Sarkozy avait prédit de façon imprudente (« Si on perd le triple A, je suis mort ! ») mais a tout de même obligé à adopter un changement de tactique, en relativisant la dégradation de la signature française (qui était déjà intégrée dans le niveau des *spreads* vis-à-vis de l'Allemagne) et privé le président-candidat d'un argument de campagne électorale (si les socialistes l'emportent, la France perdra son triple A).

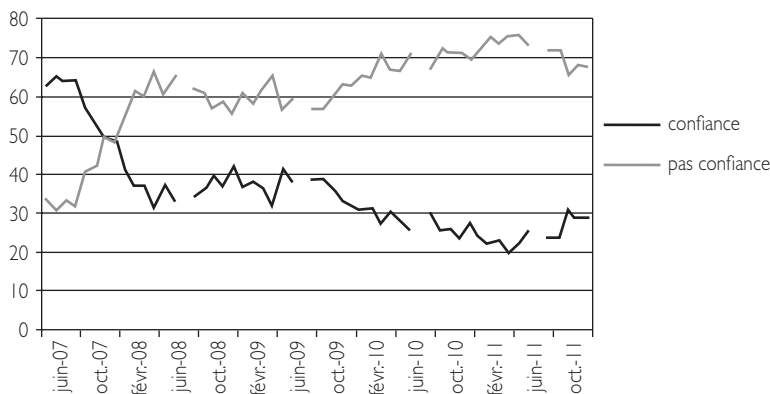


Figure 10 – Sondage d’opinion : « Faites-vous confiance, plutôt confiance, plutôt pas confiance ou pas du tout confiance à Nicolas Sarkozy pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement ? » Juin 2007-janvier 2012.

Source des données : TNS-Sofrès.

La crise des dettes publiques et les incertitudes autour de l'euro ont aussi conduit Nicolas Sarkozy à tenter de reformer le tandem franco-allemand à la tête de l'Europe, délaissant une option alternative de front

commun avec les pays du Sud de l'Europe contre l'orthodoxie budgétaire à l'allemande. Toutefois, la situation économique comparée des deux pays a contraint le président français à adopter la plupart des positions allemandes sur le contrôle des budgets nationaux¹ qui, dans le contexte budgétaire de 2012, enterraient de façon définitive toute velléité de mettre en place le volet « sécurité » d'une hypothétique flexicurité. Cela restreignait fortement la seule option politique possible, à savoir tenter une nouvelle fois d'unir le bloc de droite autour d'une autre stratégie de rupture. Celle-ci avait pour défaut de ne pas apporter de solution neuve aux contradictions internes du bloc de droite et de ne plus être crédible sur le plan du pouvoir d'achat aux yeux des classes populaires.

Les principaux objectifs de la transformation néolibérale restent la protection sociale et le marché du travail. Dans le premier domaine, les réformes envisagées visaient à « durcir » les conditions d'indemnisation des chômeurs et à modifier le financement de la sécurité sociale en diminuant les cotisations et en augmentant la part des taxes (la TVA « sociale »), une manœuvre qui pouvait permettre de toucher deux cibles à la fois :

- effectuer un transfert de charge allant de groupes sociaux favorables à la droite (pour simplifier : le patronat) vers des groupes sociaux principalement en dehors du bloc de droite ou considérés comme déjà perdus (les ménages modestes) ;
- affaiblir indirectement le paritarisme et donc les syndicats.

Dans le domaine du marché du travail, les « contrats compétitivité-emploi » prévoyaient que « la mise en place d'une répartition des horaires sur une période supérieure à la semaine et au plus égale à l'année prévue par un accord collectif, ne constitue pas une modification du contrat de travail ». Cela donnait la possibilité aux entreprises de renégocier le temps de travail, mettant un clou de plus dans le cercueil des 35 heures, et d'imposer

1. Cf. le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union européenne proposé à la ratification en 2012.

l'éventuel accord d'entreprise à tout salarié, même si celui-ci y est opposé. Il est à noter que l'idée semble venir de l'autre côté des Alpes puisqu'en 2011 le gouvernement de Berlusconi avait décidé que les accords signés entre la direction d'une entreprise et la majorité des salariés avaient une valeur plus forte que la loi et les accords de branche¹. L'inspiration transalpine avait aussi soufflé sur les mesures de février 2012 en faveur de l'immobilier : permettre d'augmenter de 30 % la possibilité de construction pour tout terrain, maison ou immeuble afin de favoriser l'investissement. En 2009, le gouvernement Berlusconi avait approuvé un *piano casa* qui consistait à donner la possibilité d'augmenter de 20 %, sans demander de permis, la surface des maisons de moins de 20 ans et de 30 % celles des plus anciennes. Cela avait pour objectif affiché de faire baisser les loyers et de soutenir l'activité dans le secteur du bâtiment.

En France, le Parti socialiste a persévéré dans sa tentative de faire émerger un nouveau bloc social, sans les classes populaires. L'adieu au prolétariat était présenté dans une publication de la Fondation Terra Nova (2011) qui, prenant appui sur un « rétrécissement de la classe ouvrière² »

1. Voir *supra*.

2. Terra Nova, « Projet 2012. Contribution n° 1. Gauche : quelle majorité électorale pour 2012 ? » Pourtant, en se fondant sur l'enquête emploi de l'Insee de 2009, les ouvriers représentent toujours 22 % des emplois (contre 29 % en 1982). Il y a certes diminution, mais pas dans des proportions telles que le laisse supposer Terra Nova. Pour poursuivre la comparaison avec la situation de 1982 exposée plus haut, les agriculteurs représentent 6 % (8 % en 1982), les employés 29 % (25 % en 1982) et les cadres 41 % (28 % en 1982). C'est l'évolution de cette dernière catégorie, très hétérogène par ailleurs, qui est la plus spectaculaire. Au vu de ces données, on pourrait être tenté de conclure rapidement à l'effritement de la base sociale de la gauche. Mais la situation est plus délicate à apprécier en raison de l'évolution des propensions à voter des catégories considérées (voir figure 3). L'analyse en classes latentes du tableau 7 se révèle plus précise pour apprécier les groupes sociaux susceptibles d'apporter un soutien politique à la gauche.

et un désaccord entre les « valeurs portées par la gauche » et les ouvriers, recommandait au Parti socialiste de « structurer » son électorat autour de « valeurs culturelles » au détriment des « valeurs socio-économiques »¹. La « France de demain » serait les diplômés, les urbains, les jeunes, les femmes. Le document de Terra Nova ne faisait que reprendre, sous une forme systématique, des thèmes classiques du social-libéralisme ou de la « troisième voie » blairiste. Notamment, le réalisme économique commanderait de ne pas satisfaire les attentes des classes populaires en matière de protection ou de pouvoir d'achat car « l'économie sociale de marché, centrée sur l'État-providence [...] se révèle aujourd'hui incompatible avec les nouvelles conditions historiques du monde globalisé² ». Décevoir les ouvriers serait donc pour la gauche une fatalité. Le document utilisait de façon conforme à la doctrine néolibérale l'opposition « *insiders/outsiders* » :

La France de demain réunit avant tout les « outsiders » Ces « outsiders » ont besoin de l'aide de la puissance publique pour surmonter les barrières qui se dressent devant eux [...] Face à eux, on trouve bien sur la France individualiste et libérale [...] – Mais on trouve aussi, c'est nouveau, les « insiders » menacés : les ouvriers et les employés – ceux-là ont peur pour leurs statuts économiques (CDI), leurs avantages sociaux. Ils souhaitent l'intervention de l'État, mais à leur profit : pour protéger leurs droits acquis menacés. État protecteur contre État émancipateur, « protégez-moi » contre « aidez-moi à réussir »³.

Mais comme les « outsiders » ne sauraient constituer une majorité électorale, même avec le renfort des « Français issus des quartiers », des « jeunes », des « minorités » et des femmes, Terra Nova proposait une « stratégie d'élargissement vers les classes moyennes » qui nécessitait de

1. Comprendre : « État fort et protecteur, services publics, sécurité sociale » (*ibid.*, p. 12).

2. *Ibid.*, p. 6.

3. *Ibid.*, p. 55.

placer au premier plan un « narratif autour des valeurs culturelles » et de « mettre sous l'éteignoir les propositions économiques et sociales trop marquées à gauche »¹.

Comme les classes populaires ne seraient « plus en phase » avec les valeurs culturelles de la gauche, il vaudrait mieux les abandonner au Front national : « le Front national se pose en parti des classes populaires, et il sera difficile à contrer². » Les classes populaires ne pourraient plus être une « stratégie centrale » car cela nécessiterait de faire campagne sur des « valeurs socio-économiques ». Parmi les classes populaires, seuls les jeunes, les immigrés, les femmes pourraient présenter un quelconque intérêt car supposés privilégier les « valeurs culturelles » aux « valeurs socio-économiques ». Les nouveaux clivages mis en avant par Terra Nova ne sont donc plus des clivages de classe, mais des clivages en termes religieux (les catholiques étaient particulièrement distingués), ethniques, d'âge ou de genre.

L'influence de Terra Nova sur la campagne du Parti socialiste s'est exercée aussi sur le mode de désignation du candidat³, à l'issue d'un processus de « primaires » qui permettait à tous ceux qui se reconnaissaient dans les « valeurs de la gauche » de désigner celui qui le représenterait à la présidentielle⁴. Il s'agissait là encore d'une inspiration venue d'Italie. C'est le secrétaire général du Parti socialiste, François Hollande, qui est sorti vainqueur de la primaire, appuyé notamment par l'aile droite du parti, dont le représentant, Dominique Strauss-Kahn, n'avait pu concourir pour cause de démêlés judiciaires. Hollande avait placé sa candidature aux primaires

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*, p. 15.

3. « La gauche va organiser mi-2011 la première primaire populaire française [...] Terra Nova est à l'origine de cette réforme majeure de l'organisation institutionnelle partisane. » Présentation du dossier « Primaire présidentielle », Terra Nova, <http://www.tnova.fr/dossier/primaire-presidentielle>.

4. R. Lefebvre, *Les Primaires socialistes. La fin du parti militant*.

sous le signe de la gauche « responsable », qui ne risquait pas de décevoir car elle ne promettait rien de plus que de « donner un sens à la rigueur » : réduire le déficit public à 3 % du PIB en 2013 et donc consentir un effort budgétaire d'environ 50 milliards d'euros pour 2012-2013 ; tout faire pour conserver ou retrouver le « triple A » ; effectuer un strict contrôle de l'évolution des dépenses publiques et notamment des dépenses d'assurance maladie ; ne pas augmenter le nombre de fonctionnaires.

Le programme du candidat socialiste a donc été en retrait par rapport à celui du Parti socialiste qui était lui-même un compromis entre les diverses tendances du parti. Les éléments de « gauche » se limitant à une modification de la fiscalité qui avait été orientée de façon très favorable vers les (très) hauts revenus et patrimoines sous la présidence Sarkozy¹. Sur le plan politique, le candidat du Parti socialiste ne se plaçait plus dans l'optique d'une recomposition du bloc de gauche², qui aurait posé la question d'une alliance avec le Front de gauche.

L'ÉMERGENCE D'UN « BLOC BOURGEOIS » EN FRANCE ET EN ITALIE

Les évolutions françaises et italiennes font apparaître des similitudes dans les tentatives pour fédérer un bloc social dominant excluant les classes populaires et soutenant un programme de réformes d'inspiration partiellement néolibérale.

Il est évident que la chute du troisième gouvernement Berlusconi n'est pas la simple conséquence d'une crise internationale venue perturber l'équilibre politique italien. Si les marchés financiers et les plus importants

1. François Hollande a annoncé fin février 2012 une tranche de prélèvement à 75 % pour les revenus de plus d'un million d'euros par an qui n'était pas initialement prévue dans son programme.

2. « Il n'y a pas de communistes en France », déclarait Hollande au quotidien britannique *The Guardian*, le 14 février 2012 ; « ou pas beaucoup », complétait ce journal quelques jours plus tard.

dirigeants politiques européens doutaient de la fiabilité du gouvernement Berlusconi c'est aussi en raison de sa faiblesse politique, liée aux lignes de fractures au sein de sa base électorale et de sa majorité parlementaire. Le parallèle entre le gouvernement « technique » présidé par Ciampi en 1993 et celui que dirige Monti depuis l'automne 2011 signale que la crise politique italienne n'est toujours pas résolue vingt ans après avoir éclaté.

De nombreux dirigeants de la droite et de la gauche italienne partagent ce type d'analyse, et ils commencent à douter fortement de la cohérence et de la viabilité de leurs bases sociales traditionnelles. On l'a vu, les expériences de gouvernement du centre-droit et du centre-gauche s'arrêtent depuis deux décennies en raison de divisions internes à chacune des deux alliances. On peut alors s'interroger sur la véritable nature du gouvernement Monti : réponse d'urgence (et transitoire) à la menace d'une crise financière ou banc d'essai pour une nouvelle majorité politique ?

En faveur de cette seconde interprétation jouent en tout cas deux facteurs qui sont difficilement compatibles avec l'idée que le gouvernement Monti a été formé simplement pour répondre à une urgence financière. D'une part, les dirigeants des partis qui soutiennent le gouvernement s'accordent à indiquer comme durée de l'expérience Monti non pas les quelques mois nécessaires à opérer une restriction budgétaire et à rassurer les marchés, mais le terme « naturel » de la législature (qui devrait s'achever au printemps 2013). D'autre part, Monti a indiqué que l'équilibre des finances publiques n'était que l'un des volets de son programme, qui inclut aussi une série de libéralisations et de privatisations et une plus grande flexibilité du marché du travail. Il est difficile de mettre directement en rapport ces mesures et le ratio dette/PIB ; on remarquera en revanche que le programme de Monti coïncide presque point par point avec le contenu de la lettre adressée par la BCE au gouvernement Berlusconi au mois d'août 2011¹.

1. Voir *supra*, note 1, p. 84.

Si l'expérience Monti conduisait à la formation d'une nouvelle alliance sociale majoritaire, deux résultats politiques majeurs pourraient être obtenus : la crise politique italienne serait résolue ; et la médiation politique nécessaire à la viabilité du nouveau bloc social serait cohérente avec les attentes des partenaires européens de l'Italie et des institutions communautaires. Mais pour envisager un tel scénario, il faut d'abord se demander quel est le profil de la nouvelle alliance en formation, quelle stratégie politique pourrait répondre aux attentes des groupes qui y participent, et quelles conséquences sociales et économiques à moyen et long terme aurait une telle stratégie.

Il est bien évidemment trop tôt pour procéder à une analyse de ce type, mais les premiers actes du gouvernement Monti permettent d'esquisser des réponses aux questions évoquées.

Au mois de décembre 2011, quelques jours seulement après sa nomination, le gouvernement Monti a adopté par décret les mesures *urgentes* nécessaires de son point de vue à redonner confiance aux marchés. Le décret prévoit une restriction budgétaire d'environ 35 milliards d'euros financée à 70 % par une hausse des impôts ; une hausse liée pour l'essentiel à la réintroduction de la taxe d'habitation et à la hausse du prix des carburants. En outre, il est prévu qu'en cas de croissance inférieure aux prévisions (ce qui paraît d'ores et déjà certain), la TVA augmentera de deux points à partir du mois d'octobre 2012. Les 30 % de la restriction budgétaire provenant de la baisse des dépenses découle pour une très grande partie de la décision de bloquer à leur valeur nominale toutes les retraites supérieures à 1 400 euros par mois (on remarquera que le projet du gouvernement, ensuite corrigé par le Parlement, prévoyait le gel des retraites à partir de 900 euros par mois) et, pour le reste, d'une réduction des transferts aux administrations locales qui pourront compenser ce manque à gagner par une hausse des impôts locaux.

Mais le décret du gouvernement ne se limite pas à ces mesures *urgentes*. D'une part, il prévoit des mesures de « soutien de la croissance »

qui consistent en une série d'aides aux entreprises pour un montant total d'environ 10 milliards d'euros. D'autre part, il réforme en profondeur le système de retraite. Il prévoit en particulier :

- le passage immédiat au système contributif pour tous les cotisants ;
- le passage, dès 2012, à 42 ans de cotisations pour les hommes et à 41 ans pour les femmes ;
- la hausse rapide de l'âge minimal pour la retraite qui sera de 62 ans en 2012 et augmentera jusqu'à 65 ans en 2014.

Avec les nouvelles règles fixées par le gouvernement Monti, en 2050 on pourra partir à la retraite soit avec 46 ans de cotisations (45 pour les femmes), soit à l'âge de 70 ans.

Il faut aussi remarquer que Monti a refusé d'inclure, parmi ces mesures *urgentes*, l'introduction d'un impôt sur le patrimoine, se bornant à augmenter la taxation sur quelques biens de luxe (les embarcations au-dessus de dix mètres de longueur, les voitures dont la puissance dépasse 185 kW et les avions privés).

L'ensemble de ces mesures configure très clairement une manœuvre régressive : plus le revenu est élevé, plus faible en pourcentage est la hausse de l'imposition. Le coût de l'« urgence » retombe presque intégralement sur les retraités, les salariés et l'ensemble des classes moyennes et pauvres, alors que les hauts revenus et plus encore les grands patrimoines sont préservés et que les entreprises – et en particulier les grandes firmes – peuvent profiter de nouveaux transferts publics et d'une baisse des impôts.

Une politique de ce genre n'est nullement en mesure de satisfaire des attentes sociales suffisamment nombreuses pour former un nouveau bloc dominant. Ce qui est sans doute une conséquence inéluctable de la nécessité d'opérer rapidement une réduction budgétaire drastique. Mais le type de choix réalisés par le gouvernement Monti permet d'identifier les intérêts sociaux préservés dans ce contexte critique et ceux qui sont sacrifiés ; si l'on considère l'expérience Monti non pas comme une parenthèse liée

à l'urgence financière mais comme le premier pas vers une autre stratégie politique, on peut tracer le profil de la nouvelle alliance sociale en construction.

Les protagonistes du nouveau pacte en formation pourraient être la grande entreprise et les classes liées à la rente financière : il s'agit des groupes sociaux qui ont été totalement préservés (voire avantagés) par les premiers actes du gouvernement. L'originalité de cette nouvelle alliance consisterait à intégrer dans le bloc social – bien que très probablement dans une position marginale – une partie des salariés du secteur public. Si on attribue au décret d'urgence adopté fin 2011 une valeur indicative plus générale, il est clair que les intérêts des travailleurs précaires (très présents dans les PME mais aussi dans la fonction publique), des ouvriers et des salariés à faible qualification ainsi que des « petits » indépendants (notamment les commerçants et les artisans) seront sacrifiés par la nouvelle stratégie de médiation politique.

On peut aussi se demander quelles seraient les chances de succès d'une telle stratégie politique. Contre la réussite de la tentative de former une nouvelle alliance sociale joue certainement l'étroitesse des marges de manœuvre pour la médiation politique liée au contexte financier international ; également (et peut-être principalement) le fait que des politiques socialement régressives sont destinées à jouer négativement sur la croissance et donc à durcir encore plus les contraintes qui portent sur le financement de la dette publique. On remarquera au passage que, dans ce scénario, la centralité politique des groupes liés à la rente fait obstacle à toute stratégie de réduction de la dette différente de celle fondée sur une restriction budgétaire draconienne. En faveur de la réussite de cette stratégie pourraient jouer deux autres facteurs. Le premier – on l'a indiqué – est la cohérence de la nouvelle médiation politique avec les attentes des principaux partenaires européens (notamment l'Allemagne), des institutions communautaires et de la BCE. Ces différents acteurs ont annoncé à plusieurs reprises que leur disponibilité à aider financièrement l'Italie sera

d'autant plus forte que la politique suivie par le gouvernement italien sera conforme à leurs indications. Le second facteur qui accroît les chances de succès de cette nouvelle stratégie politique est l'hétérogénéité très marquée des classes populaires italiennes, et la dispersion politique et idéologique qui en découle. Les ouvriers syndiqués des grandes entreprises, les salariés à faible qualification des PME, les petits artisans et commerçants, les travailleurs précaires de la fonction publique, les chômeurs et les travailleurs au noir très présents dans le sud du pays expriment depuis des décennies des attentes divergentes et ont adopté des comportements politiques différents voire opposés. Même s'ils risquent fort de tous se retrouver sacrifiés par le profil de la nouvelle alliance, leurs représentants politiques pourront très difficilement organiser une opposition compacte et efficace.

Il n'est donc pas facile de se prononcer sur les chances de formation d'un nouveau bloc social capable de mettre un terme à une crise politique qui dure depuis vingt ans. Mais notre analyse permet d'affirmer que le gouvernement Monti ne représente nullement une parenthèse qui se refermera le jour où la menace d'une crise financière majeure s'éloignera. Cette expérience de gouvernement *technique* va produire une restructuration profonde du paysage politique italien. D'ores et déjà le système politique italien n'est plus bipolaire, une troisième hypothèse de constitution d'alliance sociale dominante étant en concurrence avec celles qui étaient portées par le centre-droit et le centre-gauche : le profil des coalitions entre les partis sera l'objet de débat et de conflit, et la viabilité même des deux principaux partis (le PDL et le PD) n'est pas garantie.

La situation française est légèrement différente. Quatre types d'alliances sociales peuvent *a priori* être envisagées correspondant à autant de stratégies politiques¹. Mis à part les blocs de droite et de gauche déjà présentés,

1. B. Amable, E. Guillaud et S. Palombarini, « Changing French capitalism : political and systemic crises in France ».

on peut considérer un éventuel et très improbable bloc d'« outsiders » se définissant comme le complémentaire du quatrième bloc, le « bloc bourgeois ». Celui-ci se rassemblerait autour d'une tentative pour mettre en œuvre un modèle « social-libéral » fondé sur des réformes structurelles sur le marché du travail et le marché des biens et services. Le bloc des exclus du « bloc bourgeois » serait en principe consolidé par le refus de réformes néolibérales sur les marchés des biens et services et par des réformes ciblées, selon des critères ethniques notamment, dans les domaines de la protection sociale et du marché du travail. Mais il n'est pas certain que le Front national dirigé par Marine Le Pen, dont la position dans l'espace politique correspond à la recherche du soutien de ce bloc, se place dans une perspective réaliste de prise du pouvoir et un projet de formation d'une nouvelle alliance sociale stable. La crédibilité de la stratégie de médiation entre les intérêts des électeurs qu'il veut attirer n'est donc pas la première de ses préoccupations. La montée du Front national est plus fondamentalement une conséquence de la profondeur de la crise politique et encore plus des contradictions au sein du bloc de droite et de l'abandon par le Parti socialiste de la stratégie du « bloc de gauche ». Le « bloc bourgeois », qui est plus ou moins implicitement (François Hollande et la droite du PS) ou très explicitement (François Bayrou¹) l'alliance sociale visée par les candidats et les partis souhaitant se placer au centre de la vie politique française, est en revanche beaucoup plus cohérent.

1. « [L]es deux majorités classiques [...] sont coupées en deux [...] au sein de la gauche, avec la gauche de la gauche et au sein de la droite avec la droite de la droite et l'extrême droite. » (F. Bayrou, discours de clôture des universités d'été du MoDem, 18 septembre 2011) « Il n'y a qu'une majorité nécessaire pour le pays, une majorité à mes yeux inéluctable, c'est la majorité centrale [...] qui unira le centre-gauche et le centre-droit. » (F. Bayrou, interview, *Médiapart*, 18 octobre 2011)

Le tableau 8 expose les principaux éléments constitutifs de ces quatre alliances, en distinguant les groupes sociaux centraux, ceux dont les attentes figureraient en haut de la hiérarchie institutionnelle pour les gouvernants, et les groupes sociaux périphériques, susceptibles de voir certaines de leurs attentes satisfaites. Les numéros des groupes sociaux sont les mêmes qu'au tableau 7. Le tableau 8 distingue les possibles réformes d'inspiration néolibérale susceptibles d'être entreprises par une coalition politique correspondant aux différentes alliances en distinguant les réformes prioritaires, dont la mise en œuvre correspond à la satisfaction d'attentes importantes pour les groupes sociaux centraux du bloc, et les réformes secondaires. La dernière colonne du tableau indique les domaines où les réformes sont susceptibles de causer des difficultés à la cohésion du bloc.

Les réformes sur le marché du travail et dans le domaine de la protection sociale (maladie, retraites et chômage) sont au centre des attentes des différents blocs, que ce soit pour les contenir (bloc de gauche) ou pour les promouvoir à des degrés divers (les autres blocs). La stratégie de transformation néolibérale du modèle français a connu jusqu'en 2012 une répartition implicite des tâches (voir tableau A2, p. 129) : les coalitions de gauche appliquaient des réformes néolibérales sur les marchés des biens et services et dans le système financier; domaines alors jugés non prioritaires par les groupes sociaux constituant le bloc de gauche ; les coalitions de droite se chargeaient des réformes sur le marché du travail et dans la protection sociale, domaines prioritaires pour les groupes du bloc de droite. La crise économique actuelle, ses causes (notamment la déréglementation financière) et ses conséquences (la persistance d'un chômage de masse) mettent le marché du travail et la protection sociale au centre des stratégies de réforme, ce qui constitue une nouveauté pour le Parti socialiste, qui devrait alors être confronté à des contradictions internes au bloc social qui soutiendrait son action politique (très probablement à moyen terme le « bloc bourgeois » plus que le bloc de gauche) analogues à celles qui habitent le bloc de droite depuis le milieu des années 1980.

Tableau 8 – Quatre alliances sociales possibles.

	Groupes sociaux centraux	Groupes sociaux périphériques	Réformes néolibérales prioritaires	Réformes néolibérales secondaires	Sources de conflit
Bloc de droite	2, 3, 7	9	Marché du travail, protection sociale	Marché des biens et services, éducation	Marché du travail, protection sociale
Bloc de gauche	1, 4, 5, 6, 8, 10, 11	12		Marché des biens et services, protection sociale, marché du travail, protection sociale	Marché du travail, protection sociale
« Bloc bourgeois »	4	1, 2, 5	Marché du travail, marché des biens et services, éducation	Protection sociale	Marché du travail, éducation
Bloc nationaliste	3, 9, 12	7	Marché du travail, protection sociale	Éducation	Protection sociale, marché du travail

Il n'est alors pas étonnant d'avoir vu resurgir le « modèle allemand » au cours de la campagne électorale chez la plupart des candidats cherchant l'appui du bloc de droite (Nicolas Sarkozy) ou la constitution du « bloc bourgeois » (François Bayrou, aile droite du Parti socialiste). L'Allemagne représente en effet une tentative pour surmonter les contradictions des efforts de réformes du marché du travail et de la protection sociale dans un sens néolibéral avec un modèle de capitalisme de type continental européen où les réglementations dans ces deux secteurs sont cruciales pour les équilibres sociopolitiques et la performance économique. L'Allemagne, gouvernée par une coalition SPD-Verts de 1998 à 2005, a entre autre profondément réformé le marché du travail et la protection sociale¹ tout en conservant, pour l'instant, les éléments clés de sa compétitivité économique, ce qui lui permettait au début des années 2010 d'afficher des performances en matière de chômage, de commerce extérieur voire de croissance plus satisfaisantes que le reste des pays de la zone euro. La solution au problème, apparemment insoluble, pour concilier les réformes néolibérales avec les fondements de la compétitivité d'un capitalisme non libéral a été de créer un véritable dualisme entre un cœur de salariés dont les compétences sont centrales pour la compétitivité du modèle allemand, et une périphérie dont les conditions d'emploi, de travail et d'accès à l'état social se sont dégradées sans que cela porte atteinte, du moins pour l'instant, aux mécanismes d'acquisition des compétences de la main-d'œuvre qui fondent la compétitivité industrielle allemande. Pour simplifier, la recette a été de préserver de fait (en partie) le modèle continental européen pour une fraction des salariés et d'appliquer un modèle néolibéral à une autre fraction de la population, l'allègement de la charge (notamment fiscale) que le second groupe faisait peser sur le premier stabilisant, au moins dans un premier

1. W. Streeck, *Re-Forming Capitalism. Institutional Change in the German political Economy*.

temps, un tel clivage. Ces transformations ont donc aidé à la constitution de l'équivalent d'un « bloc bourgeois » qui soutient, selon les élections, diverses coalitions associant le SPD (parti social-démocrate), la CDU/CSU (conservateurs), le FDP (libéraux) et les Verts. Ces coalitions mettent en œuvre des politiques qui répondent principalement aux attentes du cœur des salariés et négligent la plupart de celles des salariés du secteur secondaire qui ne voient leurs attentes prises en compte que par le parti de la gauche de gauche (*die Linke*). Celui-ci est durablement exclu des coalitions gouvernementales, le SPD refusant avec constance toute perspective d'alliance gouvernementale fédérale et même parfois locale avec lui.

Les possibles réformes structurelles dans les domaines du marché du travail et de l'état social applicables à la France pourraient s'inspirer de cette stratégie. Le candidat du Parti socialiste à l'élection présidentielle de 2012 a notamment indiqué dans une contribution au journal *Le Monde*, en juin 2011, que « la Constitution devrait garantir à l'avenir une véritable autonomie normative aux partenaires sociaux » et que « le gouvernement et le Parlement seraient juridiquement liés par le contenu de conventions signées entre partenaires sociaux », sans préciser à quel niveau de décentralisation ces conventions devraient être signées ; le but étant de « mieux » faire accepter « les réformes ». En Allemagne, l'ironie est que les syndicats affaiblis souhaitent de façon croissante recourir à la loi pour protéger les travailleurs les plus faibles plutôt qu'aux conventions collectives auxquelles les entreprises sont de plus en plus nombreuses à déroger¹, avec notamment la fixation d'un salaire minimum. Par ailleurs, François Hollande, devant le congrès du SPD en décembre 2011, déclarait que des réformes du marché du travail du type de celles mises en œuvre en Allemagne sous le gouvernement Schröder (les réformes Hartz) avaient

1. W. Streeck, *Re-Forming Capitalism. Institutional Change in the German political Economy*.

« sans doute trop tardé¹ » en France, donnant ainsi une indication du sens vers lequel les réformes devraient tendre. Ironie supplémentaire : l'élaboration des réformes Hartz a largement contourné un des partenaires sociaux – les syndicats –, et a été piloté par le gouvernement en accord avec le patronat.

L'émergence d'un dualisme est donc l'une des conditions de possibilité de la poursuite du mouvement de réforme néolibérale, au moins en ce qui concerne le canal du « bloc bourgeois », mais peut-être aussi celle du bloc de droite car un dualisme du salariat pourrait aussi être une possible solution au problème de la fracture de ce bloc. Toutefois, la stabilité et la vraisemblance de cet arrangement ne sont pas sans poser quelques problèmes. En premier lieu, et cela vaut aussi pour l'Allemagne, il est nécessaire que le dualisme ne dégénère pas trop rapidement en un alignement de la majorité des salariés sur le statut du secteur secondaire, faisant du secteur primaire une minorité de privilégiés dont le poids électoral serait trop faible. À cet égard, l'impact des réformes Hartz sur la « modération salariale » allemande au cours des dernières années laisse supposer que la présence d'un secteur secondaire significatif peut peser défavorablement sur l'évolution de la situation des salariés du secteur primaire. Ensuite, l'Allemagne n'ayant pas connu une désindustrialisation aussi poussée que la France, le cœur des salariés du secteur primaire assurant une compétitivité économique satisfaisante et une certaine stabilité politique n'est donc pas aussi nombreux en France qu'en Allemagne. Ce sont des raisons structurelles économiques qui remettraient en question les chances de succès d'une telle stratégie politique en France.

1. Phrases prononcées devant Sigmar Gabriel, secrétaire général du SPD, qui avait admis quelques mois auparavant que son parti avait commis des erreurs avec les lois Hartz.

Conclusion

Malgré des similitudes apparentes, l'analyse des stratégies néolibérales en France et en Italie révèle des différences significatives. Le bloc social strictement favorable à la transformation néolibérale des modèles nationaux représente une minorité dans les deux pays¹. Il peut toutefois bénéficier d'une base socio-économique plus forte en Italie en raison de la structure industrielle de ce pays : un poids plus grand des indépendants et des très petites entreprises (figure 11). Une stratégie néolibérale pour l'Italie exige que les classes soutenant le modèle néolibéral élaborent une alliance avec les classes composées de travailleurs fragiles et précaires (les « outsiders ») dont les principales attentes concernent la croissance et l'emploi. Une stratégie néolibérale pour la France demande que les cadres du secteur privé et les indépendants trouvent une alliance avec les autres salariés du secteur privé, dont le statut est beaucoup plus protégé que celui des « outsiders » italiens. Les salariés français du secteur privé s'opposeraient très certainement à une transformation radicalement néolibérale du modèle français. D'où l'importance du volet « sécurité » de toute stratégie fondée sur la flexicurité.

Comme nous l'avons exposé plus haut, cette stratégie est de plus en plus irréaliste en raison de la crise économique. La situation est différente en Italie. La crise a rendu la recherche de médiation politique plus difficile pour tous les gouvernements et a de fait conduit Berlusconi à la démission, mais le centre-gauche ne disposait pas de plus de crédibilité en la matière et en était réduit à proposer un contrat de travail unique comme solution au chômage², une petite amélioration pour les « outsiders » au prix d'une grande perte pour les travailleurs du cœur industriel.

1. Voir les résultats des analyses en classes latentes.

2. Pietro Ichino, dans *L'Unita* du 13 avril 2010, ne craint pas de parler d'« apartheid » à propos des salariés protégés et des salariés précaires.

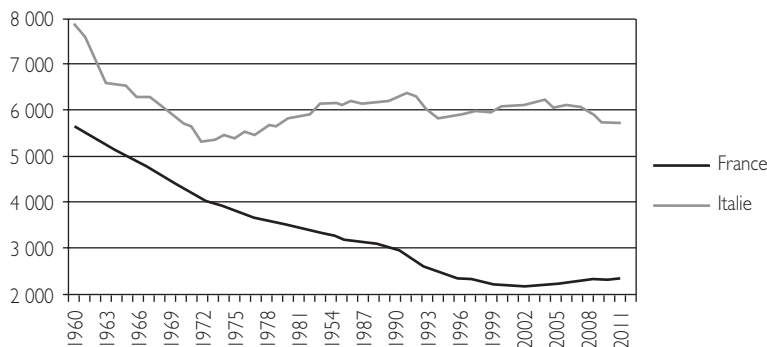


Figure 11 – Nombre de travailleurs indépendants (en milliers).

Le contrat de travail unique est populaire d'un côté des Alpes¹ comme de l'autre². Il est souvent présenté comme luttant contre le dualisme. Pourtant, sa mise en œuvre favoriserait très certainement une dualisation du marché du travail contribuant à la stabilisation du « bloc bourgeois ». Il existe au moins sous deux versions. Dans la première (celle d'Ichino par exemple), il s'agit simplement de rendre le licenciement plus facile (pour l'Italie en abrogeant en particulier l'article 18 du statut des travailleurs, qui prévoit la possibilité pour un tribunal d'annuler le licenciement s'il n'est pas lié à des raisons économiques ni à une faute du salarié). La contrepartie serait de renforcer le système des allocations de chômage selon la logique de la flexicurité. Ni la conjoncture (crise des finances publiques) ni la structure des deux économies (représentation collective des salariés, systèmes de formation professionnelle...) ne rendent réaliste l'émergence d'un système « à la danoise » qui n'est sans doute pas non plus la panacée en matière

1. Voir P. Cahuc et F. Kramarz, « De la précarité à la mobilité : vers une sécurité sociale professionnelle ».

2. Voir T. Boeri et P. Garibaldi, « Beyond Eurosclerosis ».

de performance d'emploi. La seconde version (celle de Boeri ou Cahuc) du contrat unique propose le passage graduel à un emploi stable afin de concilier flexibilité et encouragement aux investissements spécifiques comme le capital humain. Les droits des salariés seraient acquis progressivement avec l'ancienneté. Par exemple, Boeri propose que l'article 18 ne s'applique qu'au bout de trois ans de contrat. Avant, en cas de licenciement, il y aurait une indemnité de licenciement croissante au cours des trente-six mois (d'un mois jusqu'à six mois de salaire).

Dans les deux cas de contrat unique, le dualisme n'est pas évité. Par exemple, entre salariés embauchés selon les anciennes règles et nouveaux entrants (Ichino et Boeri proposent que leur nouveau contrat s'applique seulement aux nouveaux rapports de travail) mais aussi, dans la version où les protections augmentent avec l'ancienneté, entre ceux qui arrivent à rester suffisamment longtemps dans un emploi (grâce à leurs qualifications par exemple) et jouiront de protections correctes et ceux qui ne connaissent que des emplois précaires et ne parviendront jamais à rester suffisamment longtemps dans un poste. On retrouvera alors un dualisme assez semblable à celui qui a été évoqué plus haut dans le cas de l'Allemagne.

Si la gauche italienne en est réduite à proposer un contrat unique, les possibilités et les contraintes de la gauche française sont différentes. Le Parti socialiste poursuit avec constance depuis presque trois décennies la recherche d'un bloc social dominant alternatif au bloc de gauche, tirant avantage du fait que, contrairement à l'Italie, c'est la droite qui n'a que peu d'alternatives à offrir; après avoir déçu les attentes des salariés les plus modestes qui attendaient une hausse du pouvoir d'achat. Le Parti socialiste, à la recherche du « bloc bourgeois » plus que de la recomposition du bloc de gauche, peut être crédible en protégeant le statut d'une partie des salariés au prix de certaines réformes néolibérales allégeant la charge fiscale d'une partie des classes moyennes. Ce serait alors plus une stratégie « à l'allemande » qui serait adoptée.

Les évolutions des deux pays révèlent toutefois certaines convergences, notamment dans le rôle joué par la crise dans l'accélération des réformes néolibérales. La stratégie de Monti, en Italie, comme celle de Hollande ou de Bayrou, en France, est de rechercher une alliance sociale dont les fondements seraient les classes moyennes : le « bloc bourgeois ». Dans les deux cas, la réussite d'une telle stratégie suppose de consolider une alliance politique centriste et de parvenir à solidifier une alliance sociale dont seraient largement exclues les catégories les plus pauvres.

Le processus d'intégration européenne n'est pas neutre dans ces évolutions et joue de façon quelque peu différente dans les deux pays. Jusqu'à une période récente¹, la participation à l'Union européenne n'a pas impliqué de clivage politique majeur dans l'opinion italienne, mais elle a renforcé la contrainte provenant de la dette publique (qui d'une certaine façon expliquait déjà la crise de 1992). Cette contrainte a eu au moins trois effets. Elle a en premier lieu fait depuis longtemps disparaître du paysage politique italien toute hypothèse de type « bloc de gauche ». Ensuite, elle a rendu politiquement insoutenable toute fragilité politique à l'intérieur des alliances sociales : dès qu'un gouvernement ne semble plus solide, il risque d'être jugé peu « crédible » par les marchés avec une répercussion immédiate sur les taux d'intérêt et la charge de la dette, et donc sur les marges de manœuvre de médiation politique. Cela explique en partie la tendance à chercher une base plus large pour gouverner, en dépassant les alliances traditionnelles. Enfin, cette contrainte provenant de la dette a un troisième effet : pour y faire face, l'Italie est dépendante de la BCE comme de ses partenaires européens (à la fois par une aide financière directe et dans la définition précise des règles à respecter – par exemple quel est le ratio

1. Dans un sondage publié en janvier 2012, pour la première fois, une majorité de sondés déclare avoir « peu » (38 %) ou « très peu » (17 %) confiance dans la monnaie européenne. Sondage ISPO réalisé le 11 janvier 2012 et publié par *Il Corriere della Sera* le 16 janvier 2012.

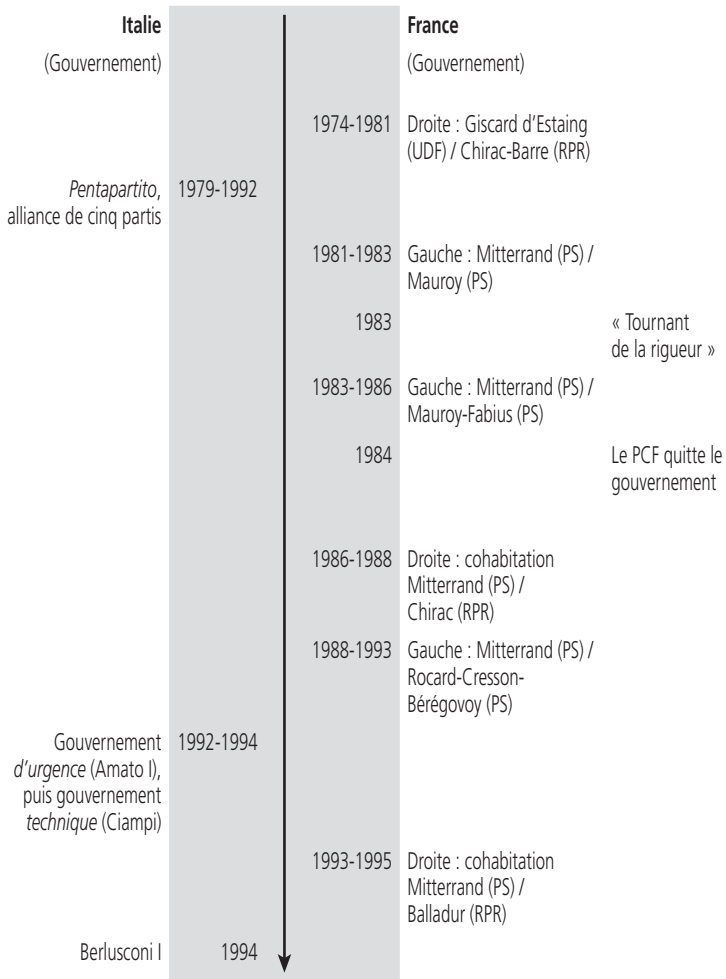
dette/PIB à viser; faut-il rechercher l'équilibre budgétaire immédiatement ou non, etc.). Or cette aide parvient d'autant plus facilement que la politique italienne est conforme aux attentes et aux intérêts des pays partenaires (et de l'Allemagne en particulier), et ceux-ci demandent une politique néolibérale qu'une alliance de type « bloc bourgeois » peut garantir.

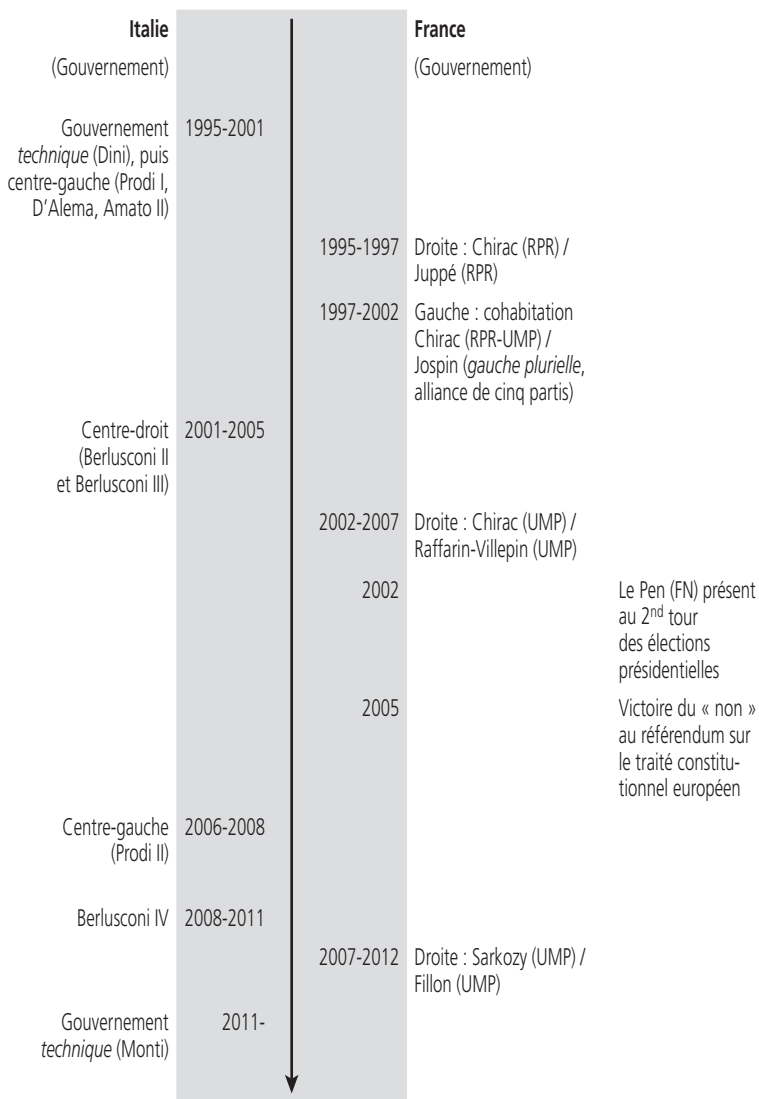
En France, les liens entre l'Union européenne et le projet de constitution d'un « bloc bourgeois » sont différents mais presque aussi forts. Ces liens passent par les contraintes posées par l'Europe à la politique budgétaire (contraintes cependant moins fortes qu'en Italie) mais aussi – et contrairement à l'Italie – par le clivage politique impliqué par la participation à l'Union européenne. Ce clivage, qui pose tant de difficultés à toute politique tentant de s'appuyer sur le bloc de gauche, a aussi posé des problèmes à la cohérence du bloc de droite (la partie la plus néolibérale de ce bloc – artisans, commerçants, etc. – percevant l'Europe comme source de règles trop contraignantes : il faut se rappeler qu'au référendum de 2005 il y a eu aussi un « non » de droite). Et le projet de constitution d'un « bloc bourgeois » s'appuie précisément, en France, sur le clivage politique portant sur l'intégration européenne pour redéfinir le paysage politique traditionnel.

En somme, la participation à l'Union européenne joue sur le paysage politique italien de façon indirecte, en renforçant la contrainte politique (et pas seulement économique) qui provient de la dette. En France, cette participation a évidemment un rôle de contrainte externe (moins forte qu'en Italie) mais elle joue aussi directement sur la différenciation des attentes électorales, ce qui jusqu'à aujourd'hui n'a pas été le cas en Italie. Même si c'est de façon différente, la participation à l'Union européenne implique dans les deux pays une pression politique forte qui est favorable au projet de « bloc bourgeois », quelque peu défavorable au renouveau du bloc de droite mais surtout très défavorable à l'existence du bloc de gauche.

Annexes

CHRONOLOGIE





PROBABILITÉS DE VOTE

Les probabilités de voter qui sont représentées dans la figure 2 et dans les autres figures similaires sont calculées à partir d'un modèle *logit* utilisant comme variable dépendante une variable dichotomique prenant la valeur 1 si l'individu a voté pour une composante particulière (par exemple un candidat d'un des partis de l'union de la gauche en 1978) et 0 sinon (vote pour un autre parti, abstention, vote blanc). Les variables explicatives sont le sexe de l'individu et l'âge découpé en quatre tranches avec des variables indicatrices (18-21, 21-39, 40-64 et plus de 65 ans) ainsi que des variables indicatrices pour chaque catégorie socio-professionnelle prise en compte. La probabilité représentée dans les figures est la probabilité de voter pour la composante considérée pour un individu possédant les caractéristiques moyennes de la population en terme de sexe et d'âge et qui appartient à l'une des catégories socio-professionnelles prises en compte (par exemple un ouvrier d'âge moyen et de sexe « moyen »).

LES RÉFORMES STRUCTURELLES EN FRANCE ET EN ITALIE

Tableau A1 – Italie : réformes structurelles importantes.

Domaine	Gouvernement	Réforme
Régulation du marché des produits		1991 – Libéralisation de la production d'énergie.
		1992-2001 – Privatisation des participations de l'État.
		1994 – Création d'autorités de régulation : énergie, télécommunications, eau.
		1998 – Adaptation de l'activité ferroviaire à la réglementation de l'UE ; séparation des infrastructures et services.
		2006 – Déréglementation des pharmacies, taxis, tarif minimum pour les professions libérales...
Protection sociale	Amato	1992 – Première réforme des retraites, augmentation de la période de contribution, introduction des fonds de pension.
	Dini	1995 – Loi Dini : nouveau mode de calcul des retraites : passage d'un système à prestations définies vers un système à contributions définies.

Domaine	Gouvernement	Réforme
Protection sociale (suite)	Prodi	1997 – Loi Prodi : restriction des conditions d'attribution de la pension d'ancienneté.
	D'Alema	2000 – Incitations fiscales pour les fonds de pension.
	Monti	2012 – Augmentation de la période de contribution et de l'âge minimum, accélération du passage au système à contributions définies.
Secteur financier		1986 – Libéralisation des mouvements de capitaux et des contrôles du change.
		1990 – Privatisation des banques publiques ; fondations créées par la séparation entre les activités commerciales et les activités caritatives des caisses d'épargne locales.
	Amato	1992 – La banque universelle et la déspecialisation des établissements de crédit sont réintroduites ; les sociétés par actions et coopératives (y compris les banques populaires) sont les seules formes de banques autorisées (les caisses d'épargne disparaissent).
		1993-1998 – Privatisation des banques et transfert du capital des banques locales vers les fondations.
		1997 – Régime fiscal favorable aux <i>stock-options</i> .
		1999 – Privatisation des fondations des banques.
		2009 – En cas d'OPA, les sociétés cotées doivent s'abstenir de résister à l'offre.
Marché du travail		1984 – Coupes dans le mécanisme d'indexation des salaires (<i>scala mobile</i>). La loi a été précédée d'un décret d'urgence du gouvernement et d'un pacte social qui excluait le syndicat de gauche (CGIL).
		1987 – L'utilisation de contrats de travail à durée déterminée dans des emplois permanents est autorisée.
		1992 – Élimination du mécanisme d'indexation des salaires (<i>scala mobile</i>).
		1993 – Deux niveaux de négociation salariale : centralisé pour les augmentations liées aux anticipations d'inflation, et au niveau de l'entreprise pour les augmentations liées aux gains de productivité.

Domaine	Gouvernement	Réforme
Marché du travail (suite)		1997 – Réforme Treu : introduit le travail temporaire, qui était auparavant illégal ; favorise le travail à temps partiel.
		2003 – Loi Biagi : introduit de nouveaux types de contrats de travail flexibles, avec moins de protection au travail et des droits à la sécurité sociale réduits ; les agences intérim deviennent des agences pour l'emploi ; abolition de la loi L.1369/1960 : le travail intérimaire devient effectif et s'applique aussi à des emplois permanents (<i>staff leasing</i>) ; les <i>co.co.co</i> (contrat indépendant continué avec la même entreprise) sont remplacés par des « contrats de projet ».
	Prodi	2007 – Les emplois intérimaires permanents sont abolis, et seuls les emplois à durée déterminée sont autorisés (jusqu'à 12 mois, étendus à 36 mois maximum) ; les emplois sur appel sont limités au tourisme et à quelques rares autres cas.

Source : M. Rangone et S. Solari, « Labour institutions' reform in Italy ».

Tableau A2 – France : réformes structurelles importantes.

Domaine	Gouvernement	Réforme
Marché du travail	Chirac (RPR)	1986 – L'autorisation administrative en cas de licenciement individuel pour motif économique est abolie ; l'autorisation administrative était auparavant requise uniquement pour les licenciements collectifs de plus de neuf salariés.
		1986 – Introduction des contrats de travail « intermittent » (contenant des dispositions pour les interruptions temporaires de travail).
	Bérégovoy (PS)	1993 – Des exigences légales sont introduites concernant le contenu des plans sociaux : s'il n'y a pas de plan social ou si les mesures proposées sont insuffisantes, les licenciements seront considérés comme nuls.
	Jospin (PS)	1998-2000 – Lois Aubry : semaine de 35 heures pour les entreprises de plus de vingt salariés et extension progressive à toutes les entreprises ; temps de travail calculé sur une base annuelle (flexibilité accrue) ; réduction des contributions sociales des entreprises.
2001 – Conditions plus flexibles pour la mise en œuvre de la transition vers les 35 heures pour les entreprises de moins de vingt salariés ; ces entreprises seront en mesure d'utiliser davantage d'heures supplémentaires sans avoir à donner aux employés du temps libre en compensation.		

Domaine	Gouvernement	Réforme
	Raffarin (UMP)	2004 – Possibilité d’adapter les accords conclus au niveau sectoriel sur les heures de travail aux besoins spécifiques de chaque entreprise.
		2005 – Extension dans le temps et l’amplitude des dérogations aux 35 heures.
	Villepin (UMP)	2005 – Nouveaux types de contrats à durée indéterminée, le CNE et le CPE, pour les nouvelles recrues des petites entreprises de moins de vingt salariés et pour les travailleurs de moins de 26 ans respectivement, facilitant les licenciements les deux premières années (sans raison ou sans indemnité de licenciement).
	Fillon (UMP)	2007 – Régime fiscal plus favorable aux heures supplémentaires.
		2008 – Possibilités étendues de casser un contrat de travail par accord mutuel (<i>rupture conventionnelle</i>).
		2009 – Un seul centre pour l’emploi : <i>Pôle Emploi</i> .
Protection sociale	Rocard (PS)	1988 – Création du RMI (revenu minimum d’insertion, sous condition de ressource) pour les adultes de plus de 25 ans.
	Balladur (RPR)	1993 – La période de contribution minimale pour avoir une pension complète passe de 37,5 à 40 années pour les employés du secteur privé.
	Juppé (RPR)	1995 – Échec de la réforme visant à étendre au secteur public les mesures prises en 1993 pour les retraites et à mettre fin aux « régimes spéciaux » de la protection sociale du secteur public.
	Jospin (PS)	2001 – Crédit d’impôt ou « impôt négatif » subventionnant le paiement des travailleurs à bas salaire.
	Raffarin (UMP)	2002 – Réduction de la durée de l’allocation chômage.
		2003 – Convergence des régimes de retraite privé et public ; fondations pour un « troisième pilier ».
	Fillon (UMP)	2010 – Réforme des retraites : l’âge légal de la retraite sera de 62 ans en 2018 au lieu de 60 ans ; l’âge nécessaire pour avoir une retraite complète sera de 67 ans en 2018 au lieu de 65 ans.

Domaine	Gouvernement	Réforme
Régulation du marché des produits / privatisations	Chirac (RPR)	1986-1987 – CGE (par la suite Alcatel), Paribas, Saint-Gobain, Société générale, Suez, CCF, TF1 (télévision), Matra, Havas, Mutuelle générale française, Banque du bâtiment et des travaux publics : entre 70 et 100 milliards de francs.
	Rocard (PS)	1990 – PTT divisé en deux entreprises : La poste et France Telecom.
		1991 – Crédit local de France.
	Balladur (RPR)	1993-1995 – Rhône-Poulenc, Elf Aquitaine, Renault (en partie), UAP, Seita : 114 milliards de francs.
	Juppé (RPR)	1995-1997 – AGF, GGM, Pechiney, Usinor-Sacilor, CFNR, BFCE, Bull : 40 milliards de francs.
		1997 – Séparation des infrastructures ferroviaires de leur exploitation (services).
	Jospin (PS)	1997-2002 – Air France (en partie), autoroutes, Crédit Lyonnais, France Telecom (en partie), Eranet, GAN, Thomson multimédia, CIC, CNP, Aérospatiale (en partie, par la suite EADS) : 214 milliards de francs.
Raffarin (UMP)	2002-2005 – France Telecom, Snecma, autoroutes : 13 milliards d'euros (85 milliards de francs).	
Villepin (UMP)	2005-2006 – Autoroutes, EDF, GDF, SNCF.	
Système financier - <i>corporate governance</i>	Fabius (PS)	1984 – Loi bancaire : unification des règles prudentielles pour toutes les institutions financières ; fin de la division entre banque de commerce et banque d'investissement ; nouvelle instance de supervision des banques.
	Fabius (PS)	1985-1986 – Déréglementation des marchés financiers (marché de la monnaie, produits dérivés...).
	Rocard (PS)	1988-1989 – Adoption de la directive européenne sur la liberté de circulation des capitaux.
	Jospin (PS)	1998 – Défisicalisation des gains de capital / <i>stock-options</i> .
2001 – Loi relative aux nouvelles régulations économiques : loi sur la concurrence, <i>corporate governance</i> et procédures de fusion-acquisition.		

Source : B. Amable, E. Guillaud et S. Palombarini, « Changing French capitalism ».

ANALYSES EN CLASSES LATENTES

Le modèle

Les modèles en classes latentes estimés pour la France et l'Italie s'écrivent sous la forme suivante :

$$f(y_i) = \sum_{x=1}^K P(x) \prod_{t=1}^T f(y_{it} | x)$$

L'indice de l'individu répondant à l'enquête est i , y_{it} désigne la réponse de l'individu i à l'une des T variables actives y et $1 \leq x \leq K$ est une variable latente désignant la classe à laquelle appartient l'individu. f est la densité de probabilité correspondant à un ensemble particulier de y_i et $P(x)$ est la probabilité d'appartenir à une certaine classe.

On suppose une distribution multinomiale pour les y_{it} donnant un modèle de régression multinomiale logistique ou logistique ordonnée suivant les variables. Les valeurs de la variable latente sont aussi supposées provenir d'une distribution multinomiale donnant un modèle multinomial logistique.

Il n'existe pas de critère définitif permettant de choisir de façon optimale le nombre de classes. Les différents critères d'information (AIC, BIC...) ainsi que ceux fondés sur la vraisemblance du modèle sont le plus souvent utilisés. Il ressort des simulations effectuées par Nylund et *alii* (2007) que l'indicateur donnant les meilleurs résultats est un test fondé sur la différence de vraisemblance utilisant des échantillons obtenus par *bootstrap* pour estimer la valeur de la statistique. Par conséquent, c'est ce test qui a été utilisé pour choisir le nombre de classes dans nos analyses en évaluant l'apport d'une classe supplémentaire à un modèle donné.

L'analyse du panel électoral français 2007 a conduit à la sélection d'un modèle de douze classes. L'analyse des données italiennes a conduit à retenir sept classes.

Caractéristiques de l'analyse pour la France avec le panel électoral 2007

Les variables actives sont :

1. L'adhésion à différentes opinions : les chômeurs pourraient trouver du travail (s'ils le voulaient vraiment).

Quatre modalités d'accord/désaccord dans la réponse :

2. Problème le plus important au moment du vote
Liste : environnement et réchauffement climatique ; chômage ; immigration ; inégalités sociales ; financement de la protection sociale ; criminalité ; éducation et formation des jeunes ; retraites ; intégration européenne ; impôts ; pouvoir d'achat ; logement ; dette publique et déficit.
3. Deuxième problème le plus important au moment du vote
Même liste que ci-dessus.
Quatre modalités d'accord/désaccord avec les affirmations suivantes :
 4. L'adhésion aux propositions : on devrait augmenter les impôts pour ceux qui gagnent plus de 4 000 euros par mois.
 5. L'adhésion aux propositions : il faudrait créer un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale.
 6. L'adhésion aux propositions : il faudrait obliger les entreprises qui délocalisent à rembourser les aides publiques qu'elles ont perçues.
 7. L'adhésion aux propositions : on devrait remplacer un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite.
 8. L'adhésion aux propositions : il faudrait porter le smic à 1 500 euros le plus tôt possible.
L'impact de l'action du gouvernement pour la France pour chacune des mesures suivantes :
 9. La baisse de l'impôt sur le revenu.
 10. La réforme des retraites avec la même durée de cotisation pour les salariés du public et du privé.
 11. La mise en place du CNE qui permet de mettre fin au contrat de travail pendant les deux premières années.
Quatre modalités d'accord/désaccord avec les mesures suivantes envisagées par Nicolas Sarkozy et son gouvernement :
 12. Instaurer un service minimum garanti dans les transports publics.
 13. Supprimer la carte scolaire¹.
 14. Instaurer des peines plus fortes pour les mineurs délinquants récidivistes.

1. La « carte scolaire » consiste à affecter les élèves dans les écoles publiques en fonction de leur lieu de résidence.

15. Durcir les conditions pour qu'un immigré installé en France puisse faire venir sa famille.
16. Faire prendre en charge une partie de la protection sociale par une hausse de la TVA.
- Quatre modalités d'accord/désaccord avec l'affirmation suivante :
17. La société française a besoin d'un changement radical.
Et la question suivante :
18. Pensez-vous qu'il faut accorder la priorité, dans les prochaines années, à la compétitivité de l'économie française ou à l'amélioration de la situation des salariés ?
Pour avoir une meilleure description des classes, un certain nombre de covariables inactives ont été ajoutées à l'analyse.

Variables inactives : sexe ; âge ; niveau d'éducation ; occupation professionnelle ; résidence ; opinion sur différentes affirmations (réinstaurer la peine de mort, il y a trop d'immigrés en France, etc.) ; autositionnement sur une échelle gauche-droite ; propension à participer aux manifestations publiques ; jugement sur la démocratie française ; vote lors du premier tour de l'élection présidentielle précédente (2002) ; vote lors du référendum pour le traité constitutionnel européen (2005) ; confiance dans la droite ou la gauche pour gouverner la France ; candidat à la présidentielle proposant les meilleures solutions ; risque d'être au chômage dans les prochains mois ; préférence pour un système de représentation proportionnel ou majoritaire ; jugement sur le rythme des réformes ; facilité ou difficulté à vivre avec le revenu du foyer.

CLASSE 1 19,7 %¹

Ouvriers : 33 %² ; employés d'administration et d'entreprise : 22 % ; professions intermédiaires : 20 %

Niveau d'éducation : 60 % n'ont pas de diplôme du secondaire.

54 % vivent dans une agglomération de moins de 20 000 habitants.

Problèmes les plus importants : 1. Chômage. 2. Pouvoir d'achat.

1. Le pourcentage à côté de chaque classe correspond à la part de l'échantillon appartenant à cette classe.

2. Le pourcentage à côté de chaque caractéristique indique la manière dont cette caractéristique est représentée dans la classe (sauf si mention contraire).

Exemple : 33 % des individus appartenant à la classe 1 sont des ouvriers.

Favorable à une augmentation des impôts pour ceux qui gagnent plus de 4 000 euros par mois (63 %).

Favorable au remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite (72 %).

Indécis sur le durcissement des conditions pour qu'un immigré installé en France puisse faire venir sa famille.

Vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 : Jospin 24 %, Chirac 16 %, Le Pen 9,5 %.

57% pensent qu'ils ont un certain risque d'être au chômage dans les prochains mois.

Opinion négative sur les privatisations (65 %).

Opinion positive sur la semaine de 35 heures (51 %).

Préférence pour un système de représentation à la proportionnelle (71 %).

D'accord pour avoir la droite et la gauche au sein du même gouvernement (75 %).

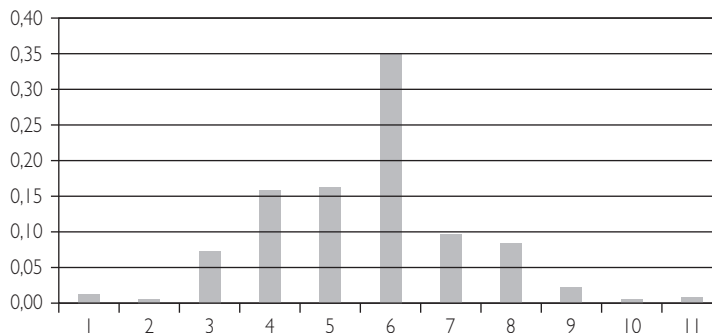


Figure A1 – Autopositionnement sur une échelle gauche-droite (histogramme).

CLASSE 2 13,4 %

Indépendants, chefs d'entreprise et cadres supérieurs : 42 % ; professions intermédiaires : 25 %.

Niveau d'éducation : 67 % ont un diplôme du second degré ou plus.

Problèmes les plus importants : 1. Éducation et formation. 2. Environnement et réchauffement climatique.

61 % pensent que les chômeurs pourraient trouver un emploi (s'ils le voulaient vraiment).

Favorable au remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite (60 %).

Contre le fait de porter le Smic à 1 500 euros le plus tôt possible (63 %).

Il faut accorder la priorité, dans les prochaines années, à la compétitivité de l'économie française (plutôt qu'à l'amélioration de la situation des salariés).

Jugement positif sur la mise en place du CNE.

Favorable à la suppression de la carte scolaire.

Favorable au durcissement des conditions pour qu'un immigré installé en France puisse faire venir sa famille.

Favorable à la prise en charge d'une partie de la protection sociale par une hausse de la TVA.

S'autopositionne plutôt à droite (59 %).

Considère que Sarkozy est le candidat à la présidentielle qui propose les meilleures solutions (40 %).

Jugement positif sur le fonctionnement de la démocratie en France.

A voté « oui » au référendum sur le traité constitutionnel (60 %).

Vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 : Chirac 41 %.

Jugement positif sur les privatisations (65 %).

Jugement positif sur l'intégration européenne.

Vit facilement avec les revenus du ménage.

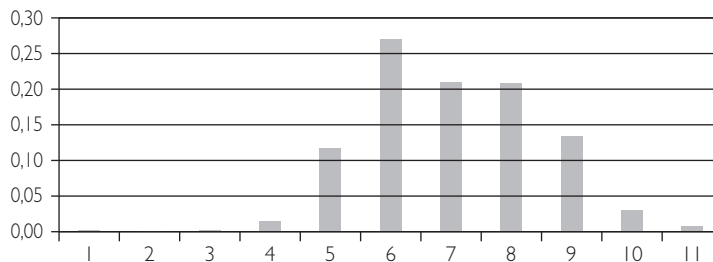


Figure A2 – Autopositionnement sur une échelle gauche-droite (histogramme).

CLASSE 3 13,4 %

Ouvriers : 38 % ; employés d'administration et d'entreprise : 19 % ; agriculteurs : 4,4 %.

Problèmes les plus importants : 1. Immigration, Inégalités sociales. 2. Chômage.

72 % pensent que les chômeurs pourraient trouver un emploi (s'ils le voulaient vraiment).

Favorable à une augmentation des impôts pour ceux qui gagnent plus de 4 000 euros par mois (63 %).

Favorable à la création d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale (73 %).

Favorable au remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite (57 %).

Favorable au durcissement des conditions pour qu'un immigré installé en France puisse faire venir sa famille.

Considère que Sarkozy est le candidat à la présidentielle qui propose les meilleures solutions (31 %).

Favorable à la réinstauration de la peine de mort.

Pense qu'il y a trop d'immigrés en France.

A voté « non » au référendum sur le traité constitutionnel européen (44 %) ou s'est abstenu (18 %).

Vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 : Chirac 24 %, Le Pen 16 %.

Jugement négatif sur les privatisations.

Préfère le système de représentation à la proportionnelle.

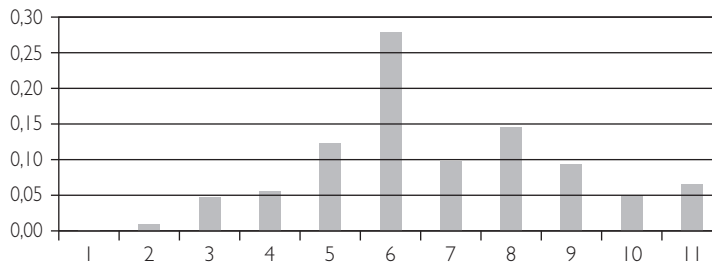


Figure A3 – Autopositionnement sur une échelle gauche-droite (histogramme).

CLASSE 4 9,2 %

Cadres et cadres intermédiaires : 49 % ; inactifs : 10 %.

Vit dans des grandes villes ou à Paris (39 %).

Problèmes les plus importants : 1. Inégalités sociales. 2. Éducation et formation des jeunes.

Légèrement favorable à une augmentation des impôts pour ceux qui gagnent plus de 4 000 euros par mois (55 %).

Jugement plutôt négatif sur une baisse de l'impôt sur le revenu.

Contre un durcissement des conditions pour qu'un immigré installé en France puisse faire venir sa famille.

S'autopositionne à gauche.

Vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 : Jospin 36 %.

Jugement négatif sur les privatisations.

Jugement positif sur la semaine de 35 heures.

Vit facilement avec les revenus du ménage.

Préfère le système de représentation à la proportionnelle.

Trouve le rythme des réformes post-2007 trop rapide.

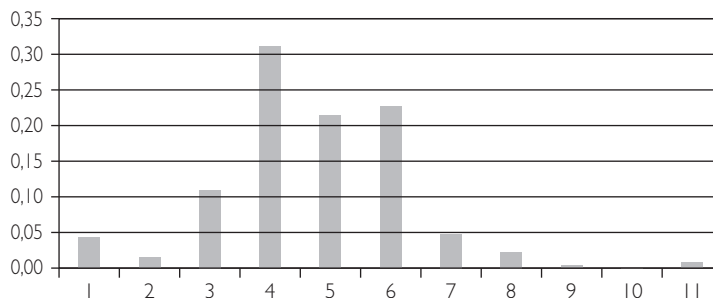


Figure A4 – Autopositionnement sur une échelle gauche-droite (histogramme).

CLASSE 5 8,9 %

Ouvriers : 33 % ; employés d'administration et d'entreprise : 24 % ; inactifs : 8 %.

Femmes (62 %).

Âge < 50 ans (78 %).

Problèmes les plus importants : 1. Pouvoir d'achat. 2. Chômage.

63 % pensent que les chômeurs pourraient trouver un emploi (s'ils le voulaient vraiment).

Favorable à une augmentation des impôts pour ceux qui gagnent plus de 4 000 euros par mois (66 %).

Favorable au remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite (68 %).

Vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 : Jospin 25 %, Chirac 20 %.

A un certain risque d'être au chômage dans les prochains mois (57 %).

Jugement négatif sur les privatisations.

Jugement positif sur la semaine de 35 heures.

Préfère le système de représentation à la proportionnelle.

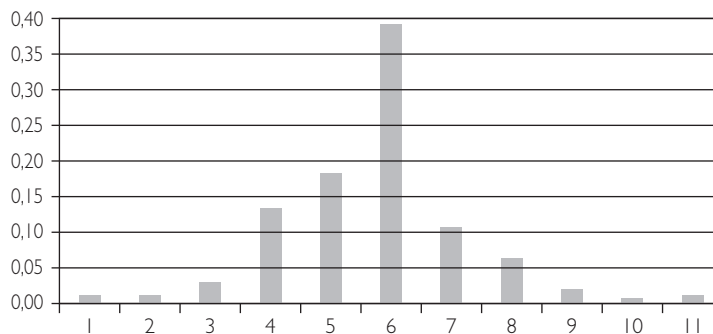


Figure A5 – Autopositionnement sur une échelle gauche-droite (histogramme).

CLASSE 6 8,8 %

Cadres et professions intermédiaires (52 %) ; ouvriers : 21 %.

Femmes (57 %).

Âge < 50 ans (78 %).

Problèmes les plus importants : 1. Éducation et formation des jeunes. 2. Inégalités sociales.

Favorable à une augmentation des impôts pour ceux qui gagnent plus de 4 000 euros par mois (62 %).

Contre l'instauration de peines plus fortes pour les mineurs délinquants récidivistes.

Contre un durcissement des conditions pour qu'un immigré installé en France puisse faire venir sa famille.

S'autopositionne au centre-gauche.

Vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 : Jospin 30 %, Besancenot 10 %.

A un certain risque d'être au chômage dans les prochains mois (60 %).

Jugement négatif sur les privatisations.

Jugement positif sur la semaine de 35 heures.

Préfère le système de représentation à la proportionnelle.

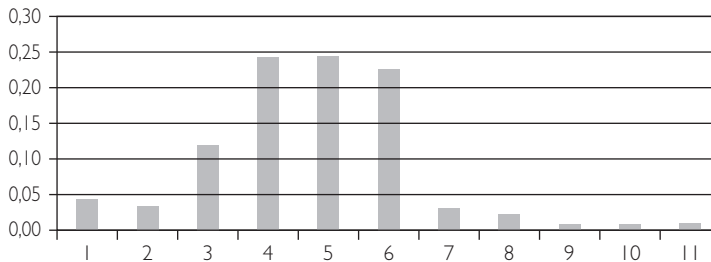


Figure A6 – Autopositionnement sur une échelle gauche-droite (histogramme).

CLASSE 7 5,7 %

Cadres et indépendants : 74 %.

Problèmes les plus importants : 1. Chômage. 2. Pouvoir d'achat.

72 % pensent que les chômeurs pourraient trouver un emploi (s'ils le voulaient vraiment).

Favorable à la création d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale (82 %).

Favorable au remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite (83 %).

Contre une augmentation des impôts pour ceux qui gagnent plus de 4 000 euros par mois (78 %).

Contre le fait de porter le Smic à 1 500 euros le plus tôt possible (59 %).

Il faut accorder la priorité, dans les prochaines années, à la compétitivité de l'économie française (plutôt qu'à l'amélioration de la situation des salariés).

Jugement positif sur la mise en place du CNE.

Favorable à la suppression de la carte scolaire.

Favorable au durcissement des conditions pour qu'un immigré installé en France puisse faire venir sa famille.

Favorable à la prise en charge d'une partie de la protection sociale par une hausse de la TVA.

S'autopositionne plutôt à droite (59 %).

Considère que Sarkozy est le candidat à la présidentielle qui propose les meilleures solutions (63 %).

Jugement positif sur le fonctionnement de la démocratie en France.

A voté « oui » au référendum sur le traité constitutionnel européen (53 %).

Pense qu'il y a trop d'immigrés en France.

Vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 : Chirac 53 %, Le Pen 16,5 %.

Fait confiance à la droite pour gouverner le pays.

Jugement positif sur les privatisations.

Vit facilement avec les revenus du ménage.

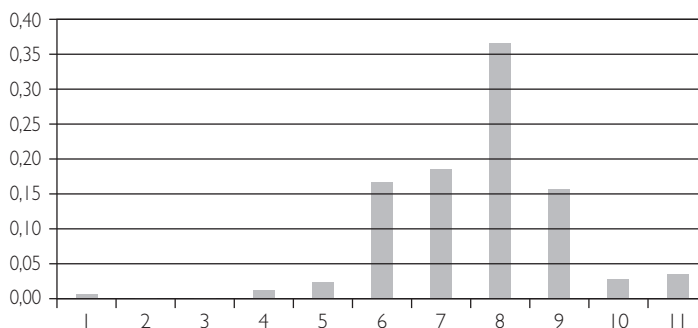


Figure A7 – Autopositionnement sur une échelle gauche-droite (histogramme).

CLASSE 8 5.4 %

Ouvriers et employés : 40 % ; cadres et professions intermédiaires : 48 %.

Problèmes les plus importants : 1. Inégalités sociales. 2. Chômage.

Favorable à une augmentation des impôts pour ceux qui gagnent plus de 4 000 euros par mois (76 %).

Jugement négatif sur une baisse de l'impôt sur le revenu et sur la réforme des retraites.

Contre un service minimum garanti dans les transports publics en cas de grève.

Contre l'instauration de peines plus fortes pour les mineurs délinquants récidivistes.

Contre un durcissement des conditions pour qu'un immigré installé en France puisse faire venir sa famille.

S'autopositionne à gauche.

Prêt à participer à une manifestation.

A voté « non » au référendum sur le traité constitutionnel européen (66 %) ou s'est abstenu (14 %).

Vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 : Jospin 34 %, Besancenot 18 %, Laguiller 8 %.

Fait confiance à la gauche pour gouverner le pays.

Jugement négatif sur les privatisations.

Jugement positif sur la semaine de 35 heures.

Préfère le système de représentation à la proportionnelle.

Trouve le rythme des réformes post-2007 trop rapide.

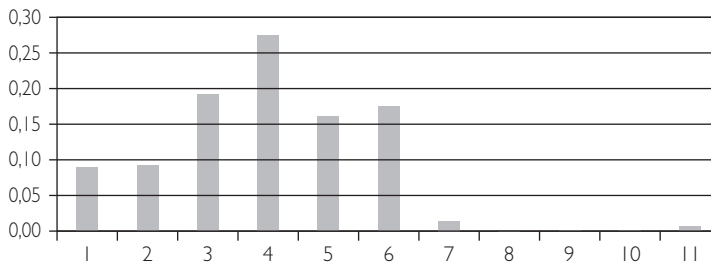


Figure A8 – Autopositionnement sur une échelle gauche-droite (histogramme).

CLASSE 9 4,9 %

Ouvriers et contremaîtres : 56 %.

Problèmes les plus importants : 1. Chômage. 2. Criminalité.

100 % pensent que les chômeurs pourraient trouver un emploi (s'ils le voulaient vraiment).

Favorable à une augmentation des impôts pour ceux qui gagnent plus de 4 000 euros par mois (88 %).

Favorable à la création d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale (82 %).

Favorable au remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite.

Jugement positif sur la mise en place du CNE.

Vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 : Chirac 23 %, Le Pen 23 %, Jospin 19 %.

Considère que Sarkozy est le candidat à la présidentielle qui propose les meilleures solutions (32 %).

Favorable à la réinstauration de la peine de mort.

Trouve qu'il y a trop d'immigrés en France.

Jugement négatif sur les privatisations.

Préfère le système de représentation à la proportionnelle.

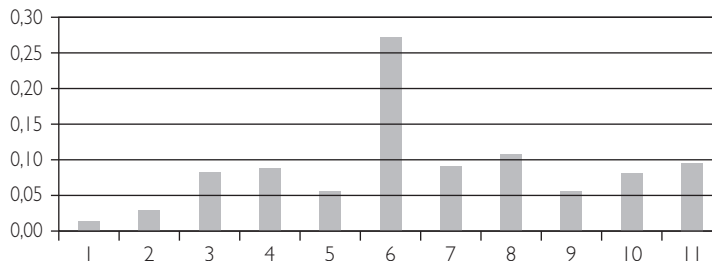


Figure A9 – Autopositionnement sur une échelle gauche-droite (histogramme).

CLASSE 10 3.7 %

Cadres et professions intellectuelles : 31 % ; professions intermédiaires de la santé et du travail social : 19 %.

Vit à Paris (32 %) ou dans une grande ville (24 %).

Problèmes les plus importants : 1. Inégalités sociales. 2. Éducation et formation des jeunes.

Favorable à une augmentation des impôts pour ceux qui gagnent plus de 4 000 euros par mois (86 %).

Jugement négatif sur la baisse de l'impôt sur le revenu et sur la réforme des retraites.

Contre un service minimum garanti dans les transports publics en cas de grève.

Contre l'instauration de peines plus fortes pour les mineurs délinquants récidivistes.

Contre un durcissement des conditions pour qu'un immigré installé en France puisse faire venir sa famille.

Prêt à participer à une manifestation.

A voté « non » au référendum sur le traité constitutionnel européen (67 %).

Vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 : Jospin 26 %, Besancenot 24 %, Hue 19 %.

Fait confiance à la gauche pour gouverner le pays.

Jugement négatif sur les privatisations.

Jugement positif sur la semaine de 35 heures.

Préfère le système de représentation à la proportionnelle.

Trouve le rythme des réformes post-2007 trop rapide.

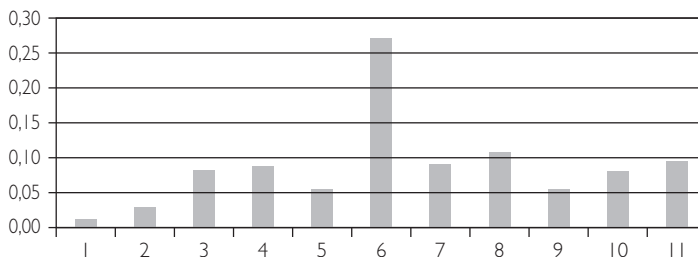


Figure A10 – Autopositionnement sur une échelle gauche-droite (histogramme).

CLASSE 11 3,5 %

Ouvriers et employés : 74 %.

Femmes : 63 %.

Problèmes les plus importants : 1. Chômage. 2. Pouvoir d'achat.

89 % pensent que les chômeurs pourraient trouver un emploi (s'ils le voulaient vraiment).

Favorable à une augmentation des impôts pour ceux qui gagnent plus de 4 000 euros par mois (79 %).

Favorable à la création d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale.

Favorable au remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite.

Jugement négatif sur une baisse de l'impôt sur le revenu et sur la réforme des retraites.

Contre un service minimum garanti dans les transports publics en cas de grève.

Contre un durcissement des conditions pour qu'un immigré installé en France puisse faire venir sa famille.

S'autopositionne à gauche.

Trouve qu'il y a trop d'immigrés en France (64 %).

A voté « non » au référendum sur le traité constitutionnel européen (49 %) ou s'est abstenu (19 %).

Vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 : Jospin 25 %, Chirac 18 %, Le Pen 11 %, Hue 8,6 %.

A un certain risque d'être au chômage dans les prochains mois (57 %).

Jugement négatif sur les privatisations.

Jugement positif sur la semaine de 35 heures.

Préfère le système de représentation à la proportionnelle.

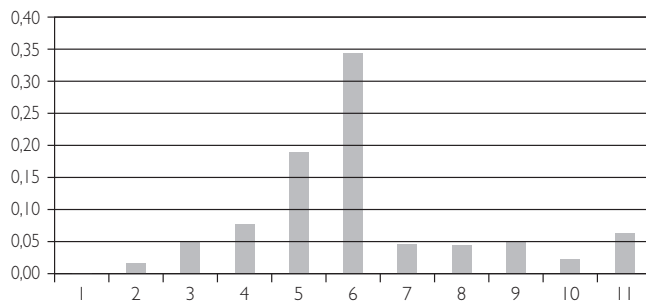


Figure A11 – Autopositionnement sur une échelle gauche-droite (histogramme).

CLASSE 12 3,4 %

Ouvriers : 52 %.

Problèmes les plus importants : 1. Chômage. 2. Immigration.

77 % pensent que les chômeurs pourraient trouver un emploi (s'ils le voulaient vraiment).

Favorable à la création d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale.

Favorable au remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite.

Contre un durcissement des conditions pour qu'un immigré installé en France puisse faire venir sa famille.

S'autopositionne à gauche.

A voté « non » au référendum sur le traité constitutionnel européen (43 %) ou s'est abstenu (23 %).

Vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 : Chirac 25 %, Jospin 23 %, Le Pen 18 %.

Favorable à la réinstauration de la peine de mort.

Trouve qu'il y a trop d'immigrés en France.

A un certain risque d'être au chômage dans les prochains mois.

Jugement négatif sur les privatisations.

Jugement positif sur la semaine de 35 heures.

Préfère le système de représentation à la proportionnelle.

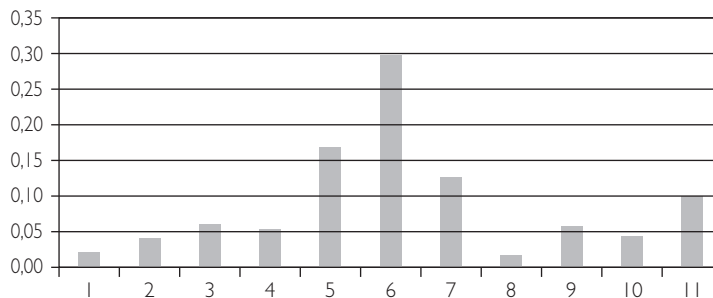


Figure A12. – Autopositionnement sur une échelle gauche-droite (histogramme).

Caractéristiques de l'analyse pour l'Italie avec le questionnaire post-électoral 2008

Les variables actives sont les réponses aux questions suivantes :

1. À votre avis, comment la situation économique italienne a-t-elle évolué au cours de la dernière année ?
2. Comment a évolué la situation économique de votre famille ?

Réponses possibles :

- [1] Elle s'est beaucoup dégradée.
- [2] Elle s'est assez dégradée.
- [3] Elle est restée la même.
- [4] Elle s'est assez améliorée.
- [5] Elle s'est beaucoup améliorée.
- [88] Ne sait pas.
- [99] Ne répond pas.

Quatre modalités d'accord/désaccord avec les affirmations suivantes :

3. Le gouvernement devrait moins intervenir dans la gestion de l'économie.
4. Il faudrait laisser davantage de liberté aux entreprises pour embaucher et licencier.
5. Les immigrés sont un danger pour l'emploi (c'est-à-dire pour l'emploi des Italiens).

Évaluation de l'action du gouvernement de centre-gauche (au pouvoir avant les élections) en ce qui concerne :

6. La situation économique de l'Italie.
7. Le niveau de l'emploi.

Quatre modalités de réponse négatif/positif :

- [1] très négativement
- [2] assez négativement
- [3] assez positivement
- [4] très positivement
- [88] ne sait pas
- [99] ne répond pas.

8. Problème le plus important qu'un gouvernement doit résoudre aujourd'hui en Italie.

Liste (non suggérée) :

Immigration (y compris rom) ; impôts (y compris fédéralisme fiscal) ; développement économique (récession, privatisations, écart Nord Sur, dette publique, économie en général, infrastructures) ; pauvreté, salaires, aide aux familles, inflation et coût de la vie, prix, maison, retraites, besoins essentiels, équité sociale, protection des plus faibles, les pauvres ; travail, chômage, précarité, emploi des jeunes (y compris réponse jeunesse) ; santé, assistance sociale, *welfare state*, politiques pour les anciens, bien-être général des citoyens et de la nation, protection générale des citoyens, bien commun ; école et recherche (y compris baisse du niveau culturel), instruction, science ; sécurité, criminalité (drogue, impunité, ordre public, violence, mafia, camorra...) ; justice, certitude de la peine, lois efficaces ; administration publique, qualité et fonctionnement, organisation de l'Italie, inefficience dans la gestion du pays, réformes institutionnelles (y compris fédéralisme) ; politique (stabilité du gouvernement, rapports entre partis, loi électorale, éthique politique, salaires des élus, gaspillages, distance politique citoyens, intérêts du peuple... corruption, manque de confiance) ; valeurs (famille, immoralité, droits de l'homme, unité de la nation... détérioration sociale) ; environnement, énergie ; politique étrangère (guerre...) ; légalité : respect/application des lois ; évasion fiscale ; thèmes d'actualité (déchets, Alitalia..., sécurité au travail) ; autres.

CLASSE 1 23,7 %¹

Composition : Ouvriers : 13,2 % ; employés : 15,6 % ; retraités : 24,3 % ; femmes au foyer : 15,4 %.

Régions du Sud (plus de 30 % des habitants du Sud font partie de cette classe).

La situation économique du pays s'est dégradée au cours de la dernière année (98,9 %). Celle de la famille du répondant s'est dégradée (66,6 %) ou est restée la même (29,9 %).

1. Voir note 1, p. 134.

Majoritairement pas d'accord (52,5 %) avec l'idée que le gouvernement devrait moins intervenir dans l'économie.

Majoritairement pas d'accord (52,8 %) avec une plus grande liberté des entreprises d'embaucher et licencier.

Jugement négatif (81,2 %) sur les résultats économiques du gouvernement de centre-gauche et sur les résultats du centre-gauche en terme d'emploi (78,3 %).

Problèmes prioritaires : travail, chômage, précarité (42,1 %), développement économique (18,9 %), insécurité économique (10,8 %)

Vote : PDL [Berlusconi] (24,5 %), PD (18,1 %)

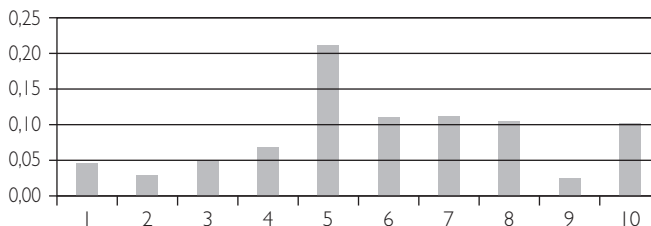


Figure A13 – Autopositionnement sur une échelle gauche-droite (histogramme).

CLASSE 2 22,4 %

Femmes (61,6 %).

Retraités (28,2 %), femmes au foyer (22,9 %), chômeurs (6,5 %).

La situation économique du pays s'est fortement (95,2 %) ou assez (4,8 %) dégradée au cours de la dernière année. Celle de la famille du répondant s'est dégradée (83 %) ou est restée la même (16,4 %).

Pas d'accord (55 %) avec l'idée que le gouvernement devrait moins intervenir dans l'économie.

Partagés sur la possibilité de laisser une plus grande liberté aux entreprises pour embaucher et licencier (44,4 % pour, 42,8 % contre).

Les immigrés sont un danger pour l'emploi (d'accord à 65,2 %).

Jugement négatif (82,8 %) sur les résultats économiques du gouvernement de centre-gauche et sur les résultats du centre-gauche en terme d'emploi (80,2 %).

Problèmes prioritaires : travail, chômage, précarité (35,6 %), insécurité économique (21,9 %), développement économique (13,6 %),

Vote : PDL [Berlusconi] (28,3 %), Ligue du Nord (7,2 %)

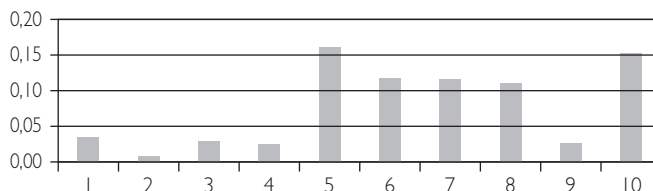


Figure A14 – Autopositionnement sur une échelle gauche-droite (histogramme).

CLASSE 3 17,1 %

Hommes : 61,4 %.

Étudiants (13 %) ; enseignants (4,3 %) ; employés (17,4 %) ; ouvriers (12 %) ; retraités (28,7 %).

La situation économique du pays s'est assez dégradée (60,1 %) ou est restée la même (26,2 %). Celle de la famille du répondant est restée la même (62,3 %).

Pas d'accord (68,9 %) avec l'idée que le gouvernement devrait moins intervenir dans l'économie ni avec l'idée de laisser une plus grande liberté aux entreprises pour embaucher et licencier (61,1 %).

L'immigration n'est pas un problème pour l'emploi (89,3 %).

Jugement assez positif sur les résultats économiques du gouvernement de centre-gauche (56,9 %) et sur les résultats du centre-gauche en terme d'emploi (53,7 %).

Problèmes prioritaires : développement économique (29,9 %), travail, chômage, précarité (28 %), insécurité économique (17 %), mais aussi école, recherche (3,8 %), politique en général (3,9 %), justice (2 %)...

Vote : Parti Démocrate (43,8 %), gauche radicale (6,3 %)

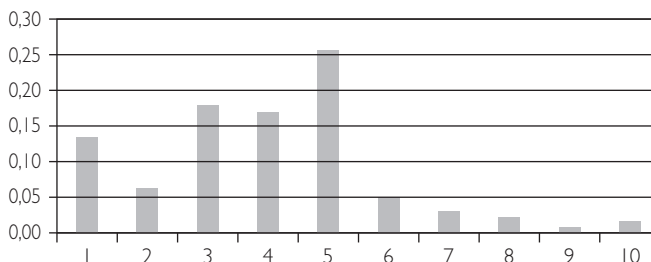


Figure A15 – Autopositionnement sur une échelle gauche-droite (histogramme).

CLASSE 4 14 %

Employés (14,6 %) ; ouvriers (11,5 %) ; artisans et commerçants (6,2 %) ; professions libérales (4,7 %).

60,8 % des artisans et commerçants appartiennent à cette classe.

La situation économique du pays s'est beaucoup (49,4 %) ou assez (42,7 %) dégradée. Celle de la famille du répondant est restée la même (51 %) ou s'est assez dégradée (45,9 %). Elle ne s'est beaucoup dégradée pour aucun membre de la classe.

D'accord (72,2 %) avec l'idée de laisser une plus grande liberté aux entreprises pour embaucher et licencier. De plus, cette classe rassemble 52,8 % des interviewés qui considèrent qu'il faudrait laisser une plus grande liberté aux entreprises.

L'immigration est un problème pour l'emploi (53,5 %).

Jugement négatif sur les résultats économiques du gouvernement de centre-gauche (94,4 %) et sur les résultats du centre-gauche en terme d'emploi (84,9 %).

Problèmes prioritaires : développement économique (26,2 %), insécurité (19,5 %), immigration (13,1 %)

Vote : PDL [Berlusconi] (36,7 %), Ligue du Nord (10,2 %)

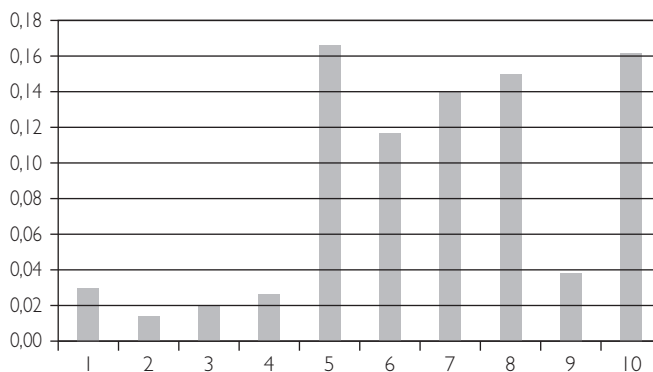


Figure A15 – Autopositionnement sur une échelle gauche-droite (histogramme).

CLASSE 5 9 %

Hommes : 55,9 %.

Dirigeants (3,9 %) ; enseignants (5 %) ; étudiants (11,2 %) ; employés (18,5 %) ; professions libérales (3,5 %).

De plus, cette classe rassemble 16,2 % des interviewés ayant un diplôme de l'enseignement supérieur et 43,3 % des dirigeants.

La situation économique du pays est restée la même (52,8 %) ou elle s'est assez améliorée (26,7 %). Celle de la famille du répondant est restée la même (83,2 %) ou s'est assez améliorée (10,7 %).

Pas d'accord (62,2 %) avec l'idée que le gouvernement devrait moins intervenir dans la gestion de l'économie ni avec l'idée de laisser une plus grande liberté aux entreprises pour embaucher et licencier (67,1 %).

L'immigration n'est pas un problème pour l'emploi (84,9 %).

Jugement positif sur les résultats économiques du gouvernement de centre-gauche (76,8 %) et sur les résultats du centre-gauche en terme d'emploi (56,9 %).

Problèmes prioritaires : travail, chômage, précarité (36,7 %), insécurité économique (14,2 %), développement économique (12 %), mais aussi santé et

welfare (3,8 %), école, recherche (3 %), politique en général (4,4 %), justice (3,3 %)...

Vote : Parti démocrate (50,3 %), gauche radicale (7,2 %), Italia dei valori [Di Pietro] (6,2 %)

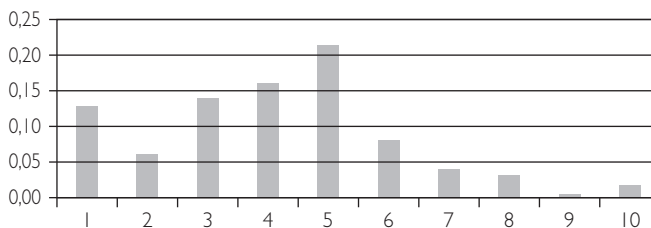


Figure A16 – Autopositionnement sur une échelle gauche-droite (histogramme).

CLASSE 6 7 %

Non diplômés (91,5 % de la classe ne dispose pas d'un diplôme supérieur au bac).

Retraités (30,2 %) ; femmes au foyer (13,8 %) ; ouvriers (12,6 %) ; employés (17,3 %).

La situation économique du pays s'est dégradée (95,7 %). Celle de la famille du répondant est restée la même (40,6 %) ou s'est dégradée (53,7 %).

Pas d'accord (61,3 %) avec l'idée que le gouvernement devrait moins intervenir dans la gestion de l'économie ni avec l'idée de laisser une plus grande liberté aux entreprises pour embaucher et licencier (77,7 %).

L'immigration n'est pas un problème pour l'emploi (76,9 %).

Partagés sur le jugement concernant les résultats économiques du gouvernement de centre-gauche (47,1 % d'opinions négatives ; 38,8 % d'opinions positives). Opinions modérées sur cette question (seulement 15,4 % de la classe considèrent les résultats « très » négatifs ou « très » positifs).

Partagés sur les résultats du centre-gauche en terme d'emploi (45,3 % d'opinions négatives, 44,9 % positives).

Problèmes prioritaires : travail, chômage, précarité (41 %), insécurité économique (17,8 %), insécurité (10,5 %)

Vote : Parti démocrate (31,6 %), n'a pas voté (11,1 %)

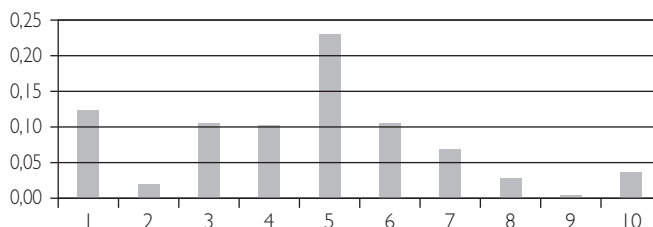


Figure A17 – Autopositionnement sur une échelle gauche-droite (histogramme).

CLASSE 7 6,8 %

Femmes : 61,1 %.

Non diplômés (94,4 % de la classe ne dispose pas d'un diplôme supérieur au bac).

Retraités (40,1 %) ; femmes au foyer (16,4 %) ; étudiants (8,3 %).

La situation économique du pays est restée la même (19 %) ou s'est assez dégradée (46 %). Celle de la famille du répondant est restée la même (64 %) ou s'est assez dégradée (31,3 %).

Fort poids de la réponse « pas d'opinion » sur l'idée que le gouvernement devrait moins intervenir dans la gestion de l'économie (43,8 %) et sur l'idée de laisser une plus grande liberté aux entreprises pour embaucher et licencier (32,2 %).

Partagés sur l'idée que l'immigration n'est pas un problème pour l'emploi (40,2 % pas d'accord ; 47,6 % d'accord).

Fort poids de la réponse « pas d'opinion » sur le jugement concernant les résultats économiques du gouvernement de centre-gauche (52,1 %) et sur les résultats du centre-gauche en terme d'emploi (63 %).

Problèmes prioritaires : travail, chômage, précarité (36,3 %), insécurité économique (20 %), insécurité (15,6 %)

Vote : Parti démocrate (18,4 %), PDL [Berlusconi] (15,4 %), préfère garder le vote secret (35,1 %), a oublié (15 %), n'a pas voté (12,5 %).

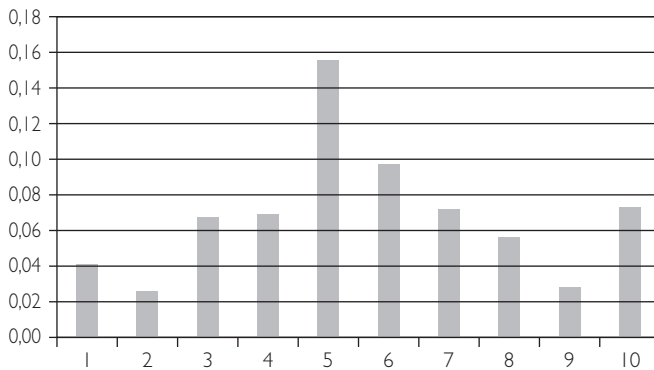


Figure A18 – Autopositionnement sur une échelle gauche-droite (histogramme).

Bibliographie

- ABDELAL, R., *Capital Rules :The Construction of Global Finance*, Cambridge, Harvard University Press, 2007.
- ALVI, G., *Una repubblica fondata sulle rendite*, Milan, Mondadori, 2006.
- AMABLE B. « Morals and politics in the ideology of neoliberalism », *Socio Economic Review*, 9 (1), 2011, p. 3-30.
- , « Structural reforms in Europe and the (in)coherence of institutions », *Oxford Review of Economic Policy*, 25 (1), 2009, p. 17-39.
- , *The Diversity of Modern Capitalism*, Oxford, Oxford University Press, 2003.
- et PALOMBARINI, S., « A neorealist approach to institutional change and the diversity of capitalism », *Socio Economic Review*, 7 (1), 2009, p. 123-143.
- , *L'Économie politique n'est pas une science morale*, Paris, Raisons d'Agir, 2005.
- , GUILLAUD, E. et PALOMBARINI, S., « Changing French capitalism : political and systemic crises in France », *Journal of European Public Policy*, à paraître, 2012.
- et MAYHEW, K. « Unemployment in the OECD », *Oxford Review of Economic Policy*, 27 (2), 2011, p. 207-220.
- BOERI, T. et GARIBALDI, P., « Beyond Eurosclerosis », *Economic Policy*, 24 (59), 2009, p. 411-461.
- CACIAGLI, M. et CORBETTA, P., *Le ragioni dell'elettore : Perché ha vinto il centro-destra nelle elezioni italiane del 2001*, Bologne, Il Mulino, 2002.
- CAHUC, P. et ZYLBERBERG, A., *Les Réformes ratées du président Sarkozy*, Paris, Flammarion, 2009.
- et KRAMARZ, F., « De la précarité à la mobilité : vers une sécurité sociale professionnelle », Rapport au ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et au ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, 2004.
- CULPEPPER, P. D., « Capitalism, coordination, and economic change : the French political economy since 1985 », in P. D. Culpepper, P. A. Hall et B. Palier

- (éd.), *Changing France : The Politics that Markets Make*, Basingstoke, MacMillan Palgrave, 2006.
- DARDOT, P. et LAVAL, C., *La Nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 2009.
- DEEG, R. et JACKSON, G., « Towards a more dynamic theory of capitalist variety », *Socio Economic Review*, 5 (1), 2007, p. 149-179.
- DELLA SALA, V., « The Italian model of capitalism : on the road between globalization and Europeanization ? », *Journal of European Public Policy*, 11 (6), 2004, p. 1041-1057.
- DENORD, F., « Aux origines du néolibéralisme en France. Louis Rougier et le Colloque Walter Lippmann de 1938 », *Le Mouvement social*, 195, 2001, p. 9-34.
- , *Néolibéralisme version française. Histoire d'une idéologie politique*, Paris, Demopolis, 2007.
- , « French neoliberalism and its divisions. From the Colloque Walter Lippmann to the 5th Republic », in Ph. Mirowski et D. Plehwe (éd.), *The Road from Mont-Pèlerin. The making of the Neoliberal Thought Collective*, Cambridge, Harvard University Press, 2009.
- FISHER, I., « Why has the doctrine of laissez-faire been abandoned ? », *Science*, XXV, 1907, p. 18-27.
- FOUCAULT, M. *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris, Le Seuil-Gallimard, 2004.
- GASTAUT, Y., « La flambée raciste de 1973 en France », *Revue européenne des migrations internationales*, 9 (2), 1993, p. 61-75.
- GOLDEN, M. A., « International economic sources of regime change : how European integration undermined Italy's postwar party system », *Comparative Political Studies*, 37 (10), 2004, p. 1238-1274.
- GRUNBERG, G. et SCHWEISGUTH, E., « Vers une tripartition de l'espace politique », in D. Boy et N. Mayer (éd.), *L'Électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1997.

- GUILLAUD, E. et PALOMBARINI, S., « Évolution des attentes sociales et comportement électoral : France, 1978-2002 », *Working Paper PSE*, n° 37, 2006, Paris.
- GURRIA, A., « Le modèle français est performant en temps de crise », interview consultable à l'adresse suivante : <http://www.acteurspublics.com/article/03-07-09/angel-gurria-le-modele-francais-est-performant-en-temps-de-crise/>
- HALL, P., « The evolution of varieties of capitalism in Europe », in B. Hancké, M. Rhodes et M. Thatcher (éd.), *Beyond Varieties of Capitalism : Conflict, Contradiction and Complementarities in the European Economy*, Oxford, Oxford University Press, 2007.
- HAYEK, F. A., *The Constitution of Liberty*, Londres, Routledge, 1960.
- ITALIAN NATIONAL ELECTION STUDIES, *Il ritorno di Berlusconi : Vincitori e vinti nelle elezioni del 2008*, Bologne, Il Mulino, 2008.
- JOSPIN, L., *Lionel raconte Jospin*, Paris, Le Seuil, 2010.
- , « Le socialisme moderne », *Note de la fondation Jean-Jaurès*, n° 15, 2000.
- KLEIN, N., *La Stratégie du choc*, Arles, Actes Sud, 2008.
- LAVAL, C., *L'Homme économique. Essai sur les racines du néolibéralisme*, Paris, Gallimard, 2007.
- LEFEBVRE, R., *Les Primaires socialistes. La fin du parti militant*, Paris, Raisons d'Agir, 2011.
- LEVY, J. D., « From the dirigiste state to the social anaesthesia state : French economic policy in the longue durée », *Modern and Contemporary France*, 16 (4), 2008, p. 417-435.
- LIPPMAN, W., *La Cité libre*, Paris, Librairie de Médicis, 1937.
- NYLUND, K., ASPAROUHOV, T. et MUTHÉN, B., « Deciding on the number of classes in latent class analysis and growth mixture modeling : a Monte Carlo simulation study », *Structural Equation Modelling*, 14 (4), 2007, p. 535-569.
- PALOMBARINI, S., « La France et l'Italie dans la tempête », *Projet*, n° 309, 2009.
- , *Dalla crisi politica alla crisi sistemica*, Milan, Franco Angeli, 2003.
- , *La Rupture du compromis social italien*, Paris, CNRS Éditions, 2001.

- PIGLIARU, F., « Il ritardo economico del Mezzogiorno : uno stato stazionario ? », *Rivista dell'Associazione Rossi-Doria*, 3, 2009.
- PISATI, M., *Voto di classe : Posizione sociale e preferenze politiche in Italia*, Bologne, Il Mulino, 2010.
- PLEHWE, D. et Walpen, B., « Wissenschaftliche und wissenschaftspolitische Produktionsweisen im Neoliberalismus. Beiträge der Mont Pèlerin Society und marktradikaler Think Tanks zur Hegemoniegewinnung und -erhaltung », *PRO-KLA. Zeitschrift für kritische Sozialwissenschaft*, 115 (2), 1999, p. 1-34.
- PTAK, R., « Ordoliberalismus. Zur Entwicklung des Neoliberalismus in Deutschland », in W. Goldschmidt, D. Klein et K. Steinitz, *Neoliberalismus – Hegemonie ohne Perspektive. Beiträge zum sechzigsten Geburtstag von Herbert Schui*, Heilbronn, Distel Verlag, 2000.
- RANGONE, M. et SOLARI, S., « Labour institutions' reform in Italy, 1970-2010 : a graceless move out of state-capitalism », *Journal of European Public Policy*, à paraître, 2012.
- ROUGIER, L., *Les Mystiques économiques. Comment l'on passe des démocraties libérales aux états totalitaires*, Paris, Librairie de Médecis, 1938.
- SCHMIDT, V., *The Futures of European Capitalism*, Oxford, Oxford University Press, 2002.
- SCHUI, H. et BLANKENBURG, S., *Neoliberalismus : Theorie, Gegner, Praxis*, Hambourg, VSA, 2002.
- SIMONAZZI, A., VILLA, P., LUCIDI, F. et NATICCHIONI, P., « Continuity and change in the Italian model : Italy's laborious convergence towards the European social model », Working Paper, n° 108, Dipartimento di Economia Pubblica, Rome, Università di Roma La Sapienza, 2008.
- STIGLITZ, J., « The end of neoliberalism ? », *Project Syndicate*, consultable à l'adresse suivante : <http://www.project-syndicate.org/commentary/stiglitz101/English/>
- STRAUSS-KAHN, D., *La Flamme et la Cendre*, Paris, Grasset, 2002.
- STRECK, W., *Re-Forming Capitalism. Institutional Change in the German political Economy*, Oxford, Oxford University Press, 2009.

- TERRA NOVA, « Projet 2012. Contribution n° 1. Gauche : quelle majorité électorale pour 2012 », 2011.
- THOMASSEN, J., *The European Voter : a Comparative Study of Modern Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2005.
- TIBERGHIEU, Y., *Entrepreneurial States : Reforming Corporate Governance in France, Japan, and Korea*, Ithaca, Cornell University Press, 2007.
- WALPEN, B., « Von Igel und Hasen oder : Ein Blick auf den Neoliberalismus », *UTOPIE kreativ*, 121/122, 2000, p. 1066-1079.

ORGANIGRAMME DU CEPREMAP

Direction

Président : Jean-Pierre Jouyet

Directeur : Daniel Cohen

Directeur adjoint : Philippe Askenazy

Directeurs de programme

Programme 1 – La politique macro-économique en économie ouverte

Yann Algan

Xavier Ragot

Jean-Olivier Hairault

Programme 2 – Travail et emploi

Ève Caroli

Andrew Clark

Luc Behaghel

Programme 3 – Économie publique et redistribution

Brigitte Dormont

Claudia Senik

Thomas Piketty

Programme 4 – Marchés, firmes et politique de la concurrence

Gabrielle Demange

Pierre-Cyrille Hautcœur

Jérôme Pouyet

Programme 5 – Commerce international et développement

Marc Gurgand

Sylvie Lambert

Miren Lafourcade

DANS LA MÊME COLLECTION

La Lancinante Réforme de l'assurance maladie, par Pierre-Yves Geoffard, 2006, 2^e tirage, 48 pages.

La Flexicurité danoise. Quels enseignements pour la France ?, par Robert Boyer, 2007, 3^e tirage, 54 pages.

La Mondialisation est-elle un facteur de paix ?, par Philippe Martin, Thierry Mayer et Mathias Thoenig, 2006, 3^e tirage, 56 pages.

L'Afrique des inégalités : où conduit l'histoire, par Denis Cogneau, 2007, 64 pages.

Électricité : faut-il désespérer du marché ?, par David Spector, 2007, 2^e tirage, 56 pages.

Une jeunesse difficile. Portrait économique et social de la jeunesse française, par Daniel Cohen (éd.), 2007, 238 pages.

Les Soldes de la loi Raffarin. Le contrôle du grand commerce alimentaire, par Philippe Askenazy et Katia Weidenfeld, 2007, 60 pages.

La Réforme du système des retraites : à qui les sacrifices ?, par Jean-Pierre Laffargue, 2007, 52 pages.

La Société de défiance. Comment le modèle social français s'autodétruit, par Yann Algan et Pierre Cahuc, 2008, 6^e tirage, 102 pages.

Les Pôles de compétitivité. Que peut-on en attendre ?, par Gilles Duranton, Philippe Martin, Thierry Mayer et Florian Mayneris, 2008, 2^e tirage, 84 pages.

Le Travail des enfants. Quelles politiques pour quels résultats ?, par Christelle Dumas et Sylvie Lambert, 2008, 82 pages.

Pour une retraite choisie. L'emploi des seniors, par Jean-Olivier Hairault, François Langot et Theptida Sopraseduth, 2008, 72 pages.

La Loi Galland sur les relations commerciales. Jusqu'où la réformer ?, par Marie-Laure Allain, Claire Chambolle et Thibaud Vergé, 2008, 74 pages.

Pour un nouveau système de retraite. Des comptes individuels de cotisations financés par répartition, par Antoine Bozio et Thomas Piketty, 2008, 100 pages.

Les Dépenses de santé. Une augmentation salutaire ?, par Brigitte Dormont, 80 pages, 2009.

De l'euphorie à la panique. Penser la crise financière, par André Orléan, 2009, 3^e tirage, 112 pages.

Bas salaires et qualité de l'emploi : l'exception française ?, par Ève Caroli et Jérôme Gautié (éd.), 2009, 510 pages.

Pour la taxe carbone. La politique économique face à la menace climatique, par Katheline Schubert, 2009, 92 pages.

Le Prix unique du livre à l'heure du numérique, par Mathieu Perona et Jérôme Pouyet, 2010, 92 pages.

Pour une politique climatique globale. Blocages et ouvertures, par Roger Guesnerie, 2010, 96 pages.

Comment faut-il payer les patrons ?, par Frédéric Palomino, 2011, 74 pages.

Portrait des musiciens à l'heure du numérique, par Maya Bacache-Beauvallet, Marc Bourreau et François Moreau, 2011, 94 pages.

L'Épargnant dans un monde en crise. Ce qui a changé, par Luc Arrondel et André Masson, 2011, 112 pages.

Handicap et dépendance. Drames humains, enjeux politiques, par Florence Weber, 2011, 76 pages.

Les Banques centrales dans la tempête. Pour un nouveau mandat de stabilité financière, par Xavier Ragot, 2012, 80 pages.

Faut-il abolir le cumul des mandats ?, par Laurent Bach, 2012, 126 pages.

Mise en pages
TyPAO sarl
75011 Paris

Imprimerie Maury
N° d'impression : *****
Dépôt légal : mai 2012